la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Dans ce numéro :

17e année. — No 311. — Nouvelle série no 10. Janvier 1948. — Prix : 30 francs

LA REVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire

(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois	170 fr.
Un an	300 fr.

EXTERIEUR

Six mois	200 fr.
Un an	380 fr.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction à R. Hagnauer, et l'Administration à J.-P. Finidori, à la

Révolution prolétarienne,

14, rue de Tracy — PARIS (IIe)

PERMANENCE

Tous les soirs, de 17 à 19 heures

le samedi, de 16 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :

Révolution prolétarienne 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 10

(Janvier 1948)

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire et au redressement de la C. G. T., en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

2° De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1947 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C. G. T. à la division et à l'impuissance. La politique de la présence, sans mandat ni garanties, rend la C. G. T. dépendante du gouvernement ;

3° De rappeler que l'unité syndicale implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire ;

5° De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale mondiale. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bureau international du Travail ni avec l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;

6° De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ;

7° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

L'ouvrier et le général

Demander à un général ce qu'il pense du mouvement ouvrier et du syndicalisme, ne nous serait probablement pas venu à l'idée, sinon à titre de curiosité non exempte d'humour. Mais puisqu'à Saint-Etienne, la vieille cité des mineurs et de la « Manu », un général a voulu parler aux ouvriers, et puisque ce général n'est rien de moins qu'un candidat au pouvoir — et un candidat très sérieux, très bien « en selle » — écoutons-le. Cela ne manquera pas, au surplus, d'être intéressant et profitable.

A dire vrai, notre attention avait déjà été attirée par les déclarations du même général, sur le même sujet brûlant, lors de sa conférence de presse de novembre dernier. Nous en reparlerons, ne serait-ce que pour éclairer un peu ses belles phrases de Saint-Etienne qui, pour être généreuses dans la forme, n'en restent pas moins un peu obscures dans le fond. Le général prêche l'association. L'association dans l'entreprise entre les chefs, les cadres et les ouvriers. Il n'en faut pas davantage pour que M. Rémy Roure, dans un de ses éditoriaux du « Monde », lui décerne un brevet de « proudhonien » ! Tout beau. C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Je ne ferai pas d'exégèse proudhonienne ; il y a trop peu de temps — je l'avoue à ma honte — que j'ai abordé Proudhon pour la première fois. Mais je ne crois pas que le nouveau cri de guerre du général soit maintenant : « La propriété, c'est le vol ! »

Toute la question est là, cependant. Une association « d'égaux » suppose des droits égaux quant à l'essentiel de l'entreprise, c'est-à-dire les moyens de production. En dehors de cela, l'association risque fort de n'être qu'un leurre, ou pis que cela : un piège. L'égalité juridique ne suffit à rien, et la loi écrite est impuissante contre la loi naturelle. Les ouvriers sont payés pour le savoir, depuis un siècle et demi que l'égalité s'inscrit sur les drapeaux de la république bourgeoise ! C'est pour cela précisément que, avant même que la loi ne le leur permette, ils avaient formé des syndicats pour rompre l'effrayant isolement où ils se trouvaient face aux propriétaires des moyens de production. Par déformation professionnelle sans doute, le général me semble avoir une vue un peu trop « administrative » et « réglementaire » des choses ; il ne comprend pas la lutte de classes où il ne voit qu'une affaire de « psychologie », et il pense que la soupe est bonne parce que le règlement a dit qu'elle devait l'être.

Je confierai au général que le deuxième classe que je suis se passionne également pour « l'association d'entreprise ». Comme notre ami Yvon, je ne suis pas éloigné d'y voir le problème essentiel du syndicalisme : comment, dans une société de travailleurs libres, fonctionnera l'usine, association du directeur, des ingénieurs et des ouvriers ? C'est la pierre de touche d'une vraie révolution. Je voudrais voir exposés ici les résultats des expériences nouvelles, celle de l'usine Berliet de Lyon, par exemple, à laquelle les étatistes staliniens, aidés par les étatistes rivaux, viennent de mettre fin. Mais, bien entendu, il faut préalablement que disparaisse le privilège d'une classe — ou d'une bureaucratie d'Etat — sur les moyens de production. Même le chrétien Marcel Barbut, dont « les communautés de travail » mériteraient une étude sérieuse, a modifié, d'une façon originale d'ailleurs, le système de propriété.

J'avoue qu'une idée préconçue ne me permettait pas de croire qu'un général pût soulever tant de problèmes ! Mais écoutons-le plutôt :

« ...les chefs, les cadres, les ouvriers fixeraient ensemble entre égaux, avec arbitrage organisé, les conditions de leur travail, notamment les rémunérations. Et ils les fixeraient de telle sorte que tous, depuis le patron ou le directeur inclus, jusqu'au manœuvre inclus, recevraient de par la loi, et surtout l'échelle hiérarchique, une rémunération proportionnée au rendement global de l'entreprise. C'est alors que les éléments d'ordre moral qui font l'honneur d'un métier : autorité pour ceux qui dirigent, goût du travail bien fait pour les ouvriers, capacité professionnelle pour tous, prendraient toute leur importance puisqu'ils commanderaient le rendement, c'est-à-dire le bénéfice commun. »

Saluons d'abord le caractère idyllique de ce tableau. Mais saluons aussi au passage nos deux vieilles connaissances : hiérarchie et rendement. Tous les généraux, maréchaux et maréchalissimes (y compris les généraux Frachon et Jouhaux) chantent à l'envi la louange de ces deux divinités. Nous les comprenons : il s'agit de faire couler la sueur ouvrière, source unique de toute richesse réelle. Même une révolution prolétarienne n'aurait pas autre chose à faire au lendemain de sa victoire. Le tout est de savoir pour qui et pour quoi la sueur ouvrière doit couler.

« On voit à quel rôle magnifique l'association appelle un syndicalisme rénové, c'est-à-dire professionnel, libre, constructif, lavé à fond de la politique. »

Eh bien ! je le vois mal, justement. Pour éclairer un peu notre lanterne (ou plutôt celle du général), nous irons chercher les réponses qu'il fit, au cours de la conférence de presse dont nous avons parlé, aux questions que lui posait un journaliste sur sa position à l'égard du syndicalisme ouvrier :

« Il est indispensable que ceux qui travaillent se groupent comme les lois républicaines l'ont prévu depuis 1884, pour faire valoir leurs intérêts professionnels, certes, mais aussi pour apporter leur concours constructif au rendement et au développement de l'économie française. »

Laissons de côté la seconde partie de la phrase qu'on croirait extraite d'un discours de Benoît Frachon, un discours « d'avant le tournant ». Mais la première partie restreint singulièrement le domaine du syndicalisme. Que les syndicats aient pour but de défendre « les intérêts professionnels », nous en sommes bien d'accord, à condition de donner au mot « intérêts » un sens suffisamment large. Mais quand les syndicats se sont fédérés, puis confédérés, leur horizon grandit jusqu'à embrasser l'intérêt de la classe ouvrière tout entière.

C'est ainsi que le syndicalisme passe de la réforme à la révolution et qu'il inscrit sur ses drapeaux « la disparition du patronat et du salariat ».

Au seul mot de classe, le général se voile la face ; il ne connaît que l'entité « peuple français ». Mon général, vous confondez syndicalisme et corporatisme, et si nous vous citions vos maîtres en corporatisme, vous n'en croiriez pas vos oreilles !

Le général veut soustraire les syndicats à l'emprise politique :

« Comment y parvenir ? La première condition est d'imposer — je tranche le terme — d'imposer l'élection libre, secrète, universelle, sur les lieux du travail, de ceux qui sont appelés à l'honneur et à la charge de représenter leurs camarades dans la profession. C'est la première condition. »

Le général sait trancher. D'autres que lui ont tranché, des termes d'abord, « dans le vif » ensuite. Et bien mince pourtant aura été leur tranche d'histoire. Que le général et ses conseillers « sociaux » ne s'y trompent pas : cette déclaration ne nous satisfait absolument pas. La pratique de l'élection à bulletin secret et du referendum parmi les syndiqués et sur le lieu du travail, nous l'admettons et, même, la préconisons, dans des conditions données, surtout justement quand les procédés politiciens, et « l'art de trancher », ont remplacé dans nos organisations les règles « dépassées » de la démocratie syndicale. Le referendum peut demeurer une institution du syndicalisme de masse, à condition précisément qu'il ne nous soit pas « imposé » du dehors, surtout pas par l'État. Les syndicats doivent rester les maîtres de leurs moyens et de leur organisation intérieure. Les dirigeants actuels de la C.G.T. nous ont frustré de notre liberté et de nos droits syndicaux; mais ce n'est certainement pas vers le gouvernement que nous nous tournerons pour nous les reconquérir. Nous ne voulons pas changer de carcan ; nous ne voulons plus de carcan.

« La seconde condition, c'est d'imposer à ceux qui se présentent pour être les porte-parole de leurs camarades dans leur profession de faire partie de cette profession. Il y a là une garantie que l'Etat doit imposer pour arracher cette force syndicale à cette féodalité. Il ne doit plus y avoir de profession de syndicaliste. »

Décidément, le verbe « imposer » revient souvet dans le vocabulaire du général ! Il aurait raison pourtant de dénoncer les professionnels, non du syndicalisme, mais de la bureaucratie syndicale. Nous sommes en proie à trop de métallos, de terrassiers et de mineurs honoraires. Mais ce n'est certainement pas pour les mêmes raisons que les siennes que nous les dénonçons. Gageons qu'il s'accommoderait fort bien de « syndicalistes » professionnels pourvu qu'ils soient, à sa manière, très compréhensifs des « intérêts supérieurs de la nation », c'est-à-dire animés aussi peu que possible d'esprit de classe. Les syndicalistes ont un moyen de se débarrasser des dirigeants ex-ouvriers qui font leur vie dans les bureaux syndicaux tandis que leurs ex-camarades font la leur dans les ateliers, un moyen que je considère personnellement comme une garantie indispensable d'une renaissance du syndicalisme : c'est la règle de la non-rééligibilité des fonctionnaires syndicaux. C'est pour l'avoir méconnue que nous en sommes au point où les tares indéniables du syndicalisme servent d'arguments aux entrepreneurs de dictatures diverses.

Au fait, pourquoi, dans cette période de reconstruction syndicale, n'entend-on pas parler davantage de cette non-rééligibilité ? Il en est d'elle comme de toutes ces choses, incongrues de vérité, que l'on écrase par le silence parce que l'on est bien incapable de les écraser par quelque argument valable. Pourtant, point de reconstruction possible avec les bonzes syndicaux, occupants « de droit divin » des fauteuils des secrétariats (1).

Ainsi donc, l'ouvrier, écoutant le général, n'aura rien appris de nouveau sur sa misère et sur la manière d'en sortir. Il n'y a pas moyen de faire l'économie de l'effort personnel et autonome pour se libérer soi-même, en tant que travailleur et en tant qu'homme. « Il n'est pas de sauveur suprême ».

Ce que le général divulgue, dans la même conférence de presse, de ses objectifs économiques ne nous fera pas changer d'opinion. « Compression d'un tiers des dépenses publiques ». Nous voulons bien. Mais de quelles dépenses s'agit-il ? Serait-ce des dépenses militaires ? « Il faudra fournir à l'agriculture française un renfort considérable de main-d'œuvre. » Est-ce tellement de main-d'œuvre dont l'agriculture française a besoin ? Mais où le général nous fait rire vraiment (il ne nous fera peut-être pas toujours rire), c'est quand il ajoute : « le R.P.F. l'envisage, comme pour la reconstruction, par le concours de la jeunesse française à la production agricole. » Nous avons déjà entendu quelque chose d'analogue : le retour à la terre, en somme, et les vacances à la moisson ! C'est du Pétain des meilleurs jours ! On ne s'étonnera pas ici de cette rencontre qui n'est pas fortuite. Il y aura bien d'autres rencontres.

Comment conclure cette confrontation de l'ouvrier et du général ? Je crois, mon Dieu, que les « séparatistes » ne manqueront pas sur le rivage, et qu'ils ne seront pas tous staliniens. En tout cas, si nous avons travaillé avec nos moyens — et nous continuerons — à tirer la classe ouvrière des pièges esclavagistes des staliniens, ce n'est pas pour la pousser maintenant derrière le cheval d'un général qui ne saurait la conduire sur le chemin du bien-être et de la liberté.

R. GUILLORE.

(1) « La non-rééligibilité des fonctionnaires syndicaux est la condition nécessaire à toute démocratie réelle. » (**R. Louzon**, Introduction aux « Lettres à Paul Delesalle » de **Georges Sorel**. — Grasset, éditeur.)

« Les humiliés et offensés de la vie sociale, les dépouillés à la naissance, les prolétaires n'ont jamais su assez, ne savent jamais assez, ne sauront jamais trop que la vérité — mais non une demi-vérité, non une vérité d'occasion, soi-disant arrangée à la mesure d'un instant du combat — que la vérité totale, sans limite aucune dans nul domaine de la chair ou de l'esprit, sans atténuation aucune ni accommodement d'aucune sorte, que la vérité est leur arme la plus sûre, la plus forte pour la défense et pour l'attaque, l'arme éclatante devant quoi rien ne prévaut ni ne prévaudra jamais. »

Marcel MARTINET
« Culture prolétarienne »

Le Carnet du Sauvage

Les événements ont continué à aller vite. Entre le moment où j'avais écrit mon dernier Carnet et la sortie du numéro, la scission était devenue un fait. Mais dans les syndicats a-t-on le sentiment de cette rapidité ? On continue à parler comme on le faisait hier, sans voir que la situation s'est profondément modifiée. On ne semble pas davantage en mesurer la gravité. Du côté réformiste comme du côté révolutionnaire. On en a vu d'autres. Pourquoi se frapper ? Tout finira par s'arranger. On ne demande qu'à s'adapter aux nouvelles nécessités.

Des camarades, comme Sancier, du Bijou, et il n'est pas seul, semblent devoir rester avec les staliniens. D'autres, avec Front ouvrier, parlent de scission criminelle et recherchent les moyens de maintenir l'unité ; ils réunissent à cet effet un congrès pour le 1er février. D'autres, particulièrement dans le Livre et dans l'Enseignement, font campagne pour l'autonomie.

Enfin, du côté des dirigeants de Force Ouvrière on agit comme si l'on voulait reconstituer une C.G.T. réformiste bien à soi, où l'on pourrait vivoter tranquillement.

On ne semble pas voir qu'avant trois mois, les staliniens, doux comme des agneaux aujourd'hui, lanceront les syndicats dans une troisième aventure plus grave que les deux précédentes et probablement décisive. Il faudrait qu'avant cette nouvelle tentative, sans perdre une minute, sans se laisser détourner du but, la C. G. T. nouvelle fût assise solidement. Ses Fédérations, ses Unions départementales, ses milliers de syndicats animés par tous les militants, réformistes et révolutionnaires, qui sentent le danger.

On ne voit pas que nous sommes dans une situation historique exceptionnelle. On ne le voit pas, parce qu'on ne regarde pas avec des yeux de syndicaliste mais avec des yeux de simple corporatiste ; parce qu'on regarde les événements avec une certaine surprise, même quelque inquiétude, mais sans véritable sentiment révolutionnaire.

Texcier n'avait pas tort

De divers côtés, on m'a demandé si Jean Texcier n'avait pas eu tort d'écrire, dans son éditorial de « Combat » du 28 décembre, que j'étais disposé à entrer dans la C. G. T. - F. O.

« Alors que les communistes se consolent entre eux, rue Lafayette, Jouhaux le vétéran va retrouver le vieux Monatte... Bonne chance à ceux de la rue Mademoiselle, qui retrouvent tout naturellement les anciens de la Grange-aux-Belles. »

Texcier avait raison. Il n'avait pas eu besoin de me voir, ni d'interroger Jouhaux. Il lui avait suffi de lire mon dernier Carnet. J'y disais que ce serait une faute pour les syndicalistes révolutionnaires de ne pas se jeter à corps perdu dans le mouvement. Cela ne pouvait pas signifier autre chose que se jeter aux côtés de Force Ouvrière, de ses jeunes militants de base comme de ses vieux cadres. Je le pense toujours, sans me demander si les syndicalistes révolutionnaires y seront bien reçus. Mais il n'est pas toujours facile d'aller où l'on voudrait, où l'on devrait aller. J'appartiens à un syndicat, à une fédération et finalement j'irai où ira mon syndicat, qui, lui, probablement, ira où ira la fédération. En tout cas, je serai de ceux qui demanderont à la Fédération du Livre de rallier tout de suite la nouvelle Centrale, quitte à la suivre dans l'autonomie si la majorité des fédérés en décide ainsi.

Un camarade, qui croit que tous nos malheurs proviennent du politico-syndicalisme et pour qui F. O. n'est qu'un paravent du parti socialiste, me crie gare : « Tu vas te porter garant que F. O. n'est pas un instrument aux mains du parti socialiste..., répondre de sa blanche hermine..., permettre que d'autres après Texcier puissent déclarer : « On ne va tout de même pas me dire que Monatte, le libertaire, est aux ordres du parti socialiste et qu'il est disposé à se mettre aux ordres du gouvernement ».

Moi aussi, comme Texcier, je crois que la nouvelle Centrale ne doit pas être un instrument aux mains du parti socialiste et que celui-ci le voudrait-il il ne le pourrait pas. Je me porte garant seulement d'une chose, c'est que si nous entrons à F. O., nous ferons tout pour que l'indépendance du syndicalisme, à l'égard du parti socialiste, soit vraiment respectée. Ce sera moins difficile à obtenir là que dans la maison d'en face à l'égard du parti stalinien.

Moins difficile pour trente-six raisons, dont la première tient à ce que le parti socialiste n'a pas de directives précises à proposer ou à imposer aux syndicats. Un parti qui va de Vincent Auriol à Marceau Pivert n'est pas tellement sûr de sa route qu'il ait grande force pour l'imposer aux autres.

Certes, on ne peut pas méconnaître la part importante que les ouvriers socialistes ont prise dans l'action des groupes de base de Force Ouvrière et des comités d'Action syndicaliste. Dans beaucoup de cas on trouve derrière eux les groupes d'entreprise socialistes. C'est un fait qu'il faut constater et dont il faut tenir compte. Nous devons nous réjouir que les ouvriers socialistes aient cessé d'être passifs et qu'ils aient manifesté enfin une certaine activité. Parmi eux, il en est pas mal qui ont passé par le parti stalinien et qui en sont revenus vaccinés. Il en est beaucoup de jeunes pour qui les formules de lutte de classes et d'internationalisme ne sont pas lettre morte. J'ai confiance, beaucoup de syndiqués socialistes seront avec nous pour demander une C. G. T. lutte de classes ne sacrifiant pas trop au bureaucratisme.

Des camarades se figurent que les syndicats doivent être automatiquement aux syndicalistes ; qu'ils l'ont été dans le passé et qu'ils doivent le redevenir. C'est un droit qu'on a laissé prescrire.

Où ont-ils vu ça ? Les syndicats sont aux syndiqués. Ils ne sont de droit à aucune tendance, pas plus, à la nôtre, les syndicalistes révolutionnaires, qu'aux autres. Ils sont à qui les mérite, à qui les gagne, parfois à qui escroque leur confiance, mais dans ce dernier cas pas pour longtemps. Les syndicalistes devraient plus facilement, plus sûrement gagner cette confiance, eux qui mettent toutes leurs espérances dans les syndicats, eux qui ne partagent pas leur effort et devraient le porter tout entier sur le groupement essentiel qu'est pour eux le syndicat. Ils devraient... mais faisons-nous vraiment ce qu'il faudrait, ce que nos conceptions commandent ?

Une occasion merveilleuse nous est donnée de faire œuvre utile, d'aider à construire rapidement une C. G. T. habitable pour tous, une C. G. T. capable d'orienter la classe ouvrière vers son émancipation véritable. La laisserons-nous passer ?

J'avais pensé un moment à réunir une dizaine de camarades et à examiner avec eux si une déclaration montrant pourquoi nous entrions dans la nouvelle Centrale et ce que nous en attendions ne s'imposait pas. J'ai dû y renoncer, même parmi des camarades qui se disent révolutionnaires, il en est qui veulent dormir dans la nouvelle C. G. T. comme ils dormaient hier dans la vieille. Je suis peut-être dur,

mettons qu'ils veulent se borner à ne faire que du travail corporatif. D'autres, et c'est plus triste, s'imaginent qu'il faut laisser aux hommes des sommets syndicaux le soin de rallier les adhérents à la nouvelle C. G. T. Qu'on ne vienne pas gêner les grands bergers avec des histoires révolutionnaires de correcteurs et d'instituteurs. D'autres se sont refusés à prendre parti dans ce qu'ils appellent un conflit entre V. O. et F. O. D'autres ne voient de solution que dans l'autonomie.

J'ai remisé mon projet de déclaration. Il le fallait d'autant plus que moi-même j'aurais bonne mine à préconiser l'entrée à F. O. alors que je suivrai mon syndicat probablement à l'autonomie.

N'empêche, Texcier n'a pas eu tort d'écrire ce qu'il a écrit. Je continue à penser que c'est à F.O. qu'il faut aller. Ceux de nos camarades qui ne le voient pas aujourd'hui le verront certainement un jour prochain ; mais il sera trop tard, ils auront raté l'occasion de donner un grand élan au syndicalisme.

Frachon ou l'agneau stalinien

Décidément la tactique stalinienne est infiniment souple. Frachon n'avait pas plutôt terminé le grand air tragique « Rien de commun... Trahison... Briseurs de grève... » qu'il s'est mis à moduler une chanson mélancolique : Pourquoi quitter cette maison si douce, si calme ?

Les chefs de Force Ouvrière partis, il faut essayer de garder le plus possible de leurs troupes. Il faut surtout empêcher les autres bataillons de s'interroger. La scission est venue brusquement, avant que les syndiqués, syndicat par syndicat, du haut en bas de la C. G. T. aient compris ce qui venait de se passer. Un garçon habituellement intelligent m'a dit : « Tout est suspect dans cette scission ». Je n'ai pu lui répondre que ceci : « Vraiment, ce n'est pas plutôt le mouvement de novembre-décembre qui est suspect ? »

Nos staliniens se font tout plein gentils ; ils se donnent comme les plus purs champions de l'unité syndicale, de la démocratie dans les syndicats ; ils n'ont en tête que le souci des revendications corporatives. Faites le calcul de ce qu'ils ont obligé le gouvernement à accorder. On ne s'est pas battu en vain en novembre-décembre. Et l'on remettra ça si la vie monte. On réclamera l'échelle mobile qu'on avait tant honnie. On verra comme ils défendront la classe ouvrière.

Ce sont des malveillants et des méchants qui osent dire que les revendications ouvrières sont le cadet de leurs soucis et qu'ils n'ont qu'une pensée : créer dans le pays une situation telle que leur dictature s'imposera. En un temps, par l'inflation et la catastrophe financière. Ou en deux temps, par la poussée au pouvoir de de Gaulle. Nous sommes de ces malveillants et nous constatons avec plaisir que nous nous ne sommes pas seuls à dire que les staliniens veulent amener de Gaulle au pouvoir. **Masses** de janvier le dit à son tour.

Peut-on craindre de tels agneaux ? Evidemment d'ici de là on parle en sourdine de traîtres et de briseurs de grève. Arrachard dénonce les scissionnistes de Force Ouvrière comme « parlant et agissant au nom du dollar américain ». Mais ce n'est pas cela qu'on crie le plus fort. On le reprendra demain.

Aujourd'hui, on laisse de préférence la parole aux hommes comme Saillant. Malheureusement pour ceux qui l'utilisent, Saillant ne trompe plus personne. Il a trop fait à la Fédération syndicale mondiale la besogne des staliniens. On est plus étonné de la présence à ces côtés d'Ehni, de Le Leap, de Jayat, de Forgues surtout. A la réflexion, on se dit que c'est là une séquelle de la Résistance. C'est elle qui a installé Ehni dans le fauteuil de la Fédération du Livre, fauteuil libre du fait de la mort de Liochon. C'est à cause d'elle que Jayat a accepté la succession de Capocci à la présidence de la fameuse commission gouvernementale d'épuration syndicale, fonction qu'aucun militant resté syndicaliste n'aurait acceptée. Plus que tout, ces attitudes montrent combien « vieux confédérés » et staliniens s'étaient liés, de pensée et autrement. Au moment de la séparation il en reste pas mal de l'autre côté. Le cas le plus caractéristique, c'est évidemment celui de Forgues, regardé jusqu'ici comme une ombre de Jouhaux. On lui a offert la succession du général. Il n'a pas eu le geste instinctif de refuser. Il a demandé à réfléchir. Au terme de sa réflexion, il n'a tout de même pas osé accepter ce secrétariat général, qui est revenu alors à Le Leap, mais il est resté avec les staliniens, avec qui d'ailleurs il faisait assez bon ménage. Qu'en diront les syndiqués de Toulouse ? C'est ce qu'on verra. Comme on verra probablement Le Leap liquidé par le syndicat des contributions directes, son propre syndicat, et par les organisations de fonctionnaires.

Pendant combien de semaines ou de mois Frachon fera-t-il l'agneau ? Pas très longtemps, on peut en être sûr. Cela ne dépend ni de lui ni du Comité confédéral. Cela dépend du Kominform et des besoins de la Russie dans sa lutte contre l'Amérique.

Une C. G. T. définitivement stalinisée sera davantage maîtresse de ses mouvements.

La nouvelle C.G.T.

Il faudrait faire vite pour dresser la nouvelle C. G. T. Le temps presse. Non seulement la troisième tentative insurrectionnelle stalinienne, mais le danger de guerre, mais le danger de Gaulle. Malheureusement deux conceptions semblent s'affronter.

D'après l'une, la nouvelle confédération ne doit être rien d'autre que le morceau réformiste de la C. G. T. qui vient de se détacher. La situation est la même qu'en 1922. On recommencera ce qu'on a fait alors et l'on espère réussir de même. Ce n'est pas sans intention que ces jours-ci Bothereau a parlé de la tradition du plan de 1918 et Jouhaux de la communauté française de 1940.

D'après l'autre conception, il s'agit de faire une maison nouvelle avec tous les matériaux disponibles, avec tous les courants syndicaux qui sentent le besoin de se rassembler et de se renforcer mutuellement. Un maison adaptée aux besoins présents, ceux de la lutte journalière comme ceux de la révolution qui vient sur nous. Ce n'est pas avec le jusqu'auboutisme de 1918 ni avec le collaborationnisme de 1940 qu'il faut renouer, mais avec la véritable tradition syndicaliste française, celle de la C. G. T. d'avant 1914.

Evidemment, c'est en vertu de la première conception que le groupe central de Force Ouvrière s'est regardé comme le bureau et la commission administrative de la nouvelle C. G. T. et qu'il y a mis son enseigne. Force Ouvrière, cela sonne bien, ne discutons pas, disent quelques camarades. Cela ne sonne pas mal en effet, cependant discutons tout de même. Le bureau de l'Union des Cercles syndicalistes (l'U. C. E. S.) a dit, à mon avis, ce qu'il fallait dire : « Il regrette la décision prise par le groupe central de Force Ouvrière de se considérer comme la commission administrative de la centrale en construction, cette décision restreignant singulièrement les contours de la nouvelle organisation, en tendant à écarter des tâches responsables de la reconstruction syndicale ceux des syndicalistes qui ont les premiers engagé une lutte conséquente pour la liberté et la démocratie syndicales. »

Depuis, le groupe central de Force Ouvrière s'est adjoint trois militants des organisations autonomes. Trois sur une vingtaine, c'est peu. Surtout quand il n'y a personne de la Fédération syndicaliste des Postiers ni des syndicats autonomes du Métro.

Il paraît qu'on prévoit un sixième secrétaire confédéral, venu des autonomes, Lucat ou Lafond. C'est peu et marqué de trop de réserve.

Encore tout cela n'est-il rien à côté du fait qu'au bout d'un mois l'accord n'est toujours pas réalisé entre les deux Fédérations syndicalistes des Postiers et des Cheminots et les éléments de Force Ouvrière. La Fédération des Postiers, sans attendre, était allée frapper à la porte de Force Ouvrière. — Attendez un peu, lui a-t-on dit ; vous entrerez quand nous aurons mis sur pied notre propre Fédération. Alors nous pourrons procéder à une fusion, dont nous vous dirons les conditions.

On a dit à peu près la même chose à la Fédération syndicaliste des Cheminots, et sur un ton qu'Ouradou et Clerc auraient pu teinter d'un peu plus de camaraderie.

Si le groupe central de Force Ouvrière avait eu vraiment le souci de constituer vite deux solides Fédérations de Postiers et de Cheminots, ce n'est pas ainsi qu'il aurait procédé. Au lieu de perdre un mois et plus — et quel mois ! — il aurait, dès le premier jour, réuni les militants de la Fédération syndicaliste et ceux des groupes de F. O., sous la présidence d'un de ses gros bonnets, et leur aurait dit : « Vous ne sortirez pas de cette réunion avant de vous être mis d'accord et d'avoir établi un bureau provisoire prêt à faire le grand rassemblement, dans votre corporation. Deux Fédérations en haut, deux syndicats à la base, c'est vouloir que les syndiqués ne sachent où adhérer. La pagaille dans une période pareille serait une faute impardonnable. »

Cette faute, on l'a commise de gaîté de cœur. Je suppose qu'on avait ses raisons à Force Ouvrière. De fortes raisons sans doute. On tient à avoir sa C. G. T. réformiste et non la C. G. T. réformiste et révolutionnaire des syndiqués de tous les courants.

Je répéterai tant qu'il faudra qu'une C. G. T. réformiste ne tiendra pas le coup devant les staliniens, encore moins devant les événements. Ce n'est pas une C. G. T. réformiste, une C. G. T. socialiste, une C. G. T. gouvernementale, une C. G T où domineront les fonctionnaires, qu'il faut construire C'est une C. G. T. lutte de classes, où réformistes et révolutionnaires pourront travailler sans se donner trop de crocs-en-jambe. Elle sera mise à l'épreuve avant trois mois.

Déchirure plus que cassure

Nous n'avons pas échappé encore de façon certaine à la désagrégation du mouvement. La scission s'est plus faite à la façon d'une déchirure que d'une cassure nette. Des syndicalistes révolutionnaires vont rester à la C. G. T. stalinienne ; d'autres partir à l'autonomie ; le grand nombre ralliera la C. G. T. - F. O., mais y sera-t-il actif ?

Quand nous envisagions entre nous l'hypothèse d'une scission, nous pensions que les trotskystes tomberaient du côté des staliniens ; nous ne sommes donc pas surpris de les entendre crier à la scission criminelle et se faire les champions de l'unité syndicale incarnée par Frachon. Nous sommes probablement plus attachés qu'eux à l'unité syndicale, mais nous sommes bien obligés de constater qu'elle n'est pas possible là où les staliniens sont les maîtres. La maison est inhabitable. On est forcé d'en sortir un jour ou l'autre.

C'est à l'intérieur de la C. G. T. qu'il fallait lutter hier, qu'il faut lutter aujourd'hui encore. Partir, c'est une solution de facilité sinon de lâcheté. F. O. déserte le combat véritable, celui à l'intérieur.

Il ne sert à rien de gémir sur ce qu'on n'a pas fait hier. Il est bien certain que Jouhaux et ses amis n'ont pas fait hier une opposition sérieuse et conséquente aux méthodes staliniennes. Ils se sont réveillés bien tard. La raison véritable tient à ce que sur beaucoup de points ils étaient d'accord avec les staliniens, à ce qu'ils n'ont plus une conception ferme, du moins une conception qu'on peut avouer franchement. C'est ce qui les a désarmés hier ; c'est ce qui les gêne aujourd'hui, et les gênera plus encore demain. Mais nous, mais les divers courants syndicalistes ? Il ne sert à rien de se cacher la vérité. L'expérience du Comité de liaison des syndicalistes, l'an dernier, m'a montré des gens qui voulaient faire quelque chose mais qui se disaient las des luttes de tendances. Ce qui est, certain, c'est que la lutte à l'intérieur est extrêmement difficile et ingrate dans une organisation dominée par les staliniens. On peut encore parler dans les congrès. Bien sûr, on peut encore parler. Mais expliquez-moi donc pourquoi au dernier congrès une exclusion du congrès comme celle de Moinet a pu passer comme une lettre à la poste. Personne pour le défendre, ni son secrétaire fédéral ni son secrétaire d'Union départementale, tous les deux plus ou moins minoritaires cependant. Quand j'ai vu Moinet, longtemps après, je lui ai demandé : « Mais pourquoi n'es-tu pas monté toi-même à la tribune présenter ta défense ? » Ce grand diable m'a regardé d'un air étonné : « On voit bien que tu n'étais pas à ce Congrès formé de cocos pour neuf dizièmes. »

Sur la proposition du vieux confédéré Jaccoud on a exclu un jeune militant qui n'avait pas écrit contre les permanents professionnels d'aujourd'hui la moitié de ce que des tas de copains anars disaient autre fois contre des permanents comme Merrheim qui honoraient la permanence syndicale. Et devant cette exclusion, tout le monde s'est tu. Ce fait, en dit long sur les possibilités de s'exprimer dans un Congrès confédéral. N'oublions pas que personne, au dernier congrès, n'a osé évoquer le pacte germano-russe, alors que les staliniens parlaient sans cesse de Munich.

Cette lutte à l'intérieur qui n'a pas été faite hier, certains camarades vont la faire aujourd'hui. Ils profiteront peut-être au début d'une certaine longanimité de l'adversaire qui voudra se montrer sous un beau jour. Il n'est pas besoin d'être prophète pour dire que ça ne durera pas longtemps.

Passer à l'autonomie n'est pas non plus la meilleure solution. Cela comporte de graves dangers que beaucoup ne voient pas ou sousestiment. Le premier c'est de couper ces corporations de la classe ouvrière, de les faire se replier sur l'action corporative. Si je prends le Livre, que je connais mieux, comment n'être pas inquiet de le voir renforcer son caractère corporatiste déjà trop accusé par un passage à l'autonomie qui ne serait peut-être pas tellement provisoire. Voyez-vous, à un autre point de vue, les Unions départementales privées des militants de telle ou telle corporation passée à l'autonomie ?

Dans beaucoup de départements, voyez-vous les U. D. privées du concours du Livre, de l'Enseignement, des Travaux publics ?

Il faut attacher un grand prix aux Unions départementales dans la nouvelle C. G. T. En finir avec leur vassalisation par les Fédérations. C'est par l'U.D. que la rencontre se fait entre toutes les corporations, que la luttte sociale peut se mener. On les a non seulement vassalisées mais abatardies, dépouillées du grand rôle que Pelloutier attribuait aux Bourses du Travail. Demain, dans la période révolutionnaire où nous entrons, quel ne sera pas le rôle des Unions départementales, des Unions locales ? si les Fédérations ont à assurer la gestion de la production, les Unions auront un rôle non moins important à jouer, non seulement dans la répartition, mais dans une foule de domaines. L'autonomie du Livre ou de l'Enseignement serait une faute à tous points de vue. Les avantages qu'elle peut comporter ne sont rien auprès des dangers qu'elle entraine.

P. MONATTE.

Poursuivront, poursuivront pas?

« L'Humanité » à la Kommandantur

Le parti stalinien a-t-il demandé — et obtenu — de la kommandantur, en juin 1940, dès les premiers jours de l'occupation allemande, l'autorisation de faire reparaître l'Humanité *?*

Autorisation que se serait refusé à avaliser le gouvernement de Vichy. Sans quoi l'Humanité *aurait reparu tout comme un vulgaire* Matin.

L'importance d'un tel fait saute aux yeux. S'il était confirmé, le parti stalinien pourrait difficilement continuer à plastronner, à jouer les superchauvins, à dénoncer tous ses adversaires comme de mauvais Français.

Le 9 décembre, à l'Assemblée nationale, M. de Chevigné a produit des documents relatifs à des démarches faites auprès de la kommandantur par l'actuelle députée stalinienne Denise Ginollin.

Nous reproduisons ces documents d'après le Journal officiel *des 10 et 11 décembre. Ces documents sont-ils vrais ? Sont-ils faux ? Il ne suffit pas de crier très fort qu'ils sont faux. Il ne suffit pas de parler abondamment de tout autre chose. Le parti stalinien peut faire la démonstration que ces documents sont faux. Qu'il poursuive devant les tribunaux M. de Chevigné, comme celui-ci l'y a convié.*

Pour notre part, nous dirons que ces documents ne paraissent nullement invraisemblables. Nous savons — et des documents syndicaux l'attestent — que des démarches du même genre, pour le même objet, furent faites auprès de la kommandantur. Ceux qui firent ces démarches, comme Ginollin sans doute, n'agissaient pas de leur propre initiative, mais à l'instigation de dirigeants staliniens, et notamment du camarade Hénaff.

Nous donnons le texte de l'Officiel *avec quelques-unes des répliques violentes des députés staliniens, en regrettant les coupures auxquelles nous ont obligés les nécessités de la mise en page. Elles ajoutent aujourd'hui du pittoresque. Demain, elles apparaîtront peut-être comme le témoignage d'un culot peu ordinaire.*

— Vous n'êtes pas difficiles de reproduire ces documents de police, nous diront certains.

Nous répondrons que, dans les circonstances présentes, il ne faut pas en effet être difficiles, il faut même avoir bon estomac. Le problème essentiel est de savoir si ces documents disent vrai. Quant au reste, il y a beau temps qu'on est obligé de se demander, devant tel ou tel dirigeant du parti stalinien, si l'on n'est pas en présence d'un « flic » du Guépéou.

L'intervention de M. de Chevigné

M. Pierre de Chevigné. — Je précise que Mme Ginollin a été arrêtée le 20 juin 1940 à vingt heures trente, près de la station de métro Saint-Martin par l'inspecteur Clévy. Avec elle, ont été arrêtés Mme Schrodt et le nommé Tréand, âgé de trente-neuf ans, membre du comité central du parti communiste.

Tout de suite, Mmes Ginollin et Schrodt reconnaissent s'être concertées pour faire reparaître le journal *l'Humanité*. Tréand, qui est plus dur, se refuse à s'expliquer sur son activité.

M. Jacques Duclos. — C'est un rapport de flic. Vous en êtes, alors ?

A l'extrême gauche. — Il était aussi du deuxième bureau !

M. Pierre de Chevigné. — Non ! Mais je tiens à rendre hommage à cette police du 20 juin 1940 qui n'était pas la police de Vichy...

Mme Renée Reyraud. — Vous osez le dire !

M. Pierre de Chevigné. — ...et qui, les Allemands étant entrés à Paris, n'hésitait pas à surveiller les kommandantur et à arrêter les Français qui s'y présentaient. (*Applaudissements au centre et à droite. — Exclamations à l'extrême gauche.*)

M. Roger Roucaute. — La D. G. E. R. applaudit.

Mme Eugénie Duvernois — C'est de la provocation. (*Rires à droite.*)

M. Pierre de Chevigné. — Je lis donc la déposition de Mme Ginollin. J'ai ici la photographie de l'original que je tiens à la disposition de ceux de nos collègues qui voudraient vérifier.

Donc, dès le lendemain 21 juin, Mme Ginollin comparaît devant le commissaire de police Lafont.

Après avoir décliné son identité et précisé, entre autres, qu'elle fut sténo-dactylographe de 1935 jusqu'au début de la guerre au siège de la fédération des jeunesses communistes, Mme Ginollin déclare — je cite textuellement :

« Il est tout à fait exact qu'avec deux camarades, Mme Schrodt et M. Tréand, j'ai songé à faire paraître *l'Humanité*. Nous avons eu cette idée lorsque nous avons vu publier divers journaux tels que *Le Matin* ou *La Victoire*. »

On se réclame ainsi de Bunau-Varilla !

« Je me suis adressée à cet effet, il y a deux ou trois jours, au service de presse de la kommandantur, 12, boulevard de la Madeleine à Paris. » (*Rires au centre et à droite. — Exclamations à l'extrême gauche.*)

....

M. Pierre de Chevigné. — « J'ai été reçue par le lieutenant Weber » — un nom que nous connaissons bien — « à qui j'ai exposé le dessein de mes camarades et le mien. Il m'a répondu qu'en principe rien ne s'opposait à la publication d'un journal, sous réserve de se conformer aux instructions qui seraient données : interdiction d'y faire paraître des nouvelles de caractère militaire, des bulletins météorologiques, des appels à des rassemblements et, d'une façon générale, tous articles pouvant créer une certaine agitation. Il a ajouté qu'il ne pouvait se prononcer immédiatement et de son propre chef, une conférence de presse devant avoir lieu à la kommandantur.

« Je suis retournée le voir le lendemain, c'est-à-dire hier. Il m'a fait attendre toute la matinée » — il n'est pas galant — « et s'est borné à m'inviter à repasser l'après-midi, le résultat de la conférence de presse n'étant pas encore connu.

« Dans l'après-midi à quatre heures environ, il m'a reçue et, après m'avoir donné les consignes générales dont j'ai parlé. Il m'a déclaré que *l'Humanité* pouvait paraître, ajoutant même qu'elle devait le faire le plus tôt possible... »

Voix nombreuses à l'extrême gauche. — Elle n'a jamais paru !

M. Pierre de Chevigné. — Vous allez voir pourquoi elle n'a jamais paru.

« Il était entendu que tous les articles devaient être préalablement soumis à la censure de la kommandantur. (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

« Je précise qu'hier, avant d'être reçue par le lieutenant Weber, j'ai eu affaire à un certain Dalbiez, que je ne connaissais pas et qui m'a paru être d'origine grecque, lequel m'a lu un certain nombre d'articles, donnant à l'entendre le « ton convenable ».

« Pour faire paraître *l'Humanité*, nous nous sommes adressés, mes camarades et moi, à M. Dangon, demeurant 123, rue Montmartre, ex-imprimeur de *l'Hu-*

manité. C'est moi qui suis allée le voir deux ou trois fois. M. Dangon m'a déclaré qu'il était prêt à imprimer le journal dès que nous aurions l'autorisation de paraître.

« La publication devait commencer, en principe, demain à midi... »

Elle n'a pas commencé, et pour cause, puisque la police française a arrêté M. Tréand et Mme Ginollin. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

. . . .

M. Pierre de Chevigné. — Je continue ma lecture :

« La publication devait commencer, en principe demain à midi, M. Dangon ne pouvant réunir les moyens matériels d'exécution auparavant. Je devais lui apporter la copie hier soir. Je ne lui ai rien apporté, ayant été arrêtée avec mes camarades avant d'avoir pu faire quoi que ce soit.

« L'impression du journal *l'Humanité* devait être, dans notre esprit, payée grâce aux fonds provenant d'une souscription que nous nous proposions de lancer dans le public avec, naturellement, l'autorisation de la kommandantur... »

M. Marcel Servin. — N'est-ce pas la Gestapo qui devait payer le journal ?

M. Pierre de Chevigné. — Oh ! non, la Gestapo faisait de meilleurs placements ! (*Rires au centre et à droite.*)

M. Fernand Grenier. — Elle misait par exemple sur le gaulliste Hardy.

M. Pierre de Chevigné. — « En résumé, il est parfaitement exact que nous nous proposions, mes camarades Schrodt et Tréand, de faire paraître dès demain, si la chose avait été possible, le journal *l'Humanité*.

« Sur demande, je devais personnellement me charger de la rédaction générale du journal. Ma camarade Schrodt devait m'aider, sans avoir d'attribution définie. M. Tréand devait s'occuper, lui aussi, du journal d'une façon générale. Il est vraisemblable que le gérant eût été M. Schrodt, mais nous n'avons même pas eu le temps de le consulter.

« Nous devions d'abord nous installer dans un petit bureau... »

Je passe, cela ne présente pas grand intérêt et ne change rien au fond de l'histoire.

Mais il y a par la suite quelques réponses assez suggestives. A une question : « Pouvez-vous justifier d'une autorisation quelconque des autorités militaires allemandes ? » Mme Ginollin répond : « Je vous ai exposé en toute sincérité les démarches que j'avais faites. Je n'ai aucune autorisation écrite. Je vous représente toutefois un laissez-passer qui m'a été délivré par le lieutenant Weber à qui j'ai eu affaire... »

. . . .

M. Pierre de Chevigné. — Sur une autre demande : « Vous n'ignorez pas que le journal *l'Humanité* a été suspendu. Pourquoi dès lors avez-vous tenté de le publier de nouveau ? », Mme Ginollin répond : « J'ai agi avec bonne foi. Je me suis adressée aux autorités allemandes parce que j'avais cru que c'était ce qu'il convenait de faire. Si j'avais cru qu'il était nécessaire de m'adresser aux autorités françaises, je l'aurais fait aussi bien. (*Rires à droite.*) Je pensais que les décrets de suspension et de dissolution dont il vient d'être question ne recevaient plus d'application. »

Après lecture, Mme Ginollin ajoute : « Il est exact que *l'Humanité* devait paraître avec l'indication « organe central du parti communiste français ».

M. Georges Cogniot. — Signé Jules Moch.

M. Arthur Ramette. — Oh oui ! c'est « moche ». Les rédacteurs manquent d'imagination.

M. Pierre de Chevigné. — Mme Ginollin a été encore interrogée le même jour. Son deuxième interrogatoire n'a pas grand intérêt et, au fond, confirme le premier.

M. Jacques Duclos. — Vingt-deux, v'là les flics !

M. Pierre de Chevigné. — J'indique simplement qu'interrogée sur les documents trouvés en sa possession quand elle fut arrêtée, Mme Ginollin déclara qu'ils lui avaient été remis par Tréand et qu'elle se proposait de les soumettre à la censure allemande pour publication dans le premier numéro imprimé de *l'Humanité*.

Mme Madeleine Braun. — Où étiez-vous donc pour savoir tout cela ?

M. Pierre de Chevigné. — Voici la liste de ces documents : un feuillet « La cinquième colonne chante victoire », un exemplaire de *l'Humanité* clandestine du 19 juin, un article intitulé : « Les radotages de Gustave Hervé », enfin un tract ainsi libellé : « Assez de sang, assez de misère et de ruines ». Ce tract était probablement destiné à exalter l'esprit de la Résistance. (*Applaudissements au centre, à droite et à gauche. — Exclamations à l'extrême gauche.*)

M. Marcel Servin. — Qui donc disait qu'il ne fallait pas tuer d'Allemands ? C'était quelqu'un que vous connaissiez bien et qui parlait derrière son micro à Londres. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Protestations au centre et sur divers bancs à gauche et à droite.*)

M. Pierre de Chevigné. — J'ai également l'interrogatoire de M. Tréand daté du même jour par le même commissaire Lafont. Tréand, lui, avait plus de métier. Il a commencé d'abord par tout nier. Quand on lui a montré la déposition de Mme Ginollin, qu'il a vu les documents qui avaient été saisis sur elle, il a fait une deuxième déposition, d'ailleurs courageuse, et dont voici des extraits :

M. Georges Cogniot. — Vous étiez donc là ?

M. Pierre de Chevigné. — Tréand prend ses responsabilités et déclare : « J'estime que je n'avais pas à fournir spontanément des renseignements sur mon activité politique, mais dès l'instant où des documents ont été trouvés, tant sur une camarade que sur moi à ce sujet, je tiens à prendre mes responsabilités.

« Depuis lundi, en effet, nous nous sommes rencontrés quotidiennement, ma camarade Ginollin et moi, et nous nous tenions au courant de ce que nous faisions dans l'ordre d'idées qui nous intéressait. Désireux de faire reparaître *l'Humanité* dans les circonstances actuelles où, estimions-nous, elle avait un rôle à jouer, nous nous sommes adressés à la kommandantur pour savoir dans quelles conditions notre journal pourrait paraître. Nous tenions, en effet, à ce que la chose eût un caractère de régularité indiscutable. (*Rires au centre et à droite.*) Mes notes traduisent très bien l'état d'esprit dans lequel nous agissions et l'attitude que nous avions adoptée. »

C'est un homme régulier M. Tréand : il voulait être en règle avec la loi ; c'était certes, la loi allemande, mais enfin, la loi quand même. (*Rires sur les mêmes bancs. — Protestations à l'extrême gauche.*)

M. Marcel Servin. — Que vous respectiez.

M. Pierre de Chevigné. — Après lecture, M. Tréand ajoute : « J'insiste sur ce fait : Par là même que nous nous adressions à M. Dangon, imprimeur de *l'Humanité*, nous montrions que notre activité était ostensible et la publication de *l'Humanité* régulière, et que, dès lors, il n'y avait rien de commun avec la publication de numéros ronéotypés pouvant être diffusés de façon plus ou moins clandestine, soit maintenant, soit dans l'avenir. »

M. Tréand déclare ensuite :

« Ma camarade Ginollin n'a fait de démarches que sur mes indications. J'ai été amené à lui conseiller celles-ci dans les circonstances suivantes : Revenant de Lille, où j'ai constaté que rien ne pouvait être publié sans l'autorisation de la kommandantur, j'y ai appris, en outre, qu'en Belgique, un journal communiste ou plus exactement plusieurs journaux communistes paraissaient régulièrement avec l'autorisation des autorités allemandes locales ».

Mme Eugénie Duvernois. — Vous ne connaissez pas beaucoup la lutte dans la clandestinité pour dire de pareilles énormités.

A l'extrême gauche. — Flicaille !

M. Pierre de Chevigné. — Ce n'est pas moi qui le dis, c'est M. Tréand.

« J'en ai conclu...

M. Georges Cogniot. — C'est absolument faux.

M. Pierre de Chevigné. — « ...que ce qui était fait dans un lieu devait l'être dans l'autre, ou tout au moins pouvait l'être et c'est alors que j'ai eu l'idée des démarches dont il vient d'être question.

« J'étais de très bonne foi et j'étais convaincu que, seules, les autorités locales d'occupation pouvaient trancher les questions relatives à la publication du journal. »

M. Georges Cogniot. — Qui vous a remis ces documents ?

M. Marc Sangnier. — N'interrompez pas.

M. Pierre de Chevigné. — J'entends demander où j'ai eu ces documents. Mais ce sont des documents de justice parfaitement réguliers. Ils se trouvent dans les archives, où vous pouvez les consulter. (*Applaudissements au centre, à droite et sur quelques bancs à gauche. — Exclamations à l'extrême gauche.*)

Les interrogatoires sont toujours dans les dossiers des inculpés au petit Parquet.

J'ai également sous les yeux les interrogatoires de Mmes Schrodt et Grunenberger. Ce sont des comparses dont les interrogatoires n'ajoutent rien au fond de l'affaire. Je vous lis quelques lignes d'une déposition de Mme Schrodt, qui confirme, tout simplement :

« J'ai revu Mme Ginollin hier soir, à vingt heures trente environ, au métro Saint-Martin. Elle nous a déclaré que le lieutenant Weber avait, en tant que représentant de la kommandantur, donné son assentiment à la publication de *l'Humanité* et que nous pourrions paraître vingt-quatre heures après, c'est-à-dire aujourd'hui même, après avoir soumis les articles au visa de la censure. Elle devait, a-t-elle ajouté, revoir le lieutenant Weber à vingt-deux heures environ. »

J'ai enfin une déposition qui peut être contrôlée, celle de M. Dangon. M. Dangon lui, n'était pas inculpé, ni arrêté ; c'était un témoin libre. Vous le connaissez bien, c'est lui qui a imprimé *l'Humanité*, je crois, de 1925 à 1929.

. . . .

M. Pierre de Chevigné. — M. Dangon reconnaît avoir reçu la visite de Mme Ginollin, le 20 juin 1940, en vue de la reparution de *l'Humanité*.

Dans la soirée, il lui fut remis une somme de 50.000 francs pour couvrir les premiers frais de remise en route — à ce moment-là, l'impression des journaux coûtait moins cher qu'aujourd'hui...

. . . .

M. Pierre de Chevigné. — Je ne vous lis pas la fin de la déposition de M. Dangon. Elle ne fait que confirmer les précédentes.

Mais l'intention de faire reparaître *l'Humanité* avec la bénédiction de la kommandantur était si claire que le commissaire Lafont prit la décision suivante — celle-là, je vous la lis :

« ...Vu ce qui précède ;

« Attendu que la nommée Reydet, femme Ginollin, la nommée Lacloche, femme Schrodt, le nommé Tréand Maurice, la nommée Roux, femme Grunenberger sont inculpés ;

« 1° D'infraction au décret du 26 septembre 1939, portant dissolution des organisations communistes ;

« 2° D'infraction au décret du 24 août 1939 autorisant la saisie et la suspension de certaines publications, décret en vertu duquel le journal *l'Humanité* a été suspendu suivant arrêté du ministre de l'Intérieur du 20 août 1939, régulièrement notifié le même jour :

« Mettons les quatre personnes ci-dessus à la disposition de M. le procureur de la République, à qui nous transmettons la présente procédure avec les trois scellés dont il a été ci-dessus question. »

Ces quatre inculpés sont donc maintenant en prison, Mmes Ginollin, Schrodt et Brunenberger à la Petite-Roquette, et M. Tréand à la Santé.

Ils n'y resteront pas longtemps. Ils en sortiront tous les quatre, non pas en juillet, comme l'a dit Mme Ginollin au cours de la dernière séance, mais quatre jours après, c'est-à-dire le 25 juin.

C'est très utile d'avoir des amis. Cela permet de sortir par la grande porte !

Les amis de Mme Ginollin et de M. Tréand, vous allez les connaître par la courte lettre que je vais vous lire, adressée par le directeur de la maison d'arrêt de la Petite-Roquette, à M. le procureur général près la Cour d'appel de Paris :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'au cours d'une visite des autorités allemandes, hier 25 juin, à la prison de la Roquette, la détenue désignée ci-après a été libérée sur ordre de M. le docteur Fritz, conseiller supérieur près le chef de l'administration supérieure allemande à la Chambre des députés ;

« Reydet Eglantine-Denise, femme Ginollin, âgée de trente-deux ans, inculpée d'infraction au décret du 26 septembre 1939 et publication irrégulière d'un périodique, mandat de dépôt de M. le juge d'instruction Pihier du 22 juin 1940. » (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. Pierre July. — Voilà de la résistance, ou je je n'y connais rien !

M. Fernand Grenier. — Si vous nous parliez des rapports de Passy et de la France libre de Londres, avec la cagoule, pendant l'occupation ? (*Exclamations au centre et à droite.*)

M. Pierre de Chevigné. — Une lettre analogue a été adressée presque dans les mêmes termes par le directeur de la prison de la Santé à M. Pihier, juge d'instruction.

M. Georges Cogniot. — C'est un vrai répertoire de police !

M. Pierre de Chevigné. — Ce ne sont pas des rapports de police. Il s'agit d'une lettre adressée au juge d'instruction :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que le nommé Tréand Maurice-Joseph, écroué le 22 juin 1940 en vertu d'un mandat de dépôt de votre cabinet pour infraction au décret-loi du 26 septembre 1939 et fabrication irrégulière d'un périodique supprimé, a été mis en liberté ce jour par ordre verbal de M. Fritz, conseiller supérieur de l'administration militaire allemande. »

Si vous considérez que ces pièces sont des faux, je vous réponds d'abord que vous pouvez les consulter, ensuite — je vais vous rendre la partie belle — que je vais les publier demain matin et vous pourrez ainsi très facilement me poursuivre en diffamation (*Applaudissements à droite et au centre.*)

. . . .

La réponse de Denise Ginollin

Mme Denise Ginollin. — Mesdames, messieurs, j'ai été mise en cause par M. de Chevigné dans des termes qu'il ne m'est pas possible de laisser sans réponse.

J'ai, d'abord, quelques remarques à faire sur la façon de procéder de M. de Chevigné.

Il était jusqu'à présent de tradition que lorsqu'on attaquait un membre de l'Assemblée, lorsqu'on le mettait en cause, surtout d'une façon aussi grave, on le faisait en sa présence. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Or, j'assistais ce jour-là à la séance. Je me suis absentée à 15 heures 45, pour ne revenir qu'à 17 heures. C'est dans cet intervalle que M. de Chevigné s'est livré à des attaques contre moi.

A mon arrivée en séance, à 17 heures, comme à la fin de la séance, M. de Chevigné n'était pas dans l'hémicycle.

Je dois faire remarquer également que, lorsque M. de Chevigné a lancé sa première accusation, il l'a fait de façon anonyme. C'est sur mon insistance, car je voulais connaître mon insulteur, que M. de Chevigné s'est levé pour répéter sa question.

Enfin, je dois préciser que cette accusation a été lancée par M. de Chevigné dans un moment où je dénonçais, comme j'en avais le devoir, le sabotage, par le gouvernement, des accords intervenus entre patrons et ouvriers dans les établissements Bardet, avenue Michel-Bizot, dans le XII° arrondissement, où l'inspecteur du travail, aux ordres de M. Daniel Mayer, ministre du travail et de la sécurité sociale, menaçait de sanctions le patron qui avait fait droit aux revendications posées par les ouvriers.

M. de Chevigné n'a pas eu un mot pour flétrir cette attitude, mais il est venu ici, l'insulte à la bouche.

J'en arrive au fait lui-même. (*Mouvements divers au centre et à droite.*)

Soyez tranquilles ! Vous allez être servis. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Vous avez fait état, monsieur de Chevigné, de documents qui, je l'affirme, ne sont autre chose que des faux qui déshonorent ceux qui les utilisent et ceux qui les répandent. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Jacques Duclos. — C'est une besogne de «flic». On l'a déjà dit. M. de Chevigné « flic » !

M. le président. — Veuillez ne pas interrompre.

Mme Denise Ginollin. — Vous avez prétendu que je ne m'étais pas expliquée sur mon activité en 1940. Permettez-moi de vous répondre, monsieur de Chevigné, que vous ne savez pas lire. Mais je vais vous y aider.

En 1939, Daladier, pour faire sa guerre au peuple, a dissous le parti communiste, interdit la presse communiste, jeté en prison et en camp de concentration les militants communistes et décrété la peine de mort contre eux.

J'étais, en 1939, avec mes camarades dans la lutte engagée pour dénoncer les vrais buts de ce gouvernement de traîtres, qui n'étaient pas à la guerre contre Hitler, mais la préparation de la défaite pour mater le peuple français, à qui la réaction n'avait pas pardonné le front populaire. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Exclamations à droite et au centre.*)

Vous étiez alors, monsieur de Chevigné, avec vos amis contre nous. Et, depuis, on a vu qui avait raison.

En juin 1940, lors de la débâcle, j'étais à Paris. Alors que la radio semait la panique, appelait à la fuite, j'ai considéré que mon devoir était de rester dans ma ville. Car je savais que rien n'était fini. Les Boches arrivaient à la porte de Montreuil. Je les ai vus camper place de Clichy. Mais je savais qu'un jour ils fuiraient et je suis restée à Paris, dans mon pays, pour aider, dans la mesure de mes moyens à leur défaite. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

J'ai été arrêtée en 1940, je le répète comme militante communiste pour mon activité illégale au service de mon pays depuis 1939, activité que j'ai reconnue avec fierté devant le juge d'instruction. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

La police allemande, vous le savez bien, à cette époque, n'opérait pas elle-même. Elle faisait agir la police française, et certains policiers — je dis bien : certains — qu'on retrouve dans le syndicat des épurés, déployaient à cette besogne un zèle méritoire.

J'ai été arrêtée en 1940 par la police française. J'ai été libérée de la prison de la Roquette avec d'autres détenues, arrêtées pour propos dans les queues ou pour faits de ce genre.

Vous auriez sans doute voulu, monsieur de Chevigné, que je refuse de quitter la prison de la Roquette et que les Boches me trouvent dans quelque camp de concentration, d'où ils auraient pu m'envoyer au poteau d'exécution ?

Libérée par la Gestapo, avez-vous dit ! Le mensonge est un peu gros. Il vous est facile de vérifier.

J'habitais alors 87, rue des Orteaux, dans le XXe arrondissement, et vingt-quatre heures après ma libération de la Petite-Roquette la police se représentait à mon domicile pour m'arrêter de nouveau. Vous pouvez vérifier, si vous le voulez.

Mon mari a été arrêté, à son tour, le 10 février 1941, et, pendant quarante-huit heures, il a dû subir le matraquage et les tortures de la police française, qui voulait lui arracher une indication concernant mon domicile.

Notez bien cette date : 10 février 1941. La guerre n'était pas encore déclarée à l'Union soviétique et on arrêtait déjà les communistes parce qu'on ne se trompait pas sur le caractère de leur lutte. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Dès que j'ai été libre, j'ai repris mon activité de militante. Vous ne semblez pas goûter beaucoup cette autre époque de mon activité de résistante, monsieur de Chevigné ! Je m'en excuse, mais je renouvelle mes déclarations. J'ai échappé encore à la police, en 1942, à Troyes, où je n'ai dû ma liberté qu'à la fuite, en abandonnant entre les mains des policiers de Pétain mes papiers d'identité, mon argent et mes vêtements.

Quant à mon arrestation en 1943, je rappelle que j'ai été arrêtée par la S. P. A. C. et livrée par elle à la Gestapo, condamnée à mort par le tribunal allemand de Nantes pour aide aux francs-tireurs et partisans, puis déportée à Ravensbruck et Mauthausen. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Roger Roucaute. — Cela ne vous est pas arrivé, monsieur de Chevigné !

Mme Denise Ginollin. — Mon attitude au camp a été celle d'une Française qui considérait que la Résistance n'était pas terminée pour elle.

J'ai relevé dans l'intervention de M. de Chevigné, parlant du journal qu'il dirige, cette remarque : « *Le Pays* n'a pas été un journal clandestin. Mais de cette clandestinité-là, avec l'imprimatur du lieutenant Weber, moi, je n'en aurais pas voulu. » Eh bien ! monsieur de Chevigné, je vous demande d'amener un seul numéro de « *l'Huma* » qui ait paru avec l'approbation de la kommandantur. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Exclamations au centre et à droite.*) Pas un seul numéro de *l'Humanité* n'a paru avec l'autorisation de la kommandantur et vous savez bien que *l'Humanité* a été le seul organe clandestin à cette époque. (*Protestations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Charles Serre. — Ce n'est pas vrai !

Mme Denise Ginollin. — Vous savez bien que, dès 1939, nous n'avons jamais demandé à un quelconque préfet de police l'autorisation de faire paraître *l'Humanité*. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Antoine Demusois. — Il le sait bien, mais c'est un domestique qui est venu faire sa méprisable besogne.

Mme Denise Ginollin. — Oui, notre journal a paru au lendemain de son interdiction ; mais vous en êtes encore à chercher un texte, une ligne qui ne soit un appel à la lutte contre Vichy et contre l'occupant.

En réalité, vous n'avez pas fait paraître le journal *Le Pays* parce qu'il y avait des risques à courir et que vous ne vouliez pas courir ces risques. (*Exclamations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Antoine Demusois. — Ils étaient trop lâches.

Mme Denise Ginollin. — C'est l'honneur de notre « *Humanité* », c'est l'honneur de notre comité central et de tous nos militants communistes d'avoir été les premiers à braver la Gestapo et la police de Pétain pour ranimer l'espoir des Français et pour appeler les patriotes à la Résistance, et vos faux et vos injures n'effaceront jamais cela. Vous le savez et c'est ce qui vous enrage. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Voilà mes références. Mais maintenant je veux citer les références de M. de Chevigné.

J'affirme que les basses calomnies et les faux dont il a fait usage, il est allé les chercher, je le répète, dans les poubelles de journaux comme *l'Epoque*, qui compte parmi ses collaborateurs un certain M. Picard, lequel a été, sous l'occupation, le chef des indicateurs envoyés par les Boches dans les organisations de résistance, ce M. Picard blanchi maintenant comme tant d'autres et qui a été arrêté, il y a quelque temps, pour une affaire liée au plan bleu. (*Exclamations au centre et à droite.*)

Ces gens-là, convaincus de trahison, ne sont pas à un faux près, n'est-ce pas ? (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

A *l'Epoque* encore, on rencontre un certain M. Soutif, tortionnaire de patriotes, protégé de de Wavrin, l'intime de M. de Chevigné et de de Gaulle, et qui est actuellement arrêté pour l'affaire du plan bleu (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Je pourrais ajouter d'autres noms à cette liste, car j'en ai beaucoup. M. de Chevigné est bien en cour, comme vous le voyez. On a les amis qu'on mérite. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. de Chevigné est arrivé en France après la libération avec le général de Gaulle qu'il était allé rejoindre à Londres où il exerçait les fonctions de chef d'état-major de Kœnig.

Je sais aussi qu'il est lié, par des liens familiaux assez étroits, avec les milieux bancaires qui nous sont bien connus de la banque d'Algérie, de la banque de Paris et des Pays-Bas, des Rothschild. (*Exclamations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

A droite. — Nous y voilà !

Mme Denise Ginollin. — Et je me suis laissé dire,

monsieur de Chevigné, que votre journal *Le Pays* serait contrôlé par un certain M. Pierre Betmann, pour le compte des Mirabaud, des fameuses mines de Bor, vendues par ces messieurs aux Allemands.

M. Jacques Duclos. — Voilà la collaboration !

Mme Denise Ginollin. — Et la femme de M. Pierre Betmann est née Hottinger, du baron Hottinger, chez lequel il a été découvert, le 15 octobre 1947, un dépôt de deux cents obus antichars, au château de Boissy-Saint-Léger. Et M. Hottinger est inscrit au R. P. F. comme vous-même.

L'Aurore aussi pavoise depuis deux jours. Bien sûr, du moment qu'il s'agit de salir la Résistance. (*Protestations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Philippe Livry-Level. — Ah ! non, pas cela ! La Résistance n'est pas le monopole d'un parti ; elle appartient à la France !

Mme Denise Ginollin. — Toutes vos interruptions ne m'empêcheront pas de vous dire vos vérités.

M. Philippe Livry-Level. — Il ne s'agit pas de nos vérités, mais de la vérité tout court. Et je répète simplement que la Résistance appartient à la France. Nous avons assez d'entendre dire qu'elle appartient à un parti.

M. Marcel Poimbœuf. — Elle n'est pas, en tout cas, le monopole du parti communiste.

M. Yves Péron. — Silence aux rédacteurs de la charte de Pétain ! C'est un comble d'entendre M. Poimbœuf parler de la Résistance !

M. Marcel Poimbœuf. — J'ai quelque qualité pour en parler autant que M. Péron.

M. Antoine Demusois. — Vous étiez moins vaillant à Alger, monsieur Poimbœuf !

M. Marcel Poimbœuf. — Je l'ai été ailleurs et avant, monsieur Demusois.

Mme Denise Ginollin. — Du moment qu'il s'agit de salir la Résistance, comment *l'Aurore* ne serait-elle pas là, puisqu'elle compte, elle aussi, des gens comme M. Jean Piot, collaborateur d'un Déat ?

Mais je répète que les documents que vous utilisez, monsieur de Chevigné, sont des faux dignes des officines de la Gestapo. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Tous ont été fabriqués pour la mauvaise cause que vous servez aujourd'hui et qui n'est pas celle de la République.

Si vous saviez que j'ai été, à un moment quelconque, libérée par la Gestapo et compromise par elle, vous vous garderiez bien de le dire aujourd'hui, vous vous garderiez bien de me démasquer. Vous feriez avec moi comme vous avez fait avec d'autres, pour que je continue, au sein de mon parti, la sale besogne que faisaient ces traîtres, que nous avons chassés de nos rangs et qui ont trouvé la mort qu'ils méritaient, la mort des lâches. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Si j'avais été libérée par la Gestapo, compromise par elle, je n'aurais pas été condamnée à mort par un tribunal militaire allemand et déportée à Ravensbruck et à Mauthausen. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Je n'aurais pas sur moi les traces des violences que j'ai subies. La Gestapo aurait simulé une évasion, comme elle l'a fait pour d'autres et j'aurais pu faire, au sein de la Résistance, le travail de traîtres comme Hardy, pour lequel vous réclamez pitié et qu'on retrouve parmi les hommes du plan bleu. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Tout cela, vous le savez. Mais vous mentez parce que le parti communiste apparaît de jour en jour davantage comme le seul décidé à défendre les institutions républicaines et l'indépendance française contre vous, comme il les a défendues contre l'occupant. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Exclamations et rires au centre et à droite.*)

Vous en êtes réduit à l'insulte et à l'utilisation de faux policiers parce que vous ne pouvez plus, parce que vous ne pourrez plus renouveler ce que vous avez fait contre le parti communiste : l'emprisonnement des militants, la destitution des élus et l'assassinat des communistes, malgré ce que souhaite le Rassemblement du peuple français, auquel vous appartenez. (*Exclamations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Votre haine anticommuniste vous conduit déjà loin. Mais vos insultes et vos faux policiers me montrent que j'ai bien fait de choisir le chemin qui est le mien, et je veux vous dire, du haut de cette tribune, ma fierté d'appartenir au parti que vous attaquez avec de telles armes.

De ce côté de l'Assemblée (*l'extrême gauche*) nous nous appuyons sur quelque chose de solide. Ce quelque chose, c'est le peuple, et contre cela vous ne pourrez jamais rien faire.

C'est tout ce que j'ai à vous dire. (*Applaudissements prolongés à l'extrême gauche.*)

La réplique de M. de Chevigné

M. Pierre de Chevigné. — Je demande la parole.

A l'extrême gauche. — Policier ! Flic ! Gestapo !

M. Ambroise Croizat. — Allez donc rejoindre de Wavrin !

M. Yves Péron. — Silence à ceux auxquels la Gestapo a fait ses confidences !

Nous n'avons pas, nous, reçu les confidences de la Gestapo !

A l'extrême gauche. — Vous êtes un calomniateur, monsieur de Chevigné. (*Rires et exclamations au centre et à droite.*)

M. le président. — Il faut en finir avec cet incident.

M. Pierre de Chevigné. — Je suis entièrement d'accord avec vous, monsieur le président.

M. le président. — Il est exact qu'à deux reprises cet incident a été évoqué ici ; la première fois, l'un des interlocuteurs manquait ; la seconde fois, c'était l'autre.

Nous ne pouvons admettre que, de ce fait, de tels incidents ne cessent de rebondir.

Je viens de donner la parole à Mme Ginollin par une interprétation, je crois, libérale du règlement (*Approbations au centre et à droite*), comme je l'ai fait avec vous, monsieur de Chevigné. (*Rires à l'extrême gauche.*)

Je vous demande, monsieur de Chevigné, de comprendre qu'il faut en finir.

Cependant, puisque vous avez été mis en cause, je veux bien vous autoriser à dire quelques mots, mais quelques mots seulement, et l'incident sera clos. (*Très bien ! très bien ! sur de nombreux bancs.*)

M. Pierre de Chevigné. — C'est entendu, monsieur le président. Je vous remercie. Je ne garderai pas la parole plus d'une minute.

Je comprends très bien l'émotion de Mme Ginollin et celle de son parti. (*Rires et exclamations à l'extrême gauche.*)

J'ai apporté, à la tribune de cette assemblée...

M. Arthur Ramette. — Mouchard !

M. Pierre de Chevigné. — ...des documents, des faits...

A l'extrême gauche. — Des calomnies.

M. Pierre de Chevigné. — ...qui, s'ils sont exacts, sont, en effet, très graves, accablants, car, s'ils sont exacts, ils constituent un crime d'intelligences avec l'ennemi. (*Très bien ! très bien ! au centre et à droite. — Exclamations à l'extrême gauche.*)

M. Roger Roucaute. — « S'ils sont exacts », dites-vous. Vous n'êtes donc pas sûrs qu'ils le soient ?

M. Arthur Ramette. — Nous notons l'aveu.

M. Pierre de Chevigné. — Je partage l'opinion de M. le président de cette assemblée : cette affaire ne doit plus être évoquée dans cette enceinte.

Il y a quelques jours, j'ai proposé au parti communiste de la transporter dans une autre enceinte, dans une enceinte de justice.

Dans cette enceinte de justice, si les faits ne sont pas reconnus exacts, c'est moi qui serai condamné; s'ils sont reconnus exacts, nul doute qu'il sera ouvert une instruction pour intelligences avec l'ennemi contre Mme Ginollin et contre son parti au nom duquel elle a agi. (*Applaudissements sur de nombreux bancs au centre, à gauche et à droite. — Vives protestations à l'extrême gauche.*)

Scission ou Renaissance?

Pour l'unité syndicale dans la C. G. T.-Force ouvrière

Si on la détache du mouvement de grève qui l'a précédée, la scission de la C. G. T. est un événement surprenant. Sans être absolument inattendue, elle ne s'inscrivait pas dans les perspectives les plus immédiates. Il a fallu la conférence de Force Ouvrière des 18 et 19 décembre, où la grosse majorité des délégués adoptèrent une position contraire à celle que conseillaient jusqu'alors les militants responsables du mouvement. Abandonnant tout espoir de redressement de la C. G. T. de l'intérieur, la conférence Force Ouvrière a décidé le départ ; elle a démissionné ses cinq secrétaires confédéraux.

Raisons d'un départ

Ce vote de la conférence de Force Ouvrière a traduit les sentiments des militants jetés dans le mouvement de grève dans des conditions absolument inadmissibles pour des syndicalistes et, souvent, traités de façon indigne. Le Comité national de la C. G. T. du 13 novembre avait décidé une consultation générale des syndiqués. Les résultats devaient être soumis à une nouvelle réunion le 19 décembre, où des décisions allaient pouvoir être prises en connaissance de cause. Or, immédiatement après le C. C. N. du 13 novembre, on assista à l'éclosion des fameux mouvements appelés d'abord « spontanés » et dont les fédérations colonisées finirent par prendre la responsabilité publique. Les décisions statutaires de la C. G. T. étaient oubliées par ceux-là mêmes qui les avaient proposées et qui devaient les appliquer. La légalité syndicale était bafouée. Les organisations se sentirent lancées dans une aventure dont elles ignoraient les origines et les objectifs, et pour laquelle on s'était passé de leur avis.

Les militants soucieux de l'organisation pouvaient d'autant moins accepter un tel manquement aux règles essentielles du syndicalisme que le mouvement coïncidait étrangement avec des besoins évidents de politique intérieure et internationale. On eut beau répéter que les grèves n'avaient absolument rien à voir avec la conférence des « quatre » et que le tournant tactique du parti communiste n'y était pour rien. Croyait-on pouvoir duper encore les militants responsables ? Ils savaient bien que le problème des salaires ne datait pas d'hier ; que, posé depuis la libération, il n'avait pas été résolu (et il n'est pas encore près de l'être). Lorsque les collègues communistes des dirigeants de la C. G. T. participaient au gouvernement, les revendications ouvrières étaient déjà profondément justifiées. Pourtant, on n'y apportait que des palliatifs, quand ce n'étaient pas des refus et des formules « atomiques » du calibre de celle de « la grève arme des trusts ».

La précipitation avec laquelle les grèves furent lancées, l'exagération des mots d'ordre, l'extravagance des appels et de certaines consignes occultes, le recours à des procédés de violence et de provocation qu'on avait eu le tort de croire abandonnés, tout contribuait à aggraver le caractère suspect du mouvement.

On comprend fort bien que des militants de l'usine, de la mine et du réseau aient réfléchi deux fois avant de s'engager. La discipline syndicale ne fut jamais celle de l'armée. Le syndicalisme n'a jamais demandé aux ouvriers d'obéir sans comprendre. Il ne cessait pas, au contraire, d'en appeler à la conscience de la classe ouvrière, à son sens des responsabilités. Syndicalement parlant, l'obligation de grève n'était pas valable, du fait de la non-application des décisions confédérales. Du fait aussi de l'origine mystérieuse du mot d'ordre brusqué. Ne pas faire grève n'était en aucune manière faire œuvre de jaunes. Le jaune est celui qui enfreint les décisions régulières de la majorité des ouvriers d'une entreprise. Or il n'y eut pas de décision régulière, pas plus qu'il n'y eut de discussion préalable, de consultation, de vote. Il fallait marcher, sans comprendre, vers l'inconnu.

Ce qui, peut-être, a le plus poussé les militants de Force Ouvrière à en finir avec la duperie de l'unité syndicale, ce furent les « méthodes » par lesquelles on traita les syndicalistes qui, pour des raisons aussi sérieuses, refusèrent de participer au mouvement. Les petits saints de la veille qui donnaient jésuitiquement du « cher camarade » aux « ex-confédérés », devinrent subitement autant de vomitoires. Les coups s'ajoutèrent aux épithètes. On organisa la chasse aux récalcitrants. Le « parti des matraqueurs » se mit en pleine action, sans plus respecter la dignité humaine que, naguère, les bandes nazies. On a cité des cas : assommades de responsables confédérés, militants promenés nus dans les rues par des meutes de forcenés. Les syndicalistes à l'ancienne manière n'auraient jamais traité de pareille façon même des jaunes authentiques. Il est bien facile de concevoir que les militants ouvriers de 1947 n'aient pu accepter la résurrection de méthodes parfaitement hitlériennes.

Commencé hors de la légalité syndicale, conduit au mépris des règles éprouvées de la vie ouvrière, le mouvement de grève fut jusqu'à son terme une opération extra-syndicale. En admettant même la spontanéité, n'était-ce pas la C. G. T. qui, normalement, aurait dû prendre la grève en main et la conduire à sa conclusion ? Or, en constituant un « comité national de grève », on élimina du mouvement les secrétaires confédéraux non communistes. Décidée en dehors de la C. G. T., c'est en dehors de la C. G. T. que la grève prit fin, par un échec, d'ailleurs.

Ces faits éclairent la décision du 19 décembre. Sans eux, on la comprendrait mal. Elle constitue une réaction de dignité de la classe ouvrière contre la tentative de force dont elle fut victime de la part des communistes. Elle eût été, certes, moins brutale si les militants avaient pu croire qu'il ne s'était agi que d'erreurs, de faits isolés, et qu'on allait d'un commun accord, du haut en bas de la C.G.T., corriger ces fautes, revenir à la démocratie syndicale. Mais personne ne se faisait d'illusions. Surtout à Paris, où, par l'exemple de l'Union des syndicats, on savait depuis longtemps que l'unité syndicale aboutit à la dictature des dirigeants communistes sur le mouvement syndical.

Il faut ajouter, pour être complet, le commencement de la débandade. On ne joue pas à la grève. On ne joue pas avec la grève. Le mouvement de novembre a coûté très cher aux effectifs. Les syn-

diqués témoignent leurs sentiments avec leurs pieds. Ils quittent les syndicats. La conférence de Force Ouvrière fut placée devant l'imminence de départs massifs. On pensa, et on n'eut pas tort, qu'il était préférable de retenir les partants dans une organisation habitable, plutôt que de s'ensevelir dans les ruines d'une C. G. T. devenue la C. G. T. communiste.

L'unité syndicale impossible avec les dirigeants communistes

Ceux qui furent les constants défenseurs de l'unité syndicale ne peuvent se réjouir de la scission. Ils sont pourtant obligés d'admettre son caractère inévitable.

Les agissements communistes dans les syndicats ne nous obligent pas seulement à reviser la conception de la discipline syndicale et celle de la discipline de la grève. Ils nous obligent aussi à reprendre l'idée même de l'unité syndicale, à en revoir le contenu et les possibilités.

L'unité syndicale est possible quand le syndicat groupe des militants soucieux de faire prospérer l'organisation afin d'assurer au maximum la défense des intérêts ouvriers.

L'unité syndicale cesse d'être possible lorsque, dans le syndicat, un groupe applique des mots d'ordre extérieurs pour entraîner l'organisation dans des mouvements décidés en dehors d'elle et sans rapports réels avec les revendications.

L'unité syndicale est possible quand les syndiqués peuvent librement discuter les décisions d'action et fixer eux-mêmes les modalités et l'heure de l'action ainsi définie.

L'unité syndicale cesse d'être possible lorsque les syndiqués sont mis par la violence dans l'obligation de faire une grève qu'ils n'ont pas décidée et qu'ils ne comprennent pas.

L'unité syndicale est possible quand il s'agit pour tous de développer la capacité ouvrière.

L'unité syndicale n'est plus possible lorsque certains veulent se servir de la classe ouvrière comme d'une masse de manœuvre sur l'échiquier politique, national ou international.

L'unité syndicale est possible avec tous les ouvriers et toutes les ouvrières qui désirent lutter pour l'amélioration de leurs conditions de vie et pour l'émancipation de leur classe.

L'unité syndicale est impossible avec les dirigeants communistes qui veulent établir la dictature de leur parti sur le mouvement syndical d'abord, sur l'ensemble du pays ensuite.

Telle est l'amère vérité.

Les « otages » qui s'installent à la place des secrétaires confédéraux démissionnaires ne doivent se faire aucune illusion sur le caractère de l'unité qu'ils prétendent continuer. Depuis plusieurs années, on sait comment les communistes utilisent les ambitieux médiocres. On commence à apprendre maintenant de quelle façon ils « liquident » ceux dont ils ont cessé d'avoir besoin. Les nouveaux « chers camarades » ne sont pas autre chose que des traîtres en sursis, les Petkov syndicaux de demain.

Car, pour les communistes, l'unité syndicale n'a jamais été qu'une grande manœuvre.

Aspect inquiétant de la question

L'unité syndicale était bonne, elle était apparemment solide lorsque les communistes pratiquaient la collaboration gouvernementale, parallèlement à l'accord entre l'Union soviétique et les démocraties anglo-saxonnes. Le « bout de chemin » était fleuri.

Tournant brusque, quand l'accord international disparaît et que se dévoile l'âpre lutte des deux impérialismes pour la domination du monde. Moscou oblige à rompre la collaboration gouvernementale. Simultanément, il faut éliminer des syndicats les « corps étrangers » incapables de suivre jusqu'au bout la politique conséquente de défense de l'Union soviétique. L'unité syndicale cesse d'être une valeur.

Cela s'opère avec plus de savoir-faire qu'en août 1939. Les dirigeants communistes ont acquis l'expérience qui leur avait visiblement manqué lors du pacte germano-soviétique. Ils s'étaient laissé mettre dans l'illégalité et éliminer des syndicats comme des conscrits. Aujourd'hui, indiscutablement, ils ont plus de métier.

La scission syndicale constitue certes, pour eux, un échec. Les dirigeants de Force Ouvrière, poussés par la « base », ont justement pris leur décision de départ avant d'être coupés de leurs éléments actifs. Rester à la direction confédérale, c'était perdre ses troupes, s'isoler, s'exposer à être « liquidé » sans phrase et sans espoir.

Mais l'événement n'en est pas moins annonciateur de danger. Il traduit sur notre plan le raidissement des communistes consécutif à l'état de scission international. Ce raidissement souligne le danger de guerre. Nous n'avons pas eu la guerre pour Noël, comme le pensaient certains ministres. Mais nous avons eu la scission syndicale. Il est difficile de considérer cela autrement que comme un pas vers la guerre. Il n'est pas possible d'examiner la situation syndicale transformée, de prendre les décisions nécessaires, en oubliant cet aspect inquiétant de la question.

Que faire ?

Supposons tout de même encore un temps de répit. Si la guerre, contre laquelle nous ne pouvons pas grand-chose, nous laisse le temps de choisir, quel sera notre choix ? Pour moi, la réponse est nette. Je vais, je suis à la C. G. T. Force Ouvrière. Je ne puis prétendre que la solution soit aussi facile pour tous. Il est des situations corporatives beaucoup plus compliquées. Le choix n'est pas toujours commode.

Mais il sera difficile d'empêcher la cassure des fédérations, celle des unions départementales. Là où il sera malgré tout possible de conserver l'unité du syndicat, comment celle-ci pourra-t-elle subsister lorsqu'il s'agira de choisir entre deux fédérations, entre deux unions départementales ?

L'autonomie ne sera qu'une solution provisoire. L'isolement corporatif ne pourra durer. Un organisme de liaison des organisations autonomes ne sera, en fait, qu'une troisième C. G. T. Or il y en a déjà assez de deux.

Les militants de la C. G. T. Force Ouvrière se rendent-ils compte que l'avenir du mouvement syndical français dépend de la façon dont ils organiseront la C. G. T. nouvelle, de l'orientation qu'ils lui imprimeront lors de son congrès constitutif ?

Les militants qui ne rejoignent pas la C. G. T. Force Ouvrière, qui hésitent ou qui s'en détournent, perçoivent-ils qu'ils laissent échapper l'occasion de fournir à l'organisme nouveau le moyen d'être quelque chose de neuf et de mieux et de réaliser en lui-même l'unité syndicale la plus large et la plus efficace ?

L'adhésion à la C. G. T. Force Ouvrière ne saurait constituer un ralliement à des conceptions particulières et discutables du mouvement syndical. Plus simplement, il s'agit d'apporter son effort à une tentative sincère et désintéressée, je le crois, de rénover le syndicalisme, d'en faire la maison habitable pour tous, de lui redonner sa capacité de défense et d'émancipation.

Pour rendre la C G. T. Force Ouvrière habitable, que faut-il donc ?

En premier lieu, la démocratie syndicale. Le syndicalisme est un mouvement. Il n'est pas, il ne doit pas être « coiffé » d'une doctrine, affublé d'une étiquette. C'est une pratique, ce n'est pas une théorie. Il en découle la liberté la plus large dans la discussion et dans le choix des voies et moyens propres à assurer la défense quotidienne des intérêts ouvriers. Pour que cette liberté ne soit pas illusoire, pour que le choix puisse être judicieux et raisonné, la structure syndicale doit éviter qu'aucun point de vue ne soit étouffé, même s'il n'est pas celui d'une organisation dite « de masse ». La représentation proportionnelle, c'est sans doute très bien, mais cent mille syndiqués peuvent être dans l'erreur, et dix dans le vrai. Il faudrait rendre aux organismes formant la C. G. T. l'autonomie indispensable à la vie et à l'élaboration des tactiques, ne plus faire des secrétaires confédéraux ou fédéraux des « généraux » commandant d'armée, ni des secrétaires d'union des préfets.

L'indépendance absolue du syndicalisme est exigible. Le mouvement doit être absolument autonome, déterminer en lui-même et par lui-même ses raisons et ses actes. Il semble indispensable de préciser et d'étendre les incompatibilités. Plus de cumul de fonctions syndicales et politiques, quelles que soient celles-ci, fussent-elles seulement celles de membre du comité central, du comité directeur ou d'un comité régional d'un parti. Plus de candidats, ni d'élus politiques. Il faudrait même aller plus loin. Choisir de préférence les responsables parmi ceux qui n'appartiennent à aucun parti. Demander au membre d'un parti et au franc-maçon de se « mettre en sommeil » dès qu'ils acceptent une fonction syndicale.

Dans le même souci d'autonomie, ne plus accepter de délégations permanentes dans les organes gouvernementaux. La C. G. T. ne peut refuser son avis quand on le lui demande. Elle ne peut non plus négliger les contacts utiles à la défense des revendications. Mais elle ne doit pas s'intégrer à l'Etat sous peine de se défigurer aux yeux des travailleurs, dont il lui faut demeurer la fidèle expression. Présence partout où il le faut, mais présence limitée à des objectifs précis, de la durée strictement nécessaire, avec délibération préalable et compte rendu de l'exécution du mandat.

Expression publique indépendante. Le mouvement syndical peut prétendre se faire entendre directement des travailleurs. Ceux-ci devraient disposer de leur presse, de leurs éditions, de leur propagande parlée. La C. G. T. pourrait et devrait avoir son journal quotidien et son poste radiophonique. Il est temps pour elle de parler hors des organes politiques déformants et des émissions d'Etat.

Non-rééligibilité partielle des « fonctionnaires ». Le syndicalisme n'est pas une carrière. Il n'a que faire du système représentatif. Le secrétaire est un exécutant. La classe ouvrière choisit en elle les meilleurs. Mais le métier use l'homme, qui ne dispose d'ailleurs, comme les autres hommes, que d'une période assez courte de plein emploi, d'intense activité. Il faut renouveler souvent. C'est d'ailleurs plus facile maintenant que le droit syndical est reconnu, et possible le retour au travail. Ce serait profitable aux syndiqués, qui pourraient utiliser leurs militants dans la meilleure période de leur vie, et bénéficier de l'expérience accumulée.

Enfin, ne pas oublier que le mouvement syndical, c'est avant tout la vie de chaque jour, le souci du budget ouvrier, du travail, des conditions du travail, de l'apprentissage, de l'éducation des enfants. Besogne obscure, parfois rebutante, mais pour laquelle précisément, sont faits les syndicats. Le congrès constitutif de la C. G. T. Force Ouvrière se réunit dans un moment où la condition ouvrière se voit terriblement diminuée. Le rapport entre les salaires et les prix s'est distendu depuis 1938 au point qu'il n'est nullement démagogique de dire que le pouvoir d'achat des travailleurs n'est plus aujourd'hui que la moitié de ce qu'il était avant 1940. La revendication des salaires est forcément permanente. Elle devrait se poser, il faut le dire, sur un terrain différent de celui où elle a été jusqu'alors maintenue. La fixation des salaires par l'Etat présente au moins deux graves inconvénients. Les salariés deviennent des quémandeurs. La solution est un problème politique.

Le minimum vital pourrait, si l'on veut, être fixé par la loi. Mais la loi ne saurait aller au delà. C'est aux syndicats qu'il appartient, en partant du minimum vital, d'obtenir directement les rémunérations complémentaires en réduisant, d'ailleurs, les dizaines d'échelons, les centaines de « points » et de coefficients où les ouvriers se perdent et où s'excitent les concurrences des catégories. On devrait radicalement simplifier le système, avoir plus le souci du budget de la grande masse que celui des hiérarchies compliquées et quelquefois insultantes, toujours néfastes à l'ensemble du mouvement.

Ne pas hésiter à élargir le problème, à poser la question du régime. Il n'est pas possible, dites-vous, que l'augmentation des salaires n'entraîne pas celle des prix. C'est donc que le système n'est pas bon, puisque, quoi qu'il fasse, le producteur ne peut utiliser son produit. Revoyons en conséquence les bases. Recherchons les transformations indispensables. Modifions ce qui doit être modifié. Supprimons ce qui doit être supprimé. Accomplissons la révolution économique pour rendre viable la société des producteurs libres.

***

Le syndicalisme français ne sera pas blessé à mort par cette scission. J'ai au contraire la conviction que, si tous les syndicalistes se retrouvent à la C. G. T. Force Ouvrière et si celle-ci le veut, il pourra reprendre sa marche, accroître sa force, renforcer son unité. Il suffira de ne jamais oublier que le syndicalisme, c'est d'abord l'action quotidienne.

Maurice CHAMBELLAND

Sagesse et raison

Au moment où paraissait notre dernière note sur la baisse de prix qui s'était produite en Italie du fait de la suppression de l'inflation due à la « cavalerie » bancaire, le vieux ministre Einaudi prenait une seconde mesure non moins sage, non moins rationnelle. Il supprimait le cours artificiel, complètement faux, que l'Etat italien avait, jusque-là, prétendu imposer à la lire, en ramenant le cours légal de celle-ci à sa valeur véritable, à son vrai pouvoir d'achat : il a fixé le taux d'échange des devises étrangères et de la lire à un niveau très sensiblement le même que celui déjà en vigueur au marché « noir », le marché honnête, celui où n'intervient pas l'Etat, et où, en conséquence, les choses se vendent à leur vrai prix.

Bien mieux ! comme il n'est pas sûr que les mesures prises pour enrayer l'inflation suffisent à la supprimer complètement et que, par conséquent, la valeur vraie de la lire est encore susceptible de varier, Einaudi a décidé que **tous les mois** les cours des devises étrangères seraient révisés afin que le pouvoir d'achat de la lire en Italie et celui des monnaies étrangères dans leurs pays respectifs demeurent égaux.

Je disais, il y a quelque temps : il faut supprimer l'inflation ou s'y installer. Le vieux libéral italien fait les deux choses à la fois : tout en tentant de supprimer l'inflation, il s'y installe par le moyen de l'échelle mobile. — **R. L.**

Les grèves sous la matraque

A Clermont-Ferrand

Le mouvement a débuté le 25 novembre. Chez Michelin, les votes par atelier auraient donné au total une légère majorité contre la grève, mais les résultats en ont été faussés, soit par les menaces directes des représentants du P. C., soit par des votes truqués dans certains ateliers (on a compté plusieurs bulletins tirés de la même enveloppe, lorsque les scrutateurs étaient du P.C.) La majorité réelle devait donc être plus forte que les chiffres annoncés. La maîtrise a voté contre la grève à une forte majorité.

Après le vote, l'arrêt a été total et immédiat aux usines Cataroux — des presses ayant été mises hors d'usage. A l'usine des Carmes, arrêt du travail dans les ateliers ayant voté pour la grève. Dans les autres, le travail continuait, malgré les menaces. Mais la direction, craignant les sabotages, a décidé de fermer l'usine qui a été immédiatement occupée.

Chez Bergougnan importante majorité contre la grève. Le travail protégé par la seule police locale a toujours continué malgré provocations et menaces aux heures de sortie.

A la gare, la situation a été très confuse, la circulation des trains étant tantôt réduite, tantôt arrêtée, sans que le travail ait jamais cessé complètement et que la gare ait jamais été occupée. Des aiguillages ont été bloqués.

Dans les tramways, majorité contre la grève, le travail persiste d'abord malgré les menaces. Jusqu'au 3 décembre, pas d'incidents importants.

Marchadier, le leader communiste, étant venu haranguer les ouvriers de Conchon-Quinette, qui s'étaient prononcés « contre », ceux-ci lui ayant dit de s'en aller et ayant fermé la porte sur lui avant qu'il soit sorti complètement de la pièce, il a tiré son revolver de sa poche, mais l'a rentré aussitôt.

Le préfet dans la semaine du 1 au 7 propose : pour Michelin, nouveau vote pour ou contre, hors de l'usine, sous le contrôle du bureau des anciens combattants et déportés. Cette proposition est refusée : 1° par le bureau communiste de la C.G.T. ; 2° par la direction de Michelin

Le 3 décembre, nouvelle pression contre les traminots. Certaines voitures sont envahies, les organes de commande retirés. Comme ces faits n'ont provoqué aucune précaution, le dépôt des tramways est envahi la nuit suivante et les machines sabotées.

L'après-midi du 4, la permanence du parti S.F.I.O. est envahie par une centaine de manifestants : des 3 camarades présents (dont une jeune fille), l'un est frappé, tout est saccagé, dossiers, mobilier, etc.

Le 5, l'établissement Ollier, qui n'a pas débrayé, est envahi sous la direction des dirigeants de l'U. D. ; ceux-ci sont arrêtés pour entrave à la liberté du travail. Marchadier organise aussitôt une grande manifestation à la préfecture ; celle-ci est très bien gardée. Marchadier est reçu, le préfet négocie, accorde la liberté provisoire des détenus contre triple engagement de Marchadier : réprobation des sabotages, acceptation d'un nouveau vote pour Michelin, appel au calme ; à la sortie de la préfecture, Marchadier n'en affirme pas moins du haut des marches avoir obtenu la libération sans condition des détenus, mais le soir il se conforme à son engagement de parler à la radio dans le sens de ses promesses au préfet.

Les trams marchent sous protection policière.

Le vote chez Michelin a lieu le mardi 9 : Inscrits 10.800, votants 5.300. Pour la reprise du travail 4.700. Pour la grève 500.

Les communistes avaient déconseillé le vote, menacé les votants.

Après le vote, ils disent : 60 % des ouvriers sont pour la grève.

Le 9 au soir, on apprend que la C.G.T. ordonne la reprise du travail. Marchadier et les autres dirigeants disent que les ordres de Paris ne changent rien, que le travail ne doit pas reprendre, cela, ils le répètent jusqu'au 10 à 13 h. 30, jusqu'à ce que la rentrée soit effectuée dans l'ordre et le calme.

Chez les mineurs de la Loire

Le 8 décembre, un camarade de la Ricamerie écrivait :

« Ce que nous avons vu n'est pas beau : grève déclenchée avant toute remise de cahier de revendications par une poignée d'exaltés souvent étrangers à la boîte et même à la corporation dans laquelle ils opéraient, violences et brutalités, etc... », terminant par ces paroles pessimistes :

« Mes prévisions sont que, lorsque le gonflage artificiel aura cessé, il n'y aura que le dégoût de toute action et le goût de la danse, du billard, de la belotte ou de la pêche à la ligne. »

Un peu plus tard, un autre camarade nous donnait ces précisions pour Roche-la-Molière :

« Dans certains puits la grève a été décidée à main levée, dans d'autres à bulletin secret... selon que le délégué était ou n'était pas communiste.

» Mais quatre ou cinq jours après le mécontentement était général et les ouvriers vinrent trouver Lheureux et un autre camarade leur demandant d'accompagner une délégation à la Préfecture pour faire procéder à un referendum, conformément au désir des syndicalistes de la C. G. T. Une délégation avec Lheureux fut reçue par le Préfet et le referendum fut décidé pour le lendemain sous le contrôle d'un représentant du service des mines et des représentants des syndicats (le syndicat C. G. T. refusa).

» Les mineurs venaient voter en masse malgré la pression des éléments communistes, alors ceux-ci, à midi 45, tentèrent d'enlever l'urne. Ils l'avaient emportée au moment le plus calme, et allaient la brûler l'ayant arrosée d'essence. Des agents de police réussirent à la reprendre et à la ramener à la mairie. Malgré l'obstruction organisée par les staliniens sur 1300 votants environ, 1190 se prononcèrent pour la reprise et 110 contre. La reprise n'eut pas lieu cependant, car la petite ville fut envahie par des matraqueurs casqués et armés de gourdins qui interdirent l'accès des puits.

» Un représentant de F. O. fut violemment frappé par des dizaines de ces étrangers amenés en camions par les staliniens, pour être intervenu pour un camarade qui, indigné par les propos des orateurs, s'était écrié : « A Moscou ».

» J'oubliais de vous dire qu'à une réunion organisée spontanément par les mineurs, deux jours avant le referendum, malgré le sabotage d'une équipe d'excités, cinq ou six mineurs seulement se prononcèrent pour la grève, et un millier contre. »

Un autre camarade nous signale qu'un mineur quittant le travail, avait été enlevé du lavabo par une bande de staliniens et promené nu, sa chemise attachée autour du ventre, sous la menace des bâtons, à une température de — 10°.

A propos de la grève des instituteurs

Le camarade Guilloré, dans le numéro de décembre de « La Révolution Prolétarienne », expose son point de vue sur la récente grève des instituteurs de la Seine. Si ce point de vue coïncide dans ses grandes lignes avec celui de tous les camarades de la tendance « Ecole Emancipée », j'y relève néanmoins quelques divergences importantes avec l'orientation de plusieurs d'entre nous, notamment parmi ceux qui apparurent le plus, au cours de l'action, comme les représentants de « l'Ecole Emancipée », tels que Pennetier, Bossut et moi-même. Je crois donc nécessaire de donner connaissance de ces divergences et d'indiquer quelle fut notre orientation.

Jusqu'au Conseil national du Syndicat des Instituteurs, pas de désaccord — Guilloré approuva le déclenchement de la grève — mais, à ce moment, il prit position contre la continuation du mouvement. C'était son droit, et inutile de dire que, comme il le demande, la discussion restera fraternelle. Mais il me paraît s'être trompé. Il était pour la rentrée le 25 novembre, afin de mieux suivre dix jours après le mot d'ordre que l'on attendait des directions nationales et fédérales. Or, quel devait être ce mot d'ordre ? Une grève de 48 heures, c'est-à-dire une protestation platonique, insuffisante pour arracher ce que nous réclamions. Qu'est-ce donc qui devait s'avérer préférable ? La grève de plus de deux semaines des instituteurs de la Seine, ou une grève de quatre jours, suivie dix jours après (en admettant qu'un tel mot d'ordre ait pu être suivi après une telle déception) d'une nouvelle grève de deux jours ? La vérité est que le vote du Conseil National était une tentative de torpillage de la grève.

Guilloré a raison de se préoccuper des dangers de « colonisation » du mouvement ; le malheur est qu'il ne voit le danger que d'un côté. Les préoccupations d'Aygueperse et de Lavergne étaient tout aussi politiques que celles de la tendance stalinienne que vise Guilloré. Par crainte de l'utilisation des grèves par le Parti communiste, ils s'opposaient à la généralisation du mouvement, empêchant l'action des instituteurs de la Seine d'aboutir. Dès lors, il fallait dénoncer leur attitude, et gagner les grévistes non staliniens à l'idée que l'arrêt du mouvement ne pouvait que renforcer la tendance dont ils craignaient les manœuvres. Le stalinisme en effet ne peut être combattu efficacement par la mise en veilleuse des revendications et le soutien tacite d'un gouvernement de conservation sociale, mais par la lutte résolue pour la défense des revendications des travailleurs. Aussi la seule voie pour les instituteurs de la Seine était-elle celle de l'action pour l'élargissement du mouvement, en tenant bon le plus longtemps possible. Or, il faut dire que l'attitude de Breuillard, que Guilloré s'empresse un peu trop d'absoudre à mon avis, s'inscrivait dans une perspective de défaite. Je n'accuse pas Breuillard de trahison ; je dis simplement que son orientation fut faussée par une mauvaise conception de la lutte. Incapable d'envisager cette lutte sans l'appui des dirigeants nationaux, il fit porter, au Conseil National, les 97 mandats de la Seine aux abstentions au lieu de lutter avec acharnement pour faire adopter la motion de l'Indre-et-Loire, favorable à la généralisation du mouvement. Sur ce fait, il n'y a pas lieu de passer l'éponge. Breuillard, par peur de se couper d'Aygueperse et de Lavergne, par peur aussi sans doute des staliniens, n'eut pas l'attitude que l'on était en droit d'attendre du secrétaire du Comité départemental de grève.

Dans les jours qui suivirent le second referendum, décidant la continuation de la grève, Guilloré vit se poursuivre la « colonisation » du mouvement par les staliniens. Les faits qu'il cite sont exacts, mais il me paraît quelque peu hypnotisé par cette crainte du stalinisme. La vérité est que ces journées furent celles où « l'Ecole Emancipée », au Comité départemental de grève de l'enseignement primaire, marqua des points importants sur les staliniens dans la définition des objectifs. Pennetier proposa de poser au gouvernement les questions précises qui suivent :

1° Acceptez-vous les parités proposées pour le personnel enseignant par le plan de l'U.G.F.F. ?

2° Acceptez-vous en ce qui concerne le personnel enseignant les indices du plan de l'U.G.F.F. ?

3° Quels crédits comptez-vous affecter au reclassement de la fonction enseignante au 1er janvier 1948 ?

Dans l'élaboration de ces questions, il était tenu compte de l'isolement des enseignants, qui n'avaient pas été suivis par l'ensemble des fonctionnaires. Ils ne pouvaient pas subordonner la reprise du travail à l'acceptation du plan de l'U.G.F.F. dans son ensemble et encore moins à l'acceptation d'un nouveau minimum vital. Ils devaient donc se borner à des revendications précises en ce qui concerne la fonction enseignante. Les staliniens n'étaient pas d'accord avec cette façon de voir. Ils semblaient désireux de rester dans la confusion au sujet des buts de grève, y mêlant des demandes de nouvelles indemnités d'attente, sans doute afin de pouvoir continuer la grève ou la terminer suivant l'évolution politique de la situation. Or, les propositions de Pennetier furent adoptées par le Comité de grève. Elles constituaient une importante base de discussion avec le gouvernement, à condition, bien entendu, que le rapport de forces permette cette discussion.

Malheureusement, après la publication des décisions gouvernementales et des directives de l'U.G.F.F. qui plongèrent le Comité de grève dans la consternation et l'indignation, la question de la reprise du travail se posait. Nous avions fait de vains efforts pour élargir la lutte, nous n'avions plus la possibilité de continuer la grève seuls. La grève de 48 heures proposée n'était pas une issue. Nous devions choisir, cette fois, entre la rentrée en bloc le plus tôt possible ou l'effilochage. Guilloré nous approuve d'avoir choisi la première de ces deux solutions, et il a évidemment raison. Mais au cours de la nuit où fut décidée la reprise du travail, nous devions commettre une faute, partagée avec l'ensemble du bureau et la grande majorité du Comité de grève. Les jours qui suivirent devaient nous montrer, en effet, qu'un courant important de camarades, et pas seulement les staliniens comme le croit Guilloré, voulaient continuer la lutte à tout prix. Pour ceux-là, il aurait fallu organiser un nouveau referendum avant de décider quoi que ce soit. Sans nul doute, la majorité se serait prononcée pour la reprise du travail : tous les camarades de bonne foi auraient alors compris que la continuation de la grève était impossible. Cette faute occasionna la pagaïe des derniers jours, une faible minorité de camarades continuant seuls la lutte. Nous estimâmes d'ailleurs de notre devoir de ne retourner au travail qu'avec ce dernier noyau de grévistes, tout en nous efforçant de leur faire comprendre qu'ils commettaient une erreur.

Telle fut notre orientation au cours de cette

grève. Malgré notre faute de la fin — que Guilloré n'a pas relevée — elle semble avoir été approuvée par un cercle de camarades plus large que celui qui jusqu'ici suivait « l'Ecole Emancipée ». Si cette grève peut être considérée comme une expérience positive pour le personnel enseignant de la Seine, c'est entre autres choses en ce qu'elle a contribué à lui faire mieux comprendre les erreurs que commettent les uns et les autres, et à l'aider à adopter de plus justes points de vue.

J. GALLIENNE.

Quelques remarques

Je n'ai pas l'intention de « chapeauter » ou de « chausser » l'article de mon ami Gallienne qui a bien raison d'utiliser cette tribune libre qu'est la R. P. Je me contenterai de quelques remarques.

Quand j'ai exposé la position que je pris dans ma sous-section à la suite du vote du Conseil National, je n'avais pas l'intention de critiquer celle qu'adoptèrent au comité départemental de grève mes camarades Gallienne, Pennetier et Bossut. J'avais au contraire l'intention d'offrir ma propre position à leur critique. Il est possible — mais il n'est pas sûr — que si, au lieu de militer dans un arrondissement difficile, j'avais pu juger, comme eux, de l'ensemble du mouvement, je les aurais suivis. Il reste que Gallienne reconnaît que, malgré la « consternation » et « l'indignation » provoquées par les décisions gouvernementales, il fallut bien se résoudre à la rentrée; ce qui tendrait plutôt à prouver qu'il n'est pas forcément bon de faire durer une grève « le plus longtemps possible ».

Je « n'absous » pas Breuillard; je me refuse seulement à prendre part à la « curée » lancée contre lui par les staliniens. Je n'assistais pas au Conseil National; c'est pourquoi je n'ai pas voulu incriminer une attitude que je n'ai pas moi-même constatée. Je pense que n'étant pas lui-même très emballé, il ne dut pas y être très emballant. Mais le fait de son abstention au vote, s'il prête évidemment à discussion, me paraît être le type de l'argument formaliste : outre qu'un vote différent n'aurait rien changé au résultat, il est manifeste que toutes les sections avaient déjà établi leur vote quand Breuillard disposa comme il le fit de ses mandats, et que la plupart d'entre elles l'avaient même déjà exprimé.

Gallienne a bien raison de dire que le stalinisme ne saurait être efficacement combattu que par la défense permanente des intérêts ouvriers, sans souci des « opportunismes politiques ». Je me suis toujours refusé à faire de l'anti-stalinisme seul le point de rassemblement de l'opposition syndicale. Mais il est une autre erreur que Gallienne a tort de ne pas dénoncer : celle qui consiste, pour ne jamais paraître se trouver « à droite » des staliniens, de les suivre dans leurs innombrables zigzags, de faire par rapport à eux de la surenchère, d'approuver sans discernement toute grève qu'ils fomentent, d'être systématiquement « gauchiste », en fin de compte d'être accroché à leur queue.

Je ne laisse pas de rendre un hommage mérité à l'activité énorme que déployèrent, au cours de notre mouvement, les camarades Gallienne, Pennetier et Bossut. Elle les honore, comme elle honore « l'Ecole Emancipée ». Je dois regretter, avec eux, que cette activité ne semble pas avoir trouvé la récompense qu'ils en attendaient par le renforcement sensible de l'influence de nos idées parmi les instituteurs syndiqués. Peut-être ne nous ont-ils pas assez distingués des deux courants qui les partagent ?

R. GUILLORE.

La C.G.T. et les hérétiques

De notre ami Jacquet un fameux paquet de remarques sur la scission syndicale, la C. G. T. à reconstituer et le rôle utile que les hérétiques doivent y jouer :

Les staliniens sont infumables. Pour tout homme de cœur qui veut vivre raisonnablement, la cohabitation avec eux est impossible. Mais partant de cette constatation de fait doit-on se contenter de vivre entre soi, bien douillettement, sans agir ? Non, mille fois non.

Nous voyons de bien braves types qui ne peuvent pas s'empêcher de militer dans un parti. Quand ils en ont marre du parti stalinien ils vont au parti socialiste où on les accueille à bras ouverts. Là ils sont bien tranquilles. L'atmosphère est cordiale. On peut s'exprimer librement. On est écouté avec politesse. Et pourtant il y a un malaise : on est condamné à l'inaction. La bureaucratie, les élus laissent passer le flot des critiques et continuent à n'en faire qu'à leur tête.

Un syndicat n'est pas un hôpital pour grands malades, un lieu où il faut marcher sur la pointe des pieds et parler à voix basse.

Le syndicat vrai, c'est-à-dire le syndicat qui continue et perfectionne la coutume ouvrière est une anarchie positive. Toutes les opinions, —des plus modérées aux plus révolutionnaires, — ont un droit égal à la parole, à l'écrit, à l'exercice des fonctions syndicales. Dans un vrai syndicat, on doit songer surtout à ceux qui ne pensent pas comme la majorité car c'est d'eux que l'on apprend le plus. Comme l'a dit l'Anglais Cornford le pouvoir peut toujours duper ses partisans, mais il ne réussit jamais à tromper un adversaire. C'est donc du côté de l'adversaire qu'il faut chercher la clairvoyance. C'est en lui laissant la parole, — même si cette parole est vive, — que l'on peut le mieux s'instruire. Si les dissidents sont de bonne foi et si l'indépendance syndicale leur tient au cœur ils ont le devoir de négocier avec les libertaires pour les amener à la nouvelle centrale.

On ne fait pas sa part au fanatisme. Les staliniens, les trotskystes sont si intolérants qu'ils tuent sous eux toutes les organisations dont ils se chargent. Ils les prennent florissantes et les rendent vite squelettiques. Tant mieux en un certain sens. On peut et on doit mettre à profit cette inaptitude à se rendre supportable. Mais les dissidents ne tiennent peut-être pas tant que cela à voir d'authentiques syndicalistes se joindre à eux.

Un responsable syndical doit vivre dans la clameur des critiques. Il est donc bon qu'il rentre dans le rang afin que ceux qui lui ont adressé des reproches fassent leurs preuves à leur tour. Telle est la coutume ouvrière. Depuis un quart de siècle on l'oublie et tout va mal. Les bureaucrates exigent qu'on leur fasse confiance alors qu'au contraire un bon militant est vigilant, soupçonneux et armé. Il n'applaudit pas son représentant ; il le fait filer droit, ce qui est tout autre chose.

La C. G. T. d'hier était véreuse. Elle n'était que mensonge. Un commando stalinien la dirigeait et la méprisait. La classe ouvrière était pour lui un gros dogue stupide que l'on enchaînait et déchaînait à volonté sur les ordres de Moscou. Elle ne méritait pas de vivre.

Mais la C. G. T. unitaire et unifiée est encore à créer. Aux hérétiques d'en être les meilleurs bâtisseurs.

Notes d'économie et de politique

DE LA PRÉ-GUERRE D'ESPAGNE A LA PRÉ-GUERRE DE GRÈCE

Dans la phase militaire des guerres, avant d'engager la bataille, la grande bataille décisive, on « tâte l'ennemi ». Par des escarmouches, des actions de détail, l'engagement de troupes légères, on tâche de reconnaître sa force véritable, quelle est la vigueur de ses réactions, quels sont ses dispositifs, ses points faibles et ses points forts. Dans la phase diplomatique qui précède les guerres, les grandes guerres, celles où l'existence même des nations est en jeu, on « tâte » également le futur adversaire avant d'en venir au conflit ouvert, avant de s'abandonner à l'ultime arbitrage de la force. Jusqu'où peut-on tirer sur la corde ? Peut-on occuper « pacifiquement » telle ou telle base de départ ?

C'est ainsi qu'avant la dernière guerre Hitler et Mussolini éprouvèrent en Espagne le courage des pays « démocratiques » en soutenant Franco contre la République. La guerre d'Espagne fut une répétition générale pour le grand conflit qui devait éclater moins d'un an après sa terminaison.

C'est au même phénomène que nous assistons en Grèce. Sous le couvert d'une guerre civile qui, officiellement, ne met aux prises que des Grecs contre des Grecs, comme celle de 1936 ne mettait officiellement aux prises que des Espagnols contre des Espagnols, les deux grands candidats à l'empire du monde s'affrontent aujourd'hui en Grèce, en soutenant, chacun, efficacement, sinon d'une manière absolument officielle, l'un des deux partis contre l'autre. Hitler et Mussolini voulaient savoir si la faiblesse et la lâcheté de leurs futurs ennemis étaient telles qu'ils pouvaient violer leur engagement de non-intervention sans qu'Angleterre, France et Russie n'osent intervenir ; Staline, maintenant, veut connaître s'il peut violer à l'encontre de la Grèce le pacte des Nations Unies sans qu'Amérique et Angleterre n'osent le défendre les armes à la main. Grandes manœuvres diplomatiques où il est déjà fait usage du canon. On ne se bat encore que par personnes interposées, mais on se bat. Rome n'engageait ses légions citoyennes qu'après avoir fait batailler les troupes auxiliaires étrangères.

Cependant, les deux interventions diffèrent par plusieurs points secondaires qu'il est peut-être utile de souligner afin de montrer le chemin parcouru dans les dix années qui les séparent.

D'abord, les positions sont beaucoup plus nettes. Durant la guerre d'Espagne, des trois pays européens que Hitler allait avoir à combattre, seule la Russie apporta une aide matérielle à la République espagnole ; M. Blum maintint la France dans une stricte neutralité, et l'Angleterre, tant par sa pression sur la France pour la maintenir dans la neutralité que par les livres sterling de ses financiers intéressés dans les mines espagnoles, soutint, en fait, non la République, mais Franco. Cette fois, rien de pareil ; les deux Grandes Puissances auxquelles se heurtera demain la Russie font bloc, sans réticences, autour du gouvernement grec.

En second lieu, si, au fur et à mesure que la guerre espagnole durait, elle prenait de plus en plus le caractère d'une lutte entre Grandes Puissances (notamment depuis qu'en 1937 la brigade stalinienne Lister, ramenée du front de Madrid sur les **arrières** du front d'Aragon, eut dissous par la force les « collectivités » paysannes institutées par Durutti), elle n'en avait pas moins été, à l'origine, une guerre **sociale,** une guerre où s'affrontaient presque uniquement les deux grandes classes des exploiteurs et des exploités. Sauf dans la mesure restreinte où le soulèvement militaire avait été financé et aidé par des intérêts financiers britanniques, qui ne poursuivaient que des intérêts privés, la « main de l'étranger » était absente au 18 juillet.

En Grèce, au contraire, dès l'origine, la main russe est présente. Le soulèvement de l'E. A. M. put utiliser certains antagonismes sociaux, profiter de rivalités politiques intérieures, il n'en est pas moins manifeste qu'il fut déclenché sur l'ordre direct de la Russie, pour les besoins de la Russie et avec des moyens fournis par elle.

En juillet 1936, la « question sociale » était encore le problème dominant, les Etats pouvaient seulement chercher à l'utiliser pour les besoins de leur politique étrangère ; en 1945, le renversement est opéré, c'est la lutte pour l'empire qui est devenue le facteur dominant, c'est elle qui commande, et les antagonismes sociaux ne font plus que s'y greffer.

Troisième différence, qui découle de la précédente : les Grandes Puissances s'affrontèrent en Espagne plutôt qu'ailleurs, simplement parce qu'il se trouva que c'était en Espagne que l'acuité des luttes sociales leur fournissait un champ de bataille. Par contre, si c'est en Grèce que l'on se bat aujourd'hui, c'est parce que c'est en Grèce précisément que se situe le point névralgique de l'expansionnisme russe.

Depuis l'époque où, refoulant la Pologne des bords du Dnieper, les Moscovites ont commencé leur grand mouvement d'expansion vers l'ouest, depuis les deux bons siècles qu'a commencé ce **Drang nach Westen,** qui est l'exacte réplique du **Drang nach Osten** du millénaire précédent, l'Occident n'a opposé presque partout que peu de résistance à la poussée russe ; il l'a même souvent facilitée. La Prusse, l'Autriche ont contribué à la démolition de la Pologne et laissé la Russie s'y attribuer la part du lion ; la France, l'Angleterre ont vu sans déplaisir l'Empire ottoman se disloquer par la libération, sous la pression russe, de ses sujets slaves, qui, de ce fait, devenaient des protégé du czar ; hier, enfin, l'aveugle Occident, obnubilé par le danger germanique, a détruit, en deux guerres successives, l'Empire d'Autriche et le Reich allemand, ses deux « marches » contre l'Orient. Ce n'est qu'en un lieu, en un seul, que les puissances de l'Occident ont opposé une résistance vigoureuse, et, jusqu'ici, efficace : en Méditerranée.

Que la Russie s'étende dans la grande plaine de l'Europe du Nord, qu'elle allonge son emprise le long du Danube, tant pis ! c'est la part du feu ! Mais, qu'elle ait accès à la Méditerranée, qu'elle s'installe à Constantinople, qu'elle puisse librement pénétrer dans la mer Egée, cela, non ! Chaque fois que la Russie a dirigé ses regards de ce côté, elle s'est heurtée à un veto catégorique de l'Angleterre et de la France. La guerre de Crimée, le traité de San Stefano imposé sous la menace d'une nouvelle guerre, ont barré au sud l'expansion qu'on tolérait vers l'ouest.

Pourquoi cela ?

Parce que, selon un mot de Lamartine, écrit à la veille même de la guerre de Crimée, « quand la Russie est aux Dardanelles, la frontière russe est à Marseille et à Toulon » (1), la Méditerranée devient « un lac russe » ou bien « un champ de bataille d'un siècle entre les flottes russes et les flottes anglaises tenant le commerce de l'Europe entre deux feux » (2).

Une Grande Puissance n'est véritablement une

(1) Préface à **Histoire de la Turquie**

(2) Ibid.

Grande Puissance, et, **à fortiori**, ne peut-elle prétendre à l'empire du monde, que si elle est une puissance **maritime**. Les mers et les océans sont depuis des millénaires et demeurent encore aujourd'hui les voies de communications fondamentales du globe, ce sont les artères du monde. Qui ne les domine point ne peut songer à être maître de la Terre. Rome n'a construit son empire qu'après être devenue une puissance maritime.

Mais, pour devenir une puissance maritime, faut-il d'abord avoir une mer ! Or la Russie n'a pas de mer. La mer Noire n'est qu'un lac, la Baltique est bouchée par les détroits scandinaves et l'océan Arctique par les glaces, le Pacifique est trop loin ; une seule mer reste possible à la Russie, mais quelle mer ! l'artère vitale de l'ancien monde : la Méditerranée. Pour justifier sa campagne de Russie, Napoléon disait déjà à ses intimes : « Si jamais la Russie s'empare de Constantinople, appuyée sur la Baltique et le Bosphore, elle asservira l'Europe et l'Asie sous le même joug ! » (3) Parole aussi vraie aujourd'hui qu'hier. Et c'est pour cela que les Russes veulent, aujourd'hui comme hier, mais beaucoup plus fermement qu'hier, déboucher dans la mer Egée.

La mainmise sur la Grèce leur en fournirait le moyen. La Grèce, ce n'est pas Constantinople, mais c'est Salonique. Et Salonique, c'est à la fois, une débouché direct sur l'Egée, et le moyen, par cela même, de tourner Constantinople et les Détroits, dont la chute ne serait plus alors qu'une question de temps.

Mais c'est aussi pourquoi l'Occident ne lâche pas, et ne lâchera pas, la Grèce.

Les hostilités avec l'Allemagne n'étaient pas encore terminées que l'Angleterre, malgré les besognes multiples qui pressaient alors ses troupes en Méditerranée orientale, s'empressait d'envoyer ses soldats débarquer à Salonique dès que les Bulgares firent mine de franchir la frontière grecque. De même, aujourd'hui, l'Extrême-Occident, l'Amérique, qui est maintenant presque aussi menacée par l'expansion russe que l'Occident européen, et qui est dotée d'une capacité de réaction autrement puissante, envoie ses missions et son matériel en Grèce, en attendant d'y envoyer ses troupes. (N'oublions pas qu'elle vient de doter sa flotte de la Méditerranée de compagnies de fusiliers-marins, c'est-à-dire de compagnies de débarquement.)

La conclusion en est que si la guerre d'Espagne a pu prendre fin quelques mois avant que n'éclate le conflit allemand, la guerre de Grèce, elle, ne se terminera, en tant que telle, que le jour où elle se trouvera englobée dans la guerre russo-américaine.

LE SUICIDE DE LA TROISIEME FORCE

Il vient de se fonder, paraît-il, un mouvement qui s'intitule la « troisième force ». Cet événement aurait mieux fait de s'appeler : suicide de la « troisième force ».

Troisième force, dit-on, parce qu'il y a deux autres forces : le « communisme » et le gaullisme. Mais le gaullisme n'est pas une force. Certes, le cocardiérisme traditionnel des Français peut leur faire prendre plaisir à acclamer le général Radio, tout comme ils acclamaient le maréchal Pétain, mais de Gaulle n'est pas plus une force que Pétain ne l'était, parce que, sauf en Espagne et dans les Etats sud-américains, le militarisme n'est plus nulle part une force, même pas en France. Si, un jour, de Gaulle arrive au pouvoir, ce ne sera que comme le représentant d'une autre force.

En fait, il n'y a plus en Europe continentale que deux forces, deux forces qui sont toutes deux des forces religieuses : le « communisme » et le catholicisme, l'Eglise de Rome et celle de Moscou. Or, du fait qu'elle comprend, comme l'un de ses éléments constitutifs essentiels, le M. R. P., cette troisième force n'est autre que la deuxième force, celle de Rome. La seule force qui, à l'heure actuelle, s'oppose efficacement à Moscou, que ce soit en Pologne, en Croatie, en Allemagne, en Italie ou en France.

Dans les pays soumis à la botte moscovite, ce sont les paysans catholiques qui forment l'opposition illégale ; dans la zone soviétique d'Allemagne, c'est le parti chrétien-démocrate qui, seul, refuse de s'incliner, pour la désignation de ses chefs, devant les ukases de l'occupant ; en Italie, c'est le chrétien-démocrate de Gasperi qui élimine le parti russe du gouvernement et, petit à petit, grignote son influence dans la masse du peuple ; enfin, c'est l'homme du Vatican, Schuman, cet ancien ministre vichyssois dont l'évolution durant l'occupation fut tout à fait caractéristique du double jeu mené par Rome pendant ce temps, qui a remplacé Ramadier défaillant devant les grèves, et a tordu le cou au mouvement czariste du mois dernier avec une habileté consommée doublée d'une vigueur intransigeante : ces deux grandes qualités de l'Ordre des Jésuites.

Tout au contraire, l'autre élément qui participe à la « troisième force », le libéralisme n'est plus qu'un cadavre. Les forces de la Liberté ont partout disparu. Dans tous les pays d'Europe les libéraux sont réduits à une poignée de vieillards ; que ce soit en Angleterre, en France ou en Italie, ces partis traditionnelles de la liberté, les partis qui se réclament de celle-ci ne recueillent plus aux élections que quelques milliers de voix, et beaucoup plus de quolibets. Le socialisme qui s'était longtemps présenté comme la pointe avancée du parti de la liberté, qui entendait ne tirer, par sa doctrine, que les dernières conséquences du libéralisme, n'est plus, en fait, que le parti du retour à l'ancien régime. Son idéal économique, politique et social, n'est autre, maintenant, que celui du Roi Soleil : l'économie dirigée est un nouveau nom pour le colbertisme ; un Etat fort faisant à chacun « sa part », ou ce qu'il estime être sa part, la suppression de tout ce qui est « sauvage », tout ce qui échappe à la discipline, tout ce qui est hors de l' « organisation », l'effroi devant tout ce qui enfreint la règle, ou sort de l'ordinaire, telles étaient les caractéristiques du régime de Louis XIV, et telles sont celles du régime que préconisent nos modernes socialistes.

Or c'est ce régime aussi que préconise l'Eglise. Pour celle-ci le capitalisme, à cause de ce qu'il comportait d'individualisme, a toujours été la suprême abomination. Les prêtres n'ont cessé d'agonir le XXe siècle, pas seulement parce qu'il a été un siècle d'impiété, mais aussi, et avant tout, parce qu'il a lâché la bride dans tous les domaines, et notamment dans le domaine économique, aux initiatives de l'individu. Tous les liens dans lesquels l'Eglise, secondée par l'Etat, avait essayé d'enserrer l'activité créatrice de l'homme avaient été supprimés ; supprimés aussi bien les réglementations des corporations que l'autodafé des écrits. Pour l'Eglise le régime moderne est damné aussi bien à cause de la machine à vapeur qu'à cause des écrits de Voltaire. Les révolutions de la technique l'effraient autant que celles de la pensée, car elle sait bien que les unes ne vont pas sans les autres. Pour elle, l'homme, dans tous les domaines de son activité, économiquement, politiquement, intellectuellement, doit être enfermé dans un habit de nonne. Or c'est là l'idéal de nos modernes socialistes-dirigistes, avec la seule et minime différence que c'est par l'Etat seul qu'ils veulent faire instaurer les règles chargées de brider l'individu, tandis que l'Eglise voudrait que ces règles

(3) Propos rapporté par Rambuteau.

soient inspirées par elle, le bras séculier n'étant chargé que de leur exécution. Vieille querelle qui opposa durant des siècles la Papauté et la Monarchie, mais ne les empêcha point de faire, dans l'ensemble, bon ménage !

Aussi l'intégration du socialisme au sein de la deuxième force, par le moyen de la soi-disant troisième force, n'est pas une simple mesure de circonstance, elle est conforme à la nature même des choses.

Mais que devient dans tout cela la véritable troisième force, celle dont on essaie d'agiter le fantôme, celle qui a constitué la force dominante de tout le siècle dernier, la force de la pensée libre ? Seule elle n'a plus aucun pouvoir, et en participant à la « troisième force », pour lui procurer un camouflage, elle disparaît définitivement, engloutie par ses deux puissants partenaires.

Cette disparition de la Pensée Libre, de l'Activité Libre, doit-elle nous étonner ? Faut-il même nous en lamenter ?

Nous ne le pensons pas.

La Liberté est liée indissolublement au Progrès. Pas de progrès sans liberté, et plus besoin de liberté là où il n'est plus de progrès. Aussi la Troisième Force n'a-t-elle une existence réelle qu'aux époques de grands progrès humains, dans les périodes où les grandes révolutions techniques engendrent les grandes révolutions intellectuelles et morales. Dans les siècles de stagnation, lorsque le génie créateur de l'homme s'endort, dans ces âges de la « nuit » ou du crépuscule, à quoi servirait la liberté ? Elle perdrait son éclat, confondue dans l'obscurité qui l'entoure. Le fait que la Troisième Force, la Force de l'Esprit Libre, n'existe qu'aux époques de progrès et que, le reste du temps, l'Obscurantisme et l'Autorité dominent, est le plus bel hommage qui soit rendu à celle-là, en même temps que la condamnation de ceux-ci.

L'INFLATION, EN FRANCE, A ACHEVE SON ŒUVRE

Le développement de la situation financière française arrive à un point critique, car l'inflation a achevé de produire ses effets.

Rappelons en quelques mots, non point le mécanisme, mais l'objet même de l'inflation.

L'inflation est une expropriation, l'expropriation de la **richesse acquise,** en entendant par « richesse acquise » la richesse autre que celle qui est constituée par des capitaux réels (outils, machines, etc.) que le propriétaire utilise pour extraire lui-même, par sa gestion et sous son commandement, la plus-value produite par le travail des prolétaires qu'il embauche. Tous ceux qui se sont contentés de « placer leurs fonds », c'est-à-dire d'abandonner à des tiers la gestion de leurs capitaux, tous ceux qui vivent de « revenus », se trouvent automatiquement dépossédés par la dépréciation monétaire consécutive à l'inflation. Leurs « revenus » sont bien toujours du même nombre de francs, mais comme ces derniers ont un pouvoir d'achat sans cesse diminuant, le prélèvement — considérable — que les détenteurs de la richesse acquise étaient jusque-là capables de faire sur la production, se trouve diminué dans la même proportion, pour finir, lorsque l'inflation est suffisamment poussée, à n'être plus que dérisoire.

Cependant, les marchandises qui faisaient l'objet de ce prélèvement n'en continuent pas moins à exister ; elles deviennent seulement disponibles pour les autres couches sociales, et aussi pour l'Etat, qui en prélève une large part, ce qui lui permet de faire face à ses dépenses sans trop demander à l'impôt.

Mais, naturellement, ce procédé a un terme : lorsque toute la richesse acquise, ou presque, est expropriée, c'est fini, il n'y a plus rien à gratter, l'expropriation ne paie plus.

Or il semble bien que nous en sommes arrivés à ce point. Les rentiers, gros ou petits, sont ruinés ; leurs revenus, à tous, sont devenus nuls ou à peu près. Qui avait cent mille francs de rentes il y a dix ans était un bourgeois cossu ; aujourd'hui il lui faut se serrer le ventre, il est au-dessous du « minimum vital ». L'Etat ne peut donc plus compter sur le transfert dans ses caisses de la richesse acquise pour solder ses dépenses ; force lui est de se tourner de l'autre côté, du côté de la richesse en formation, du côté de ceux qui font produire de la plus-value, et prélever une part croissante de leurs profits.

Mais ici l'opération est beaucoup plus délicate. Exproprier la richesse acquise, ruiner les détenteurs fainéants de titres de rente ou de créances, est une affaire de tout repos, sans risques, car elle ne suscite aucune réaction capable de la limiter.

Il en est tout autrement lorsqu'on s'attaque à la richesse active, à tous ceux qui participent à la direction et à la gestion de la production : industriels, commerçants, artisans. Tout accroissement des prélèvements de l'Etat sur leurs profits diminue leur profit net, c'est-à-dire le motif de ce qui les fait produire. La diminution de ce profit au-dessous d'un certain taux supprime chez eux toute raison d'agir. Aussi, tandis que l'expropriation de la richesse acquise, dont une part va aux représentants de la richesse en formation, surexcite l'activité économique, les prélèvements sur la richesse en formation ralentissent, au contraire, l'activité économique. En augmentant le taux des impôts, l'Etat prélève une plus grande part de la richesse produite, mais, en même temps, par réaction, il fait diminuer la quantité globale de richesses produites, si bien que, finalement, son prélèvement total peut ne pas augmenter, et même diminuer. On est en présence ici d'un phénomène typiquement dialectique. La loi de l'action et de la réaction joue à plein.

La question qui se pose aujourd'hui est donc de savoir si nous en sommes arrivés à ce point, c'est-à-dire si l'Etat français peut accroître le poids des impôts sans que le ralentissement économique qui en est la conséquence n'annule le supplément de ressources qu'il pensait trouver, et lui supprime ainsi tout moyen de faire face à ses dépenses par l'impôt.

Il est assez difficile de répondre avec précision à cette question, car, bien entendu, il ne s'agit pas ici de comparer des montants de francs, mais les montants de valeurs réelles représentées par des francs dont la valeur est en constante variation. On ne peut donc guère juger que par impression.

Mon impression personnelle est que la limite du rendement de l'impôt (en valeur réelle bien entendu) a été atteinte au cours de l'année dernière ; les augmentations massives dans les chiffres de l'impôt qui ont été effectuées en 1947 ont pu être tout juste supportées, par bon nombre d'affaires. Si on ajoute à cela que durant cette même année, le niveau de vie des salariés a été maintenu très bas du fait de l' « expérience Blum », et qu'il faut espérer que le prolétariat ne se contentera plus d'un niveau de vie aussi bas, ce qui abaissera d'autant le profit brut patronal, il semble bien que les prélèvements possibles de l'Etat sur ce profit sont bien près de leur limite, s'ils ne l'ont même déjà atteinte.

S'il en est ainsi, la richesse acquise ayant disparu, et la richesse en formation ne pouvant plus être frappée sans réduction de sa vitesse de formation, l'Etat français n'aura plus que deux ressources : soit de faire encore appel davantage à l'oncle d'Amérique, soit de réduire massivement ses dépenses; deux choses qui, aussi bien l'une que l'autre, relèvent du domaine politique et non plus financier, et cela... est une autre histoire.

R. LOUZON.

Parmi nos LETTRES

Comment former des militants ?

Le camarade René Rigaud, de Romans, nous fait quelques remarques, les unes pleinement judicieuses, d'autres qui méritent discussion :

Dans le tourbillon d'événements qui nous emmène à vive allure, nous essayons de distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Monatte nous invite à préparer des cadres. Hagnauer étudie les problèmes de l'Enseignement. Les grèves arrivent et nous bousculent.

Et puisque l'on demande l'avis des lecteurs, je vous propose quelques réflexions rapides, au fil de la plume.

Reportons-nous à notre but, que définissait Simone Weil, dans la R. P. *du 25-8-33, n° 158, p. 137 :*

« ...N'oublions pas que nous voulons faire de l'individu et non de la collectivité la suprême valeur. Nous voulons faire des hommes complets en supprimant cette spécialisation qui nous mutile tous. Nous voulons donner au travail manuel la dignité à laquelle il a droit, en donnant à l'ouvrier la pleine intelligence de la technique au lieu d'un simple dressage ; et donner à l'intelligence son objet propre, en la mettant en contact avec le monde par le moyen du travail. Nous voulons mettre en pleine lumière les rapports véritables de l'homme et de la nature, ces rapports que déguise, dans toute société fondée sur l'exploitation, « la dégradante division du travail en travail intellectuel et travail manuel ».

1ère question. — *La R. P. répond-elle pleinement à l'idéal défini ci-dessus, si elle se cantonne* « essentiellement à l'étude du mouvement ouvrier », *comme le propose Hagnauer, n° 9, p. 31-287 ?*

2e question. — *La R. P. ne donne-t-elle pas l'impression d'une « chapelle » ? Pourquoi ne pas appeler à collaborer à l'étude de n'importe quel problème, toutes les nuances de la pensée syndicaliste ? Pourquoi ne pas appeler même les esprits libres hors du mouvement syndical ? Croit-on, par exemple, satisfaisantes les deux études qui ont paru sur l'Enseignement ?*

Ni la Réforme de l'Enseignement, ni l'Enseignement technique, ni l'action internationale libre des Enseignants, ni la formation et l'éducation ouvrière, n'ont reçu à ce sujet les éclaircissements désirables.

Pourquoi ne pas ouvrir le débat et présenter plusieurs rapports, même opposés ou contradictoires ? Les noms pour traiter ces problèmes : ils sont nombreux et vous les connaissez aussi.

3° *Pourquoi ne pas traiter dans chaque numéro, de l'évolution des sciences et des techniques ? Voyez dans « Hommes et Techniques » l'importance de cette rubrique. Qui se soucie d'en parler dans le mouvement syndical ?*

4° Les livres. — *Dans la production intellectuelle considérable dans le monde d'après-guerre n'y a-t-il donc rien à signaler aux camarades, — « pour les mettre en contact avec le monde, — mettre en pleine lumière les rapports véritables de l'homme et de la nature » ?*

Il est difficile de remplacer « Education et Culture » certes, mais est-ce une raison pour ne pas conseiller les bons bougres avides de savoir. Les camarades qualifiés ne manquent pas ; ceux du C. C. E. O. par exemple.

N'y a-t-il pas un effort à tenter pour faire de la R. P. *dans le domaine syndical, ce que Jean Guéhenno avait fait d' « Europe » quand cette revue instruisait ses lecteurs et rayonnait puissamment chez tous les esprits libres ?*

5° La formation des cadres, des militants. — *C'est bien là le problème central, capital, pour obtenir un syndicalisme libre et puissant. Alors, pourquoi ne pas lui consacrer plus de place, plus de temps ?*

Au moment où la nouvelle C. G. T. devra reconsidérer ce problème, quelles conclusions sont à tirer ; quelles propositions à faire ? Qui ouvrira le débat ?

P. S. — *La R. P. ne peut-elle ouvrir une enquête pour savoir pourquoi et comment l'on pourrait améliorer la* Revue Française du Travail, *publiée par les soins du ministère du Travail ?*

L'esprit et le contenu ne pourraient-ils être améliorés ? Qu'en pensez-vous ?

Bien sûr, la R. P. ne répond pas à l'idéal défini par Simone Weil. Elle se contente de faire ce qu'elle peut, avec ses moyens présents. C'est déjà quelque chose.

Une chapelle ? Non. Ou bien nous sommes la chapelle de ceux qui veulent réveiller l'esprit critique, refaire des hommes qui savent ce qu'ils pensent, pourquoi ils le pensent, et où ils veulent aller. En nous attachant à l'étude du mouvement ouvrier, nous embrassons toutes les questions que pose l'émancipation sociale. Un champ fameusement vaste.

Non, nous ne croyons pas suffisantes les deux études publiées sur l'enseignement. Nous y reviendrons fréquemment, selon les études qui nous seront proposées. Déjà nous projetons de publier une causerie pleine de substance et de saveur, faite par A.-V. Jacquet sur l'école rurale. Aussi une étude du même sur les écoles normales à propos du livre récemment publié par Reynier. Un camarade nous a promis de reprendre le sujet de la réforme de l'enseignement. Nous voudrions mieux. Nous désirerions constituer par industrie des équipes de camarades qui étudieraient les grands problèmes que pose à leur corporation la révolution que nous regardons comme prochaine. Ainsi, comment instituteurs et professeurs divers envisagent l'enseignement qu'organiserait alors leur Fédération de l'éducation nationale. C'est sous cet angle que nous voudrions reprendre la réforme de l'enseignement.

Ainsi pour les P. T. T., pour les chemins de fer, pour la métallurgie, pour le bâtiment, pour le livre, pour toutes les corporations.

Parviendrons-nous à constituer ces équipes de travail ? Si elles travaillent utilement, pourrons-nous publier leurs travaux au fur et à mesure qu'ils seront prêts, ainsi que les discussions qu'ils ne manqueront pas de susciter ?

Pour faire place à toutes ces études, comme aux rubriques dont Rigaud montre l'intérêt, il faudrait à la R. P. plus de 32 pages par mois. D'où plus de ressources, c'est-à-dire plus d'abonnés. Un double problème se pose : entourer le cuisinier de la R. P. d'un cercle plus grand de collaborateurs et d'équipes de travail par industrie ; assurer à l'administrateur les ressources qui lui permettraient de porter le numéro de 32 à 48 pages. C'est ainsi que nous contribuerons à former les militants dont le mouvement ouvrier a besoin.

Ouvrir une enquête pour savoir comment améliorer la revue du ministère du Travail ? Non, merci. Il nous suffit de constater qu'en dépit de tous les moyens, argent, personnel, grandes collaborations, un organisme gouvernemental est radicalement incapable, une fois de plus d'assurer une publication utile et lisible. C'est la preuve que la vie n'est pas là.

Deux apôtres de la tolérance

Erasme et Castellion [1]

Dans le *Jean Christophe* de Romain Rolland deux cahiers se suivent et s'opposent. Ce sont : *la Foire sur la place* et *Dans la maison. La Foire sur la place* est une vive satire du peuple français dans son ensemble. Il nous est montré frivole, léger, vantard, méchant, humblement soumis à des lettrés et des politiciens indignes qui le dupent. Fort heureusement il y a une vraie France qui, dans sa maison, sauve tout : une France grave, pudique, secrète, mal connue des étrangers.

Aujourd'hui, plus que jamais, *la Foire sur la place*, nous cache ce qui se passe dans la maison. Le tumulte est tel qu'on est tenté de s'abandonner. Tentation inadmissible. Plus le tapage est fort, plus l'affirmation devient massive, plus la menace se fait impérieuse, plus il faut tenir bon.

Il est des heures pour l'action réfléchie ; il en est d'autres pour la méditation qui la prépare. Bien sûr qu'à préserver ces heures sacrées, les coups pleuvront sur nous de tous côtés. Les qualificatifs les plus extravagants nous seront appliqués par les bateleurs, du haut de leurs tréteaux munis de haut-parleurs tonitruants. Et puis après ? Normalement la vérité est la plus haute mais aussi la plus précaire des valeurs, du moment que passions et intérêts travaillent à l'obscurcir.

Prenons tout notre temps ; sans nous presser observons le comportement de deux grands esprits, Erasme et Castellion, qui, au XVIe siècle, surent rester humains et humanistes alors que protestants et catholiques, non contents de se massacrer, haïssaient sauvagement ceux qui refusaient de prendre part à leurs querelles.

***

A des dates différentes, Erasme et Sébastien Castellion ont vécu à Bâle. Tous deux y sont morts : le premier au terme d'une longue vie, le second à moins de cinquante ans, sans avoir pu donner la mesure de son génie.

Deux savants et, en fait, deux exilés : Erasme ne se sentait plus en sûreté à Louvain et Castellion avait quitté Genève où il ne s'entendait pas avec Calvin.

Mais quelle différence entre les deux existences ! Erasme jouit d'une immense renommée. François Ier, Henri VIII recherchent son amitié ; Charles Quint le pensionne. Il a la faveur des papes Léon X, Adrien VI et Clément VII. Il est relativement riche. Castellion, lui, est simple correcteur à l'imprimerie Oporin. La haine de Calvin le poursuivant, on ne veut de Castellion ni comme pasteur, ni comme professeur. Il est pauvre et doit faire vivre une nombreuse famille.

Parlons, d'abord d'Erasme avec, pour guide, le probe historien qu'est Augustin Renaudet. Ses « Etudes érasmiennes » se rapportent au séjour de huit années « décisives et même dramatiques » que le grand érudit fit à Bâle de 1521 à 1529. Elles sont, ces études, d'une profondeur et d'une plénitude admirables. Le style en est exact, d'une pureté classique, un peu tendu et jamais ennuyeux.

(1) 1° **Etudes érasmiennes, par Augustin Renaudet,** librairie Droz.

2° **Castellion contre Calvin, par Stefan Zweig,** librairie Grasset.

Les **Etudes érasmiennes** de Renaudet sont éclairées par son **Machiavel** (Gallimard).

Pour faire bref, je ne parlerai pas des premiers chapitres bien que leur intérêt soit grand et qu'ils nous montrent la prodigieuse activité intellectuelle d'Erasme. Mais voici qui est beaucoup plus nouveau. L'expérience politique et sociale du célèbre humaniste est très supérieure — nous apprend Renaudet — à celle de Machiavel « qui connaît mal et dédaigne l'économie ». Erasme et Thomas More « sont mieux informés et plus curieux des réalités modestes dont se compose l'existence des peuples ». Thomas More « en un langage quasi marxiste assimile tout Etat à une entente secrète de riches » et Erasme ne va guère moins loin.

Cette scrupuleuse attention aux problèmes de l'économie, cette recherche d'un meilleur gouvernement définissent l'humanisme d'Erasme, un humanisme « d'homme du Nord ». Il révère les Anciens ; de plus il a lu *l'Imitation*, mais il ne manque pas de s'intéresser au prodigieux développement des Pays-Bas. N'est-ce point à Anvers que Pirenne, le grand Pirenne, — l'histoire faite homme — fait naître le capitalisme moderne ? Erasme, comme les Italiens de la Renaissance, croit aux ressources infinies du génie humain. Il le défendra, ce génie, en temps utile, contre Luther. Mais contrairement aux platoniciens de son époque « il n'attend des anciens aucune révélation éblouie de splendeur humaine ». Certes il se sépare des catholiques qui, tels Dante, n'accordent aux grandes âmes païennes que la paix des Limbes où ils jouissent sans douleur des dons et biens que leur accorda le Créateur. Erasme leur ouvre le ciel. Mais il ne leur demande aucune règle de vie ; il ne les regarde point comme d'insurpassables modèles. Leurs vues les plus élevées lui paraissent « dérisoires » auprès de ce que sait le plus humble chrétien.

Comme homme, comme chrétien, comme citoyen du monde (*ego civis mundi*, se définit-il) Erasme abomine la guerre. « Il accuse les princes de détruire la richesse que crée le travail des hommes ». Dans un de ses Colloques, Erasme, toujours spirituel, fait parler Caron le batelier du Styx : « On me conte que sur terre un certain Polygraphe (Erasme) ne cesse d'invectiver contre la guerre et d'exhorter à la paix. Il chante depuis longtemps pour des sourds, ...mais d'autres servent mieux notre cause. Ce sont certains animaux, au manteau noir ou blanc, à la robe grise au plumage varié. En France, les prédicateurs assurent que Dieu est du parti français ; en Angleterre et en Espagne que Dieu commande et non l'empereur. Qui meurt s'envole tout armé, droit au ciel ».

En juin 1524, la révolte des paysans éclate, entre la Forêt-Noire et le lac de Constance. Elle embrase l'Alsace, le Palatinat, la Hesse, la Thuringe, la Saxe, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie, la Carniole. Luther, craignant d'être accusé d'avoir favorisé la révolte par ses prédications, lance contre les paysans un brutal anathème : « Dans le style du livre des rois il exhorte les princes au massacre », écrit Renaudet. Erasme, bien qu'il n'aime pas le désordre, se montre plus humain. Il déclare que « contre une révolte de la misère et du désespoir la politique vulgaire des princes ne connaît d'autres remèdes que la violence et ne sait qu'exaspérer le mal ».

***

Le modernisme d'Erasme est l'un de ses plus beaux titres de gloire. Mais défions-nous des anachronismes. Il diffère sensiblement de celui des catholiques du XIXe siècle, lesquels cherchaient à rendre les dogmes à peu près pensables.

Erasme est un homme de son temps. Il croit avec simplicité à la rédemption par le Christ. Il se défie des écoles théologiques : « Vous sortiriez plus aisément d'un labyrinthe que des replis où vous enveloppent réalistes, thomistes, albertistes, ockhamistes et scotistes... Leur savoir est si abstrus que les Apôtres auraient besoin d'une descente du Saint-Esprit s'il leur fallait se mesurer avec les modernes théologiens ».

La religion est encombrée d'une masse de pratiques superstitieuses qui font perdre de vue l'Evangile. Mais faut-il, pour autant, rejoindre les protestants ? Non. Il convient de s'armer de patience, de voir venir, d'attendre.

Erasme temporise donc. Il sait bien qu'on l'accusera un jour de pusillanimité et pourtant il est à coup sûr au moins aussi courageux que ses futurs adversaires. En tout cas, pour l'époque, il voit plus loin qu'eux.

En effet, Erasme, quand il arrive à Bâle a 55 ans. Sa très longue expérience lui a appris que si la Réforme a indubitablement progressé elle n'a pas abattu l'Eglise romaine. Au contraire, celle-ci s'est raidie. Une nouvelle Eglise s'est-elle du moins formée ? Pas du tout. Les Eglises dissidentes se sont multipliées et se sont mutuellement jeté l'anathème. Dans cette division à l'infini qui assure la vitalité du protestantisme et le préserve de l'ankylose dogmatique, Erasme au XVIe siècle ne peut voir, comme ses contemporains, qu'un élément de faiblesse.

Dès lors sa décision est prise. Il faut combattre dans la place, ne pas s'en laisser expulser. D'où la nécessité de dire la vérité avec adresse, en évitant les éclats.

Cependant le modernisme d'Erasme — Renaudet l'établit avec un grand luxe de preuves — est « singulièrement hardi ». Erasme n'attaque pas de front les dogmes mais il les réduit « à une essence très pure de spiritualisme évangélique »; il souhaite que l'Eglise, « sans exiger des esprits un conformisme que Jésus ne leur impose pas, accueille libéralement toutes les bonnes volontés ».

*
**

A penser ainsi et à agir de même, Erasme est obligé d'écrire une œuvre où la polémique tient une place importante car son évangélisme sans dogmes, sa religion du pur esprit, lui valent deux sortes d'adversaires : les théologiens et les moines catholiques d'une part, les protestants de l'autre. Et au fond il a été heureux que les réformés se soient déclarés contre lui. Sans cela les orthodoxes auraient aisément prouvé qu'Erasme était secrètement luthérien.

Le fait est là : le nonce Aléandre, « dissimulé, vaniteux, irascible, intraitable et avide», le carme Baechem, le dominicain Dierx, le théologien espagnol Zuniga, «esprit sans équilibre ni mesure, né pour la médisance », Couturier et Béda, à Paris, sont gênés par les attaques dont Erasme est l'objet de la part des luthériens. Leur souple adversaire leur glisse dans les mains et il déclare avec innocence : « J'aurais pu soulever des tumultes si j'étais celui que l'on dénonce ».

Les ennemis d'Erasme n'étaient pas de sa force. Avec le recul du temps, ils font figure de fantoches malfaisants. Ils épiaient avec une attention hargneuse les moindres écarts du savant ; ils les cataloguaient et ensuite compilaient. Erasme jouant avec le danger provoquait comme à plaisir les « frelons » ou « les têtes pouilleuses ».

Dans ce combat, la palme de la malveillance et de la férocité, de la rancune et de l'intolérance revient sans conteste à notre chère Sorbonne et à ses médiocrités violentes, en particulier à Béda qui «valait à lui seul trois milliers de moines ». Que ne tenait-il Erasme sous la main ? Son compte aurait été vite réglé. Faute de l'intéressé, la Sorbonne se rabat sur son traducteur, le malheureux Louis de Berquin. Protégé par François 1er, Berquin échappe une première fois à la prison, mais il a tort de chanter victoire. En mars 1529, les Sorbonnagres obtiennent du Parlement l'arrestation de Berquin pour recel de livres prohibés. Marguerite est à Blois, le roi en campagne. Les juges se hâtent. Ils prononcent contre Berquin le 17 avril une sentence de mort et « pour empêcher tout recours à la clémence royale ils le firent aussitôt conduire en place de Grève où il fut pendu et brûlé ».

Longtemps les protestants et Erasme se ménagent réciproquement. Erasme a des correspondants et des amis luthériens. A tous il répète que « Luther ne peut pas périr sans qu'une part importante de vérité évangélique périsse avec lui ». Malheureusement le protestantisme a, lui aussi, ses méchants, ses hurluberlus, qui enveniment tous les débats : ainsi le frénétique Ulrich de Hutten, brutal et aigri, Guillaume Farel non moins sommaire et volontiers ordurier. Ils haïssent furieusement Erasme.

Luther, lui, en dépit de son immense orgueil, se montre plus prudent. Il redoute Erasme. Il lui offre par écrit une manière de traité mutuel de non-agression. Mais il a la maladresse de faire circuler sa lettre à Erasme, de sorte que si ce dernier ne publie son traité du *Libre arbitre* il semblera désormais lié à Luther par un pacte de silence et de complicité.

Le *Libre arbitre* paraît donc et, dans le camp protestant, on s'aperçoit avec stupeur qu'un abîme s'ouvre entre le doux humanisme d'Erasme et l'évangélisme simple et tragique des luthériens.

Le coup est rude. Luther réplique par *De servio arbitrio* et il insulte copieusement son adversaire au lieu de discuter avec lui. Le livre d'Erasme, il le juge « inepte, impie, blasphématoire ». C'est un « monument d'ignorance et d'hébétude, de dissimulation et d'hypocrisie », l'œuvre « d'un sophiste épicurien et sceptique, adulateur du Saint-Siège et digne de prendre rang parmi les cardinaux les mieux rentés ». Luther oublie qu'il a autrefois exalté les services rendus par Erasme à l'étude de l'Ecriture.

Injurier n'est pas prouver. Erasme répond avec dignité et finesse à Luther. Il lui reproche son orgueil ; il lui rappelle que l'Eglise qu'il a tenté de fonder s'émiette : « Carlstadt vous a furieusement attaqué et vous le lui avez bien rendu. Œcolampade et Zwingli ont publié contre vos opinions des volumes ».

Luther désormais se tait : « Entre Erasme et lui nulle réconciliation, nul rapprochement n'est plus possible ». Mais Erasme continue à correspondre avec Mélanchton.

Ensuite les événements suivent leur cours. Les divisions entre protestants s'accentuent. A Bâle les querelles religieuses s'enveniment et rendent l'atmosphère irrespirable. En vain tente-t-on de le retenir. Afin de pouvoir travailler en paix, Erasme part en 1529 pour Fribourg-en-Brisgau. Il ne devait revenir à Bâle que sept ans plus tard, pour y mourir.

*
**

La force du protestantisme réside dans son pluralisme et son personnalisme. Chez un protestant « la religion doit toujours à nouveau se former dans son cœur » et « les personnes individuelles sont les centres dans lesquels naissent l'expérience et l'appréciation spirituelle de la vie » (2). Au XVIe siècle, une telle conception était inimaginable. Tout au contraire : le besoin d'une Eglise unifiée autour d'une

(2) Harold Hoffding. — **Les conceptions de la vie.**

nouvelle orthodoxie était ressenti par les chefs protestants et surtout par Calvin.

L'Eglise catholique, depuis l'élan grégorien, a toujours rêvé d'une théocratie où pape, évêques, moines, prêtres séculiers imposeraient — en tant que dispensateurs et détenteurs de la parole de Dieu — leurs volontés à la société civile. Et de fait, chaque fois que l'occasion lui paraît favorable, le clergé catholique parle comminatoirement des droits de Dieu et prend à son compte les paroles de Tartufe :

La maison m'appartient, je le ferai connaître.

Eh bien ! c'est une théocratie d'une rigidité extrême que Calvin instaure à Genève dès qu'il y est appelé par le brouillon et braillard Guillaume Farel. Calvin le dit lui-même sans se gêner : « *Les pasteurs doivent commander à tous, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble* ». Ainsi tous les organismes civils deviennent de simples organes d'exécution aux mains des ministres du culte, eux-mêmes à plat ventre devant Calvin. Le Consistoire a tout juste le droit de dire *amen*.

Toute dictature a besoin de s'assurer que ses ordres sont exécutés. Les opinions, les idées, les gestes les plus secrets doivent être épiés car l'enthousiasme public peut cacher de mystérieux desseins. Des nuées de mouchards renseignent Calvin. Et les sanctions suivent, impitoyables. « Au cours des cinq premières années de la domination de Calvin il y eut, dans la ville relativement petite de Genève, treize condamnations à la pendaison, dix à la décapitation, trente-cinq à la mort sur le bûcher ». Les juges d'instruction n'y vont pas de mainmorte pour que les accusés passent des aveux d'une touchante spontanéité : « Les tourments auxquels sont soumis condamnés et suspects sont si effroyables que des malheureux préfèrent se suicider que de se laisser traîner à la chambre de torture ».

Cependant, comme le note finement André Gide, il n'est point de tyrannie qui ne laisse échapper ceux qu'elle devrait exterminer. Athalie oublie Eliacin et la Sainte Famille fuit avant le massacre des innocents. Calvin se heurte un jour à Castellion dont les idées finiront par prévaloir.

*
**

Sébastien Castellion ? Quel est, direz-vous, cet inconnu ? Je vous répondrai qu'inconnu il ne l'est pas autant que cela. Il y a plus d'un demi-siècle, Ferdinand Buisson a écrit sur lui un livre énorme, dense, compact dont l'historien Lucien Febvre recommande toujours la lecture.

D'origine savoyarde, Castellion étudie à Lyon. A 25 ans, déjà bien humaniste, il assiste à un autodafé d'hérétiques. Il est troublé par la cruauté de l'Inquisition et la belle attitude des suppliciés. Il prend donc parti pour la Réforme et il devient un disciple de Calvin dont il a lu l'*Institution chrétienne*, alors non expurgée. Après un bref passage à Strasbourg il se rend à Genève.

Là quelle immense désillusion. Genève ville de libertés républicaines, Genève ville de commerce où le rire et le bien-vivre s'épanouissaient, Genève est devenue sous Calvin une cité de cauchemar où chacun regarde de travers son voisin voire son meilleur ami. Sous le prétexte de faire de chaque habitation une maison de verre où vertus et prières seront l'unique souci des citoyens, Calvin a institué un régime de surveillance et de terreur qui descend aux plus infimes détails de l'existence. Le manger, le boire, le vêtement, le meuble sont soumis à un minutieux contrôle. Malheur à qui, au prêche, ne fait pas preuve d'attention soutenue !

Luther, Zwingli ont glorifié la joie de vivre. Tel brave bourgeois allemand d'humeur rabelaisienne n'a vu dans le message de Luther que la permission de faire gras en Carême et le heurt des théologies s'est borné pour lui au duel « d'Andouille contre Caresme Prenant ». Bien lui en a pris de n'être point né à Genève, pays des interdictions. « Interdit, interdit, interdit ; on n'entend plus que cet horrible mot. »

Voilà l'affreuse réalité que découvre le nouvel habitant de Genève. Tout d'abord il s'y distingue ; on le distingue.

Castellion est un homme d'une telle valeur qu'il est nommé professeur et recteur au collège de Genève. Il conçoit un projet grandiose, digne d'Erasme et de Luther. Il se propose de traduire la Bible en latin et en français. Mais il lui faut *l'imprimatur* de Calvin. Jaloux et autoritaire, celui-ci exige de « prendre connaissance de la traduction et d'y apporter les corrections qu'il jugera nécessaires ».

Castellion ne voulant pas être traité en écolier renonce momentanément à son projet. De son côté Calvin a reconnu en lui l'homme qui, comme Erasme, ose penser par lui-même et être à lui seul un parti. Il est résolu à le chasser de Genève.

Castellion n'a rien des serviles disciples de Calvin, lesquels ne savent que paraphraser les paroles du maître. Un beau jour, dans une réunion publique, Castellion invite courageusement les ministres du culte « de commencer par s'examiner eux-mêmes au lieu de toujours examiner, juger et punir autrui ». Calvin est là, stupéfait. Il reste muet, mais il porte plainte devant le Conseil de Genève. On adresse une simple semonce à Castellion. Celui-ci, qui étouffe à Genève, part pour Bâle.

*
**

Quand Erasme quitte Bâle, toute la ville regrette cet événement. A Genève, le départ de Castellion cause un malaise général. Calvin en est informé et pour le dissiper il cherche à se rapprocher de Castellion, à en faire son obligé. Castellion ne se laisse pas corrompre. Il proclame partout que c'est le despotisme de Calvin qui l'a obligé à quitter Genève. Or tout despote devient enragé dès qu'on l'accuse de despotisme. Calvin en veut désormais à mort à Castellion, mais le duel des deux hommes ne commence qu'après le supplice de Michel Servet.

Calvin, dans ce sombre drame, a joué un rôle si odieux, si abominable que ses coreligionnaires n'en parlent pas volontiers, car leur grand homme a commis un crime sans excuse. A Genève — et c'est très beau — les protestants ont élevé un monument à Servet. Mais Servet n'est pas, comme ils le disent, « une victime de son temps ». Il est une victime de Calvin, du pape Calvin.

Que se passe-t-il au lendemain de la mort de Servet ? Sans doute il y a, comme toujours, des approbations parmi lesquelles, hélas ! celle de Mélanchton. Mais de nombreux synodes gardent une attitude très réservée. Les pasteurs du canton de Vaud jugent l'action de Calvin contraire à la religion et à la loi.

Les criminels ont l'oreille plus que fine. Même quand règne le silence, ils entendent des voix accusatrices. Calvin se sent obligé de s'expliquer par écrit, de se défendre. Il prétend mensongèrement que c'est le Conseil de Genève qui a voulu la peine de mort. Puis pour imposer le silence à d'éventuels protestataires, il déclare que quiconque défend ou excuse un hérétique est lui-même hérétique et mérite châtiment. Il n'y a plus d'affaire Servet du moment que Servet est mort, dirait volontiers Calvin. En quoi il se trompe. A Berne, le chancelier Zurkinden (il deviendra l'ami et le protecteur de Castellion) écrit à Calvin pour protester contre sa défense-apologie. A Bâle, réaction plus vive encore car cette ville universitaire est maintenant peuplée d'hérétiques, proscrits de leurs patries respectives. On y peut rencontrer Carlstadt chassé d'Allemagne par Luther, Bernard Ochino qui a fui l'Inquisition romaine, l'anabaptiste David de Joris chassé des Pays-Bas. Pour ces penseurs, si le pamphlet de Calvin

reste sans réponse « c'est l'abdication du droit devant la violence ».

Cette réponse, Castellion la rédige. Il écrit son « Traité des hérétiques » où il prend leur défense. Au terme de son enquête, il déclare finement, face aux fanatiques : « Nous estimons hérétiques tous ceux qui ne s'accordent avec nous en notre opinion ». Et dire ouvertement une telle banalité « c'est alors un acte de courage inouï » redevenu actuel depuis les procès de Moscou.

Personnaliste, avant que le mot ne soit inventé, Castellion écrit : « Chacun de nous a à mener pour soi-même sa cause devant Dieu ». Après le débat théorique, Castellion en vient au bûcher de Champel. Ce n'est pas le Christ qui a demandé pour Servet le supplice du feu, c'est sur l'ordre de Calvin que le crime a été commis.

Lorsque paraît le « Traité des Hérétiques » on s'assemble à Genève. Faut-il ou ne faut-il pas répondre ? Bullinger, le successeur de Zwingli, conseille sagement le silence : « Le livre s'oubliera de lui-même ». Calvin se prononce pour la riposte ; mais, voulant rester dans l'ombre, c'est Théodore de Bèze qui rédigera la réponse. Il l'écrit en serviteur zélé et l'on trouve sous sa plume ce mot terrible : « La liberté de conscience est une doctrine diabolique ».

Castellion n'égare pas ses coups. Il frappe à la tête. Il écrit un *Contra libellum Calvini* dont Zweig dit très justement que c'est le *J'accuse* du siècle. Il porte le débat sur son vrai terrain : Calvin a commis le crime d'homicide. Et Calvin, ici, le Calvin de l'*Institution chrétienne*, condamne le meurtrier de Champel : « Il est criminel de tuer les hérétiques ; les faire périr par le fer et par le feu, c'est renier tout principe d'humanité ».

Enfin, Castellion écrit cette phrase qui a gardé toute sa valeur maintenant que la raison d'Etat est invoquée pour justifier la hache, la corde ou la balle dans la nuque. « Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme ».

Calvin réussit à empêcher Castellion de faire paraître sa réponse. Mais alors la persécution de Calvin se retourne contre lui. Mélanchton retrouve son esprit érasmien. Il écrit à Castellion une lettre où l'on peut lire ceci : « A voir votre manière d'écrire, je vous ai toujours estimé. Je veux que cette lettre soit un témoignage de mon jugement et un gage de véritable sympathie ; je souhaite qu'une amitié éternelle nous unisse ».

La lettre de Mélanchton n'incline pas Calvin à la modération. Il entre en scène et écrit — lui Calvin ! — un pamphlet ordurier : « Calomnies d'un vaurien » où Castellion est traité de voleur, de coquin, de blasphémateur, de chien aboyeur, de vagabond. Vipère lubrique manque à ce torrent d'injures.

Calvin a mal calculé ses coups. Voulant frapper fort il a négligé de frapper juste. Le Conseil de l'Université de Bâle autorise Castellion à se disculper. Il le fait victorieusement et sa réponse « est un modèle de polémique courtoise et humaine ». Il réfute non moins heureusement Théodore de Bèze appelé en renfort.

Finalement de nouvelles intrigues menacent Castellion, mais il a la chance de mourir pauvre, à 48 ans, le 29 décembre 1563, vingt-sept ans après Erasme. Ses obsèques prennent à Bâle un caractère triomphal.

***

La mort de Castellion ne désarme pas ses adversaires, car le propre d'une tyrannie est de ne pouvoir s'adoucir. Seulement, alors qu'elle croit pouvoir s'étendre indéfiniment et disposer d'un temps illimité, elle ne survit guère à celui qui l'a instituée. Calvin mort, son système étroit se heurte à une ambiance contraire. Lentement mais sûrement il évolue, perd de sa rigidité, car toute passion s'use, lasse et donne l'envie du différent, de l'autre. C'est ce qui rend inutiles tous les crimes politiques.

Et maintenant, nos livres refermés, réfléchissons et concluons. Ce qui caractérise un mouvement réactionnaire thermidorien, c'est qu'il ramène au jour les principes et les pratiques néfastes que la révolution antérieure se proposait d'éliminer. *Il bat en retraite sur des positions ancien régime*, disait mon vieil ami Edouard Berth. Ainsi le calvinisme qui croit combattre Rome tourne le dos à tout ce que le protestantisme apportait de neuf dans le monde. Ainsi, de nos jours, le stalinisme qui avec ses idées d'inégalité, d'obéissance passive, de souveraineté de l'appareil, renie la coutume ouvrière et ce que l'on est convenu, depuis un siècle, d'appeler le socialisme.

C'est pour la défense et l'ascension de l'individu que nous combattons. Nous prenons une suite. Nous sommes persuadés, en bons relativistes, que plus rien ici-bas — ni famille, ni églises, ni nation-Etat, ni parti — ne réussit à mériter, à contenir et à absorber la fidélité de l'individu. « A mesure qu'il pénètre la conscience du monde, il réduit ce monde à l'usage de sa personnalité » (3). Nous voulons bien, vous et moi, accepter certaines disciplines, mais à la condition qu'elles soient limitées et que nous puissions apporter à nos groupes ce qui nous différencie au moins autant que ce qui nous unit à autrui.

Pour les fanatiques — ils pullulent aujourd'hui — l'attitude d'un Erasme ou d'un Castellion est un véritable scandale. Par leur réserve, par leur esprit critique, par leur indépendance, par leur résistance à l'entraînement, par leur absence de parti pris, ils paraissent plus dangereux que des ennemis avérés. Mais en dernière analyse ce sont eux et leurs pareils qui sauvent tout. Puisse notre chère R. P. ne jamais l'oublier et soyons fiers d'être nous aussi des hérétiques.

A. V. JACQUET.

---

(3) Harold Laski : **Grammaire de la politique. Conclusion.**

En marge de la grande histoire

On sait comment Staline respecte la démocratie dans les pays vassaux. L'exemple récent de la Roumanie illustre la méthode.

On sait aussi qu'en Amérique centrale, l'existence de l'Etat de Panama a été provoquée par l'action des Etats-Unis et déterminée par le percement et le maintien sous l'autorité de Washington du canal de Panama.

Cependant un traité signé en 1936 entre les Etats-Unis et le Panama a normalisé, selon les règles internationales, les relations entre les deux Etats. Depuis 1942, les Etats-Unis occupaient, en dehors de la zone du canal, 143 bases au Panama. Le gouvernement de Washington voulait en conserver 13. Mais l'assemblée nationale panaméenne ayant rejeté cette demande, malgré de violentes réactions de l'opinion publique aux Etats-Unis, Washington a décidé de s'incliner devant la volonté d'un peuple de 600.000 habitants et d'évacuer les bases.

Hypocrisie..., dira-t-on. Peut-être. Mais, si l'hypocrisie est un « hommage rendu à la vertu » (selon La Bruyère), cet hommage rendu au libéralisme souligne qu'il y a tout de même une différence entre Washington et Moscou !

1848-1948

Un spectre hantait l'Europe!...

Il n'est déjà pas facile de « cuisiner », à l'intention de nos lecteurs, les sujets « tout chauds » que l'actualité jette sur notre table. Et cependant, à l'aube de 1948, il nous faut réserver sur notre menu quelque place à d'éminents centenaires. 1848, c'est l'année d'une révolution française se prolongeant dans toute l'Europe, c'est l'année de la Deuxième République et du suffrage universel, c'est l'année de l'insurrection qui marqua la rupture entre la bourgeoisie républicaine et la classe ouvrière parisienne; c'est l'année de la publication du Manifeste communiste... Un siècle de démocratie et de mouvement ouvrier se termine aujourd'hui, offrant à notre méditation non seulement l'occasion d'un examen rétrospectif, mais encore la matière de rapprochements féconds et angoissants.

La division du temps en siècles — si elle facilite les études — a toujours quelque chose d'artificiel. Quand a débuté ce que nous appelons le XIX[e] siècle, c'est-à-dire le siècle de la bourgeoisie triomphante ? En 1800... ou en 1789... ou en 1815 ? Et quand finit-il ? En 1900 ou en 1914 ? Mais si on veut le diviser en deux périodes sensiblement égales, l'an 1848 marque bien une étape décisive.

L'évolution n'a certes pas changé de sens. Mais celui-ci s'est précisé et l'interprétation en a été fixée, avec une netteté définitive, dans tous les esprits clairvoyants.

Est-ce la rédaction du Manifeste communiste qui a projeté une telle clarté sur la marche de l'Histoire ?

Expression de la réalité ou révélations prophétiques ? Conclusions d'un demi-siècle de souffrances subies dans une sorte de vertige que l'on n'avait pas encore dominé — ou naissance d'un mouvement qui, après un siècle, n'a toujours pas atteint son terme ?...

Ce sont là des questions qui se posent, lorsqu'on veut examiner la valeur du Manifeste de Marx et d'Engels, hors des Eglises qui se disputent ce texte sacré.

La Révolution industrielle

Si l'on veut caractériser l'évolution économique et sociale qui a abouti au tournant de 1848, c'est évidemment l'Angleterre et la France qui doivent être utilisées comme « pays témoins ». L'Allemagne, malgré le progrès de la Prusse, n'est pas dégagée du « féodalisme » et ses philosophes jouent dans la préparation de l'unité allemande un rôle analogue à celui de nos philosophes du XVIII[e] siècle dans la pré-Révolution française. La Russie, déjà protégée par le « rideau de fer », semble fermée aux influences occidentales et apparaît comme le rempart de la réaction et de l'absolutisme. L'Amérique demeure l'exutoire pour les produits, les chômeurs et les aventuriers de l'Europe industrielle.

En Angleterre et en France, la première moitié du XIX[e] siècle est marquée par la Révolution industrielle, dont les conséquences économiques, politiques, sociales et morales ne se développent pas selon une logique rigoureuse et provoquent troubles, accidents, crises, misères et une sorte « d'instabilité fiévreuse ». En 1849, Ch. de Laboulaye, qui passe pour un « penseur », considère encore les grands établissements industriels comme « tout à fait artificiels et **nés de la politique protectionniste** ».

L'Angleterre profitait sans doute d'une forte avance sur la France quant au progrès industriel. Et cependant, à l'aube du XIX[e] siècle, l'aristocratie rurale, la « gentry », y tenait encore la première place tant par ses richesses que par sa situation politique et morale.

Les gens « cultivés et distingués » (!?) manifestaient toujours quelque mépris pour la civilisation mécanique, les machines et les fabricants. Bertrand Russel dans son **Histoire des Idées au XIX[e] siècle** cite l'exemple de son grand-père qui, élève du Dr. Cartwright — inventeur du métier mécanique dont l'utilisation transforma l'industrie textile — parle à peine dans ses souvenirs de « l'ingéniosité mécanique » de son maître, sans aucune allusion à l'invention de celui-ci et le loue surtout de lui avoir transmis « son goût de la poésie latine ».

Cette lutte qui se poursuivit pendant toute la première moitié du XIX[e] siècle entre la propriété foncière et la bourgeoisie industrielle se présenta sous un aspect différent en Angleterre et en France.

Là, depuis 1760, le système des « enclosures », obligeant à clore les champs et à partager les communaux et les « terrains vagues », provoqua l'enrichissement de la « gentry » et des gros fermiers et la misère croissante des travailleurs agricoles. Le nombre des « non-possédants » augmenta considérablement dans les campagnes anglaises. La paysannerie fut détruite, et les petits fermiers ayant perdu leurs terres et leurs droits, réduits à l'état de journaliers, ne subsistèrent que grâce aux secours des autorités de la paroisse. Dans leur grande majorité, ils fournirent le matériel humain nécessaire au développement de l'industrie; tandis qu'une forte minorité émigrait en Amérique.

Ici, la Révolution de 1789 activa la libération « sociale » de la paysannerie française et consacra l'établissement de la petite propriété, dégagée de toute entrave féodale.

Là, une aristocratie rurale subissait, sans grandes résistances, la victoire politique de l'industrialisme qui lui maintenait avec ses revenus et quelques-uns de ses privilèges une assez large sécurité. La loi électorale de 1832, la loi sur le libre-échange de 1846 réalisèrent pacifiquement la victoire politique et économique de la bourgeoisie industrielle.

Ici, une aristocratie qui s'accrochait désespérément aux débris de sa puissance politique et qu'il fallut chasser du pouvoir par une révolution sanglante en 1830.

La résistance à la grande industrie

Cette résistance à la grande industrie réussit à ralentir fortement les progrès de celle-ci pendant la Restauration. La transformation devint beaucoup plus rapide sous Louis-Philippe.

Jusqu'en 1830 — selon Henri Sée (**Histoire Economique de la France**) — le capital industriel n'est pas beaucoup plus considérable que sous l'ancien régime, l'introduction des métiers et des moteurs mécaniques s'effectue beaucoup plus lentement qu'en Angleterre et l'industrie rurale et domesti-

que subsiste et demeure relativement importante, même sous Louis-Philippe. Vers 1844, on estime à 351 millions de francs la production totale de la toile sur lesquels 288 millions et demi proviennent de l'industrie domestique et 62 millions et demi des manufactures. Dans l'industrie cotonnière, en 1842, le tissage mécanique ne fournit encore que 32 % de la production ; dans la Seine-Inférieure, 40.000 ouvriers seulement sur 150.000 travaillent dans des fabriques ; à Rouen, les tisserands campagnards fournissent encore le tiers des pièces de tissu.

On saisit le caractère de cette résistance à l'industrialisation.

Il ne s'agit pas seulement de la réaction normale de la vieille aristocratie accrochée à la propriété foncière. Les « briseurs de machines » se recrutent surtout chez ces artisans ruraux qui cumulent les travaux des champs et le filage ou le tissage à domicile. La famille demeura longtemps un centre de production. Marthe Bigot, reprenant la thèse de Paul Lapie, avait rappelé, dans la R. P. d'avant guerre, à ceux qui opposaient la « femme au foyer » à la « femme à l'usine », que la femme était déjà une ouvrière dans l'atelier domestique, et que c'était l'évolution du mode de production qui l'avait menée du rouet de la maison au métier de l'usine.

Les défenseurs de l'ordre, de la religion et de la famille comptèrent donc parmi les plus ardents à dénoncer les misères et les souffrances nées de la grande industrie — plus par prévoyance que par philanthropie.

Le machinisme, sans doute, sous la monarchie de Juillet, envahit-il des secteurs de plus en plus importants. Quelques données suffisent pour en fixer le rythme accéléré. De 4 papeteries mécaniques en 1827, on passe à 12 en 1834 et à plus de 100 en 1848.

De 184 machines à puddler en 1834, on passe à 456 en 1847.

La production de la fonte et du fer s'élève de 220.000 tonnes en 1818 à 591.000 en 1847. La consommation de la houille passe de 2.494.000 tonnes en 1830 à 7.649.000 tonnes en 1847. De 15.600 mineurs, on monte à 41.800 en 1847.

Nous ne dirons rien du développement des chemins de fer et de la navigation à vapeur qui n'atteignit son plein effet que sous le Second Empire, phénomène prévu par les saint-simoniens, avant 1830, contre le septicisme des « grands hommes » (?) de la bourgeoisie, comme le petit Thiers.

Et cependant, les grands établissements ne dominent pas, même dans les industries nouvelles. Un recensement effectué en 1851 établit que 124.000 patrons de la grande industrie emploient 1.306.000 ouvriers et ouvrières, tandis que 1.548.000 patrons de la petite industrie emploient 1.434.000 ouvriers et 1.370.000 ouvrières.

Selon Henri Sée — dont les appréciations ont d'autant plus de valeur qu'il est dégagé de tout parti pris doctrinal — « **avec la décadence de l'industrie domestique et l'événement de la grande industrie le négociant fait place au patron industriel. Si l'industrie rurale résiste si longtemps, c'est que l'on éprouve de la peine à échapper à l'ancienne routine; le négociant se transforme malaisément en industriel et retarde autant que possible la transformation** ». Il précisera, d'autre part, que les « maîtres de forges » très routiniers, protégés par des droits protecteurs fort élevés, emploient toujours la fonte au bois de préférence à la fonte au coke (1) (en 1840, 41 hauts fourneaux sur 462 étaient disposés pour la fonte au coke.)

Pendant la première moitié du XIX[e] siècle, en Angleterre et en France (avec un temps de retard), les progrès techniques provoquent l'avènement de la grande industrie. Mais la classe des grands industriels n'est pas encore intellectuellement et moralement à la hauteur de sa mission ; elle n'a pas encore pris nettement conscience de sa puissance et de ses possibilités.

L'envers de la civilisation industrielle

Cette nouvelle aristocratie apparaissait cependant, aux yeux des contemporains, comme plus dure et plus despotique que la féodalité du moyen âge. Ce n'est peut-être pas contradictoire. La férocité témoigne souvent de l'imprévoyance, de l'instabilité et de l'inconscience des individus et des classes sociales.

Des nécessités économiques et de l'aveugle cupidité des hommes, il n'est pas facile de discerner la cause la plus efficace des misères de l'industrialisation.

Ce qui n'est pas contestable, c'est l'étendue, la profondeur et l'atrocité de ces misères. Les historiens officiels, empressés à décrire les « horreurs » de l'ancien régime n'ont guère insisté sur ce sinistre verso des pages consacrées à la civilisation contemporaine — tableau que l'on peut placer dans la sinistre galerie des hontes de l'humanité, à la même hauteur que celui des massacres des deux dernières guerres mondiales et celui de l'univers des camps de concentration. Du côté des victimes, le désespoir se manifeste par une sorte de résignation hébétée ou par la révolte héroïque. Du côté des témoins, même les plus illustres dans le libéralisme, l'indifférence sereine et un fatalisme optimiste (laissons faire les lois naturelles ; tout cela s'arrangera en fin de compte). En 1840, un projet de loi tendant à interdire d'employer dans l'industrie **des enfants de moins de 8 ans** (la loi votée en 1841 ne fut d'ailleurs pas sérieusement appliquée) rencontra l'opposition du philosophe Victor Cousin et du savant Gay-Lussac qui affirmait que « **le fabricant est souverain chez lui** » et que le législateur n'a pas plus à intervenir pour « **la salubrité des établissements que pour l'hygiène des maisons** ».

L'accroissement de la population urbaine compte parmi les éléments essentiels de cette misère. En quelques années, Manchester, Birmingham et Sheffield, en Angleterre, voient le nombre de leurs habitants augmenter de 50 %. En France, de 1812 à 1836, Mulhouse triple sa population, et la croissance est encore plus rapide à Roubaix et à St-Etienne. La population parisienne a presque doublé de 1811 à 1846 (de 622.600 à 1.053.900).

Un autre élément c'est l'utilisation de plus en plus importante des femmes et des enfants... Dès les débuts du XIX[e] siècle, à chaque création de manufacture, on se tourne vers le gouvernement : « **Donnez-nous les enfants des hospices** ».

Bertrand Russel écrit dans son **Histoire des idées au XIX[e] siècle** que Napoléon fut vaincu par les neiges de Russie et les enfants d'Angleterre, seulement le rôle de ces derniers a été passé sous silence, car il est honteux pour l'Angleterre.

Dans les filatures du Lancashire, on employait tous les enfants pauvres à la charge des paroisses, de 6 à 21 ans — tantôt en deux équipes de 12 heures, l'une de jour, l'autre de nuit — tantôt en une seule équipe astreinte à 15 ou 16 heures de travail par jour. Les enfants ne quittaient la fabrique que le dimanche pour le service religieux, si les machines étaient nettoyées à temps.

---

(1) Il est vrai, selon des précisions fournies par Antoine Richard dans son étude sur « l'ancienne métallurgie landaise » que la plupart des maîtres de forges sont d'importants propriétaires terriens.

Lorsque les filatures, grâce à l'utilisation de la force vapeur, furent transférées dans les villes, les « enfants libres » remplacèrent les petits serfs des paroisses. Libres ? c'est-à-dire que ceux-là travaillèrent par la volonté de leurs parents, à qui l'on refusait le « secours des pauvres » lorsqu'ils hésitaient à livrer leurs enfants aux usines.

Bertrand Russel cite un extrait du livre des Hammonds, **Le Travailleur de la Ville** : « **Les enfants pénétraient dans les grilles des filatures dès cinq ou six heures du matin et en ressortaient à sept ou huit heures du soir. Pendant tout ce temps, ils étaient soumis à une température de 24 à 29°. Pendant les repas, au lieu de surveiller une machine en marche, ils nettoyaient une machine au repos, attrapant et avalant leur nourriture comme ils le pouvaient, au milieu de la poussière et de la fumée. Les enfants perdaient vite le goût des repas pris dans la fabrique. La fumée leur étouffait généralement la respiration. Quand ils ne parvenaient pas à l'expectorer, on leur donnait gratuitement des émétiques.** »

Mais leur travail était facile... presque un amusement. Ils devaient rassembler ou joindre les fils cassés dans les différents boudinoirs et machines à filer — ou balayer le coton de rebut, enlever et remplacer les bobines. On a calculé — indiquent les Hammonds — qu'un enfant, à suivre la machine à filer, parcourait en douze heures trente-deux kilomètres — avec défense de s'asseoir, pendant les courts instants de répit. Bien entendu, de telles conditions de travail n'étaient possibles que par la contrainte et la terreur. C'est sous les coups de leurs pères que les enfants partaient à l'usine, où le « billy-roll » — lourd bâton de fer — des contremaîtres enseignait la docilité et l'amour du travail.

Malgré les efforts de philanthropes et les premières réactions ouvrières, le régime persistait encore en 1842 ; et dans les mines, les enfants étaient soumis à des conditions aussi atroces (tels les ferme-trappes, âgés de 5 à 8 ans, qui assis dans un petit trou, sur le côté de la porte, tenaient dans leur main une corde, douze heures durant, généralement dans l'obscurité totale).

Le travail des enfants enrichissait les lords propriétaires des mines, comme les chefs de fabriques. « **L'agonie des enfants,** conclut Bertrand **Russel, sert de discret accompagnement à la conversation élégante de Holland House.** »

Que notre patriotisme ne se hérisse point ! La France tient une place honorable dans cette compétition pour le record de férocité.

A Lyon, « **les enfants restent seize à dix-sept heures debout chaque jour, dans une pièce fermée, sans pouvoir changer de place ou d'attitude, torture infligée à des enfants mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir, dès cinq heures du matin, la longue distance qui les sépare des ateliers, à laquelle s'ajoute le soir le retour des mêmes ateliers** » (Villermé : Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de soie, coton et laine.).

La mortalité infantile est extrêmement élevée. Les enfants sont broyés ou mutilés par les machines. Maladies scrofuleuses, déviations de l'épine dorsale, atrophie et déformation des membres... des cadavres, des infirmes, des mutilés et des monstres... telle est la rançon la plus lourde du prodigieux développement de la civilisation mécanique. Et l'écrivain Stendhal peut écrire en 1837, en proclamant son indignation des insurrections ouvrières : « **Tous les abus odieux sont supprimés en France; il n'y a plus de choses capitales à corriger.** »

Ces atrocités vous paraissent d'un autre âge. Elles se renouvellent cependant, à l'aube de toute industrialisation, lorsqu'un mouvement ouvrier indépendant ne s'y oppose pas. Il y a vingt ans. Camille Drevet nous avouait la honte qu'elle éprouvait d'avoir admiré de délicieux tapis chinois, avant d'avoir visité les ateliers d'où ils sortaient et d'avoir vu les enfants employés à leur fabrication...

Ce calvaire de l'enfance, ce massacre des innocents provoquaient d'autant moins d'émotion qu'ils s'inséraient dans une misère générale de la classe ouvrière dont on trouvera la description précise dans l'**Histoire économique de la France**, de Henri Sée, comme dans l'**Histoire du Mouvement ouvrier**, d'E. Dolléans. (2)

La journée de travail, pour les travailleurs des deux sexes, atteint ordinairement 15 heures.

D'après Villermé : « **Une famille ouvrière ne peut subsister avec ses gains, que si le mari et la femme se portent bien, sont employés pendant toute l'année, n'ont aucun vice et ne supportent d'autre charge que celle de deux enfants en bas âge.** » Qu'une seule de ces conditions ne soit pas remplie et c'est la plus grande gêne, une misère affreuse.

Voici comment on a établi en 1832 le budget annuel d'une famille composée du père, de la mère et de deux enfants :

Dépenses. — Nourriture, 570 fr. ; logement, 130 fr. ; vêtements, 140 fr. ; divers, 19 fr. ; soit au total, 860 fr. Si l'on peut réduire de 100 fr., ce ne sera qu'au prix de laborieux efforts.

Pour que les recettes annuelles atteignent 760 fr., il faut compter 300 jours de travail du père à 1 fr. 50, soit 450 fr. ; 200 jours de travail de la mère à 0 fr. 90, soit 180 fr. — 260 jours de travail des enfants à 0 fr. 50, soit 130 fr. Encore a-t-on contesté la possibilité de vivre dans les villes industrielles avec 860 fr. par an. La grande majorité des familles ouvrières font appel à l'Assistance publique.

Rachitisme et dégénérescence de la race — telles furent les conséquences de cette sous-alimentation. A Mulhouse, vers 1830, on a calculé « les chances de vie ». A la naissance, compte tenu des moyennes, on obtient 28 années probables de vie pour les enfants des manufacturiers et des négociants contre 1 an et demi aux enfants des tisserands et ouvriers des filatures. La moyenne de la vie humaine atteignait 21 ans 9 mois en 1827, on peut en déduire l'importance massive de la mortalité infantile. « Les ouvriers, dit un observateur, voient mourir leurs enfants avec indifférence et quelquefois avec joie... »

L'accroissement de la population urbaine provoque une « crise du logement », plus cruelle que toutes celles que nous avons connues en ces dernières années. F. Engels, dans son livre « La situation des classes laborieuses en Angleterre » — publié en 1844 — décrit les quartiers misérables de Manchester. Dans les villes industrielles françaises, les familles s'entassent dans une chambre, ou dans des greniers, ou dans des caves, loués à des prix exorbitants.

La tuberculose, l'alcoolisme et la prostitution se nourrissent de ces misères, se développent par elles et les entretiennent.

La situation ne s'est guère améliorée de 1830 à 1848. On discute même de la hausse du salaire réel (sinon du salaire nominal) de 1848 à 1865.

Si les progrès ne furent matériellement que d'un ordre de grandeur médiocre, ils furent moralement et relativement appréciables. Georges Duveau écrit à ce sujet : « **L'ouvrier en 1840 était happé brutalement par la machine capitaliste, il était dépay-**

(2) Signalons particulièrement dans le livre de Sée, les extraits de l'œuvre de l'économiste libéral Adolphe Blanqui : **Les classes ouvrières en 1848**, et dans le texte de Dolléans : un extrait de **Nantes au XIXe siècle** du médecin A. Guépin.

sé, désemparé, il s'est tant bien que mal adapté à force de ruses, d'ingéniosité, d'habiletés et en 1865-1870, il arrive à équilibrer son budget avec un salaire réel moindre et ainsi il donne le sentiment de mener une vie plus digne. »

En 1848, l'ouvrier n'aurait pas été mieux adapté à sa misère que l'industriel à sa puissance...

L'esprit de classe du prolétariat anglais

Au temps de notre jeunesse l'enseignement de l'Ecole marxiste suivait un plan rigoureux, parallèle à celui de l'enseignement chrétien.

« L'Ancien Testament », ici c'étaient les doctrines des précurseurs de Marx, des socialistes utopistes. Puis la « Révélation » : Marx « nouvel Adam » — comme le Christ — par lequel le prolétariat va renaître ou plutôt « naître » (3).

Enfin, le Nouveau Testament, c'est-à-dire la doctrine de Marx. Il semble que l'Ecole socialiste actuelle s'oriente heureusement vers l'étude du mouvement ouvrier, méthode beaucoup plus conforme aux idées les plus fécondes de Marx.

Il n'est pas sans intérêt de relire et d'étudier les précurseurs (on s'aperçoit même — contrairement à ce qu'affirme Somerhausen dans **l'Humanisme agissant de Karl Marx** — que si les noms de certains sont presque oubliés, leurs idées se retrouvent dans pas mal de programmes et de plans actuels, toujours vivantes, sinon toujours efficaces). Il n'est pas sans intérêt, avec C. Andler, F. Mehring, Riazanoff d'établir la genèse du Manifeste communiste, l'action et les intrigues au sein des groupes de Paris, de Bruxelles, de Londres — les restes de l'ancienne « Ligue des Justes », la société allemande d'études pour ouvriers, le club ouvrier londonien, des groupes d'intellectuels révolutionnaires qui formèrent en 1847 la Ligue communiste, dont Marx et Engels reçurent le mandat de rédiger le Manifeste du Parti communiste. Etude assez décevante, qui nous éclaire plus sur la personnalité de Marx que sur la valeur historique du manifeste.

Mais ce n'est pas là l'essentiel. Ce qui importe pour nous, beaucoup plus que la formation des idées de Marx, c'est le mouvement qui a abouti à cette étape, à ce tournant de 1848.

Le retard déjà noté de l'évolution française sur l'évolution anglaise apparaît encore plus nettement dans le mouvement ouvrier des deux pays.

Sans doute retrouve-t-on les mêmes éléments dans cette espèce de présocialisme. La révolte instinctive contre les machines, la lutte pour le droit de coalition, les grèves et les émeutes, les tendances démocratiques pour l'extension du droit de suffrage, les velléités philanthropiques — dont le mérite revient souvent à des éléments proprement réactionnaires et donc hostiles à la civilisation industrielle — les constructions harmonieuses des utopistes, les expériences de colonies socialistes, l'appel à l'intervention de l'Etat, etc...

Mais, en Angleterre, les contours de la classe se dessinent beaucoup plus nettement et donnent aux revendications un son plus clair, aux organisations, à l'action, même aux expériences, plus de solidité, de réalisme et d'efficacité.

Ce n'est pas seulement parce que la Révolution industrielle s'annonce en Angleterre, dès le milieu du XVIIIe siècle. C'est aussi parce qu'à la différence de la France l'Angleterre a sacrifié nettement l'agriculture à l'industrie, parce que l'industrie rurale et domestique n'a pas résisté comme en France, parce que le système des enclosures et la nouvelle « Loi des pauvres » de 1834 ont mis à la disposition des industriels, non seulement une main-d'œuvre abondante, mais encore une massive « armée de réserve ».

L'ancienne loi d'Elisabeth et la « loi du domicile » de 1664 attachaient les indigents à leur paroisse. La nouvelle loi abolit cette obligation et n'offre aux indigents valides, privés de secours, que le choix entre l'exode vers les villes de fabriques ou l'entrée dans les « workhouse » régionaux (ces préfigurations des camps de travail forcé).

Avilissement des salaires, misère, chômage, telles furent les conséquences de cette exploitation, légalisée et organisée. Mais aussi concentration rapide des ouvriers, affaiblissement des distinctions et rivalités entre travailleurs, affirmation du droit à la révolte comme la suite logique de la suppression du droit à l'assistance.

C'est ainsi que les « Trade-Unions », qui naquirent à la fin du XVIIe siècle, se développèrent dès la fin du XVIIIe siècle dans les métiers où les producteurs avaient cessé d'être indépendants. Elles organisèrent au début du XIXe siècle des grèves assez sévèrement réprimées. Dès 1825, elles avaient cependant cessé d'être illégales (en France, ce n'est qu'en 1864 que l'on obtint la suppression du délit de coalition).

Dès 1830, on voit apparaître des formules aujourd'hui familières qui expriment l'originalité propre de tout mouvement ouvrier autonome.

Fédération des unions de métier, organisation pratique de la solidarité et même « stratégie des grèves ». On combat contre la diminution des salaires (une des hontes de l'industrialisation, avant le libre-échange), pour la journée de 8 heures. Ce ne sont pas des vues théoriques, on se détermine pour l'action et par l'action, on engage des expériences avec ce sens de « l'efficacité » qui est, paraît-il, la marque de l'esprit anglais (alors, vive l'Angleterre !) Et si l'on amorce une législation protectrice du travail, on lance aussi l'idée de grève générale, on envisage de s'arracher à l'exploitation capitaliste par la création de coopératives de production et de consommation.

Cest John Doherty, « le premier animateur syndicaliste de son temps », qui fonda en 1830 la **National for the protection of labor** où la solidarité des différents corps de métier, en cas de grève, est pratiquement organisée.

John Fielden, fils d'un paysan dépossédé par les « enclosures », devenu « capitaine d'industrie », succéda à son père comme fabricant de coton, fut élu député et s'efforça d'obtenir le vote des premières lois protectrices du travail. Son expérience législative l'amena à une conclusion que l'on retrouve presque textuellement dans la proclamation de la C.G.T. de 1906 : « **Les ouvriers doivent se donner à eux-mêmes leur loi de 8 heures** » — et cela par le moyen de grèves généralisées.

Nous rencontrons Robert Owen — dont la figure domine l'histoire du trade-unionisme — cet industriel philanthrope qui se caractérise par une double originalité : celle d'avoir réussi dans son entreprise tout en manifestant des sentiments humains, celle d'avoir abandonné les affaires et la philanthropie pour se consacrer à l'apostolat social. Son influence domina **la Grande Union consolidée des métiers** constituée en 1833 par les délégués des Trade-Unions de tout le pays et qui envisagea une « grève générale d'expropriation ». L'interdit jeté par les patrons sur les membres de l'Union provoqua une succession de grèves et de lock-out qui ruinèrent l'association.

Dans cette histoire passionnante on rencontre aussi les premières expériences de coopératives de production — une entreprise analogue à celle de

(3) Proudhon étant considéré comme l'Antéchrist. Voir, à ce propos, dans l'Encyclopédie socialiste, dans le volume « Un peu d'histoire » rédigé par Ch. Rappoport, l'insupportable chapitre consacré à Proudhon.

nos guildes du bâtiment qui s'employa à construire en 1833 la première Maison du Peuple, le **Builders Guild Hall** de Birmingham que l'on ne put malheureusement achever. C'était là, pour Robert Owen, la solution de la question sociale, et ses idées se réalisent en 1844, avec la fondation des célèbres **Pionniers de Rochdale.**

La condamnation à la déportation en 1834 de six journaliers agricoles de Dorchester, « coupables » d'avoir prêté serment de fidélité à « la Grande Union » provoqua un magnifique mouvement de solidarité auquel participèrent les Trade-Unions qui n'adhéraient pas à la Grande Union. La condamnation fut maintenue, mais les réactions de l'opinion publique empêchèrent le vote de lois contre les Trade-Unions.

Cependant, l'histoire ouvrière anglaise est dominée de 1831 à 1842 par le **Chartisme** dont Edouard Dolléans a marqué la place essentielle dans l'évolution du mouvement et des idées.

Nous avons noté la différence entre la France et l'Angleterre, quant aux conditions de la victoire de la bourgeoisie industrielle. Mais il ne s'agit que de la lutte entre deux aristocraties rivales. Si l'Angleterre évita « 1830 », elle connut une bataille populaire pour le suffrage universel qui fut beaucoup plus longue, beaucoup plus âpre, au moins aussi violente et sanglante que l'explosion parisienne de 1848. Et le **chartisme** fut un mouvement essentiellement, exclusivement ouvrier. Dans les deux pays, la conquête des droits politiques n'a pas eu le caractère « catastrophique » de la prise du pouvoir, telle que l'envisagèrent les marxistes (analogie encore avec la prédication chrétienne — la Passion avant l'instauration du Royaume de Dieu). Il faut entrer au Parlement pour briser la législation contraire aux droits et intérêts des travailleurs, pour que la force de l'Etat ne soit plus mise à la disposition des « capitaines d'industrie », pour qu'elle change de sens et intervienne en faveur des travailleurs. Il faut obtenir le droit de suffrage pour s'aligner en dignité civique sur les nobles et les bourgeois — et que cette ambition morale arrache la classe ouvrière à sa misère et à sa déchéance.

Lutte politique peut-être, comme en France. Mais, comme en France, aussi, lutte politique à buts sociaux. Et à la différence de ce que nous verrons en France, lutte menée sur le terrain de classe, qui prendra toutes les formes : propagande, pétition, création d'un « Parlement du Peuple », agitation, grèves, batailles à main armée... projet de grève générale.

Réformisme et révolution, lutte de classes et accord avec les classes moyennes, action directe et « force morale »... toutes les questions que nous avons débattues depuis cent ans ont été posées par le chartisme, où les masses ont joué un rôle beaucoup plus déterminant que celui des chefs.

Le chartisme n'a pas réussi. Le suffrage universel n'a été réalisé en Angleterre que progressivement. Mais l'expérience chartiste fut une des plus riches de l'histoire sociale. Jointe à celle du trade-unionisme (en 1833, selon Bertrand Russel, les Trade-Unions comptaient un million de membres), elle a contribué à donner au mouvement anglais son caractère d'unité de classe, d'autonomie, d'indépendance et de dignité.

La classe ouvrière anglaise jouissait en 1863 de droits et d'avantages qui provoquèrent l'admiration des ouvriers français, lors de leur visite à Londres. L'influence chartiste a passé la Manche. On la retrouve en 1864 dans le « Manifeste de 60 », lors des élections parisiennes, comme dans la fondation de l'Internationale. Et, à travers Engels, l'inspiration chartiste s'est affirmée dans la rédaction du Manifeste communiste.

Rouge du sang des ouvriers !

Le mouvement ouvrier français de 1830 à 1848 est aujourd'hui un peu mieux connu. Ne parlons pas des théoriciens et des doctrinaires. Les noms de Saint-Simon, de Fourier, de Louis Blanc, de Proudhon et l'essentiel de leurs idées sont aujourd'hui familiers aux militants, à qui l'agitation ne suffit pas. Mais leur influence fut très limitée et d'ailleurs, pour Saint-Simon et Fourier, le socialisme était conçu hors de la classe ouvrière. Proudhon mérite évidemment une place à part.

Quant à Louis Blanc, s'il se crut en 1848 le représentant authentique de la classe ouvrière, ce ne fut que par illusion et par opposition aux démocrates bourgeois qui l'entouraient dans le gouvernement provisoire.

Mais l'organisation proprement ouvrière, si elle a réalisé de grands progrès depuis 1830 et surtout depuis 1840 n'eut ni l'ampleur, ni l'unité, ni la netteté de l'organisation anglaise. Cela provient sans nul doute de ce retard dans l'évolution que nous avons déjà signalé.

On maintient, on renforce même la législation contre les coalitions, héritée de la Révolution bourgeoise de 1791, avec l'institution napoléonienne du « livret ouvrier », contre lequel les travailleurs s'insurgent plus par dignité que par intérêt.

Le vieux compagnonnage demeure avec ses rites archaïques, son chauvinisme de corps, son mépris du jeune et du nouveau, ses rivalités parfois sanglantes entre les « dévorants » (compagnons du Devoir) et les « gavots » (compagnons du Devoir de liberté), avec aussi son respect du métier, son sens de la probité professionnelle et de l'honneur. Agricol Perdiguier, qui s'efforce d'en réformer les mœurs et de prêcher l'union, ne verra son rêve réalisé qu'en février 1848 lorsque toutes les sociétés parties de la place des Vosges se retrouvèrent sur la place de l'Hôtel-de-Ville confondues derrière leurs drapeaux.

Derrière les sociétés de secours mutuels, les seules tolérées, se cachent des sociétés de résistance qui organisent la solidarité pour lutter contre le chômage et pour préparer et entretenir les grèves.

Mais déjà l'action purement ouvrière s'engage, hors de toute influence doctrinale et détermine la naissance d'une conscience de classe.

Les insurrections lyonnaises de 1831 et de 1834, dont la spontanéité justifie l'importance, appartiennent aujourd'hui à l'histoire et même à la légende. Daumier a immortalisé les horreurs de la rue Transnonain, à la suite de cette insurrection parisienne d'avril 1834, provoquée par le sinistre Thiers qui commençait une carrière, dont la Semaine sanglante de 1871 fut le couronnement. On connait aussi le coup blanquiste du 12 mai 1839, dont un des résultats fut la dispersion de la « Fédération des Justes », composée de révolutionnaires allemands réfugiés à Paris qui se retrouveront pour la plupart dans la Ligue communiste de 1847.

Ce que l'on connaît moins, ce sont les nombreuses grèves et émeutes ouvrières qui éclatèrent pendant toute cette période, et particulièrement de 1830 à 1834 et en 1840 — soulèvements en maints endroits contre l'introduction de machines, émeute pour les salaires à Anzin en 1833, grèves des tailleurs d'habits, des cordonniers, des menuisiers en 1840 — sans parler de multiples coalitions ouvrières.

Le gouvernement prétendait que ces mouvements étaient provoqués par les sociétés secrètes républicaines — ou par les légitimistes ou les bonapartistes... ou même par l'Angleterre et la Prusse... alors qu'à Paris, en 1840, « un ouvrier sur

trois mourait de faim ». Cuisine policière au service de politiques successives ! Il parut plus vraisemblable d'incriminer seulement les républicains. Sans doute les idées socialistes pénétraient-elles dans les cercles de démocrates avancés (l'influence de certains saint-simoniens comme Pierre Leroux et surtout Buchez y a puissamment contribué). Sans doute de nombreux ouvriers et artisans adhérèrent-ils aux sociétés secrètes à tendances jacobine et babouviste, telles celles des Amis du Peuple, des Droits de l'Homme, des Familles et des Saisons animées par Blanqui et Barbès... Mais il n'y a pas au départ inspiration commune entre les mouvements spécifiquement ouvriers et l'agitation républicaine.

Celle-ci d'ailleurs était presque exclusivement parisienne, elle n'expliquerait pas les grèves de province. A Paris même, les ouvriers coalisés présentent des revendications corporatives trop spontanées, trop simples et trop directes pour qu'on puisse y discerner une arrière-pensée politique.

Au reste, dans l'esprit des démocrates les plus avancés, la question sociale se résoudra par la victoire de la Démocratie — par la prise insurrectionnelle du Pouvoir, pensait Blanqui. On demeure fidèle à la tradition de Saint-Just qui voulait redistribuer les propriétés, afin d'assurer en chaque « sans-culotte », avec la sécurité du propriétaire, la dignité du citoyen. C'est au contraire en marge de l'idéologie républicaine que l'on voit apparaître une pensée spécifiquement ouvrière.

Elle s'exprimera en 1833 par la plume de l'ouvrier typographe Jules Leroux, qui défend les mécaniques « dont les inventeurs sont sortis du peuple », propose une association ouvrière d'imprimeurs et lance la fameuse formule : « Notre salut est en nous et en nous seulement » — comme par la plume de l'ouvrier cordonnier Efrahen qui propose une association de toutes les corporations ouvrières.

Elle s'exprimera par la constitution, en 1832, de cette fameuse « Union du Tour de France » où compagnons et aspirants doivent se retrouver, sans distinction de « devoirs » ou de catégories. Elle s'exprimera, en 1840, par les paroles et les écrits du serrurier Pierre Moreau qui — contre Agricol Perdiguier — déclare qu'il faut substituer au compagnonnage suranné, de grandes associations qui « s'occupent des intérêts de tous les travailleurs ».

Elle s'exprimera par le projet d'Union ouvrière, d'organisation internationale des travailleurs sans distinction de sexe, ni de nationalité, proposé en 1843 par Flora Tristan, personnalité attachante et émouvante, intellectuelle déclassée, passionnée, orgueilleuse, mais qui a voulu sincèrement servir les travailleurs et qui s'est tuée à leur service.

Elle s'exprimera par cette presse exclusivement ouvrière : le **Journal des Ouvriers**, **l'Artisan**, le **Peuple**, qui naquirent et disparurent en 1830 — la **Fraternité**, créée en 1841, la **Ruche populaire**, créée en 1839 — et surtout l'**Atelier**, revue qui vécut de 1840 à 1850, avec comme collaborateurs le typographe Henri Leneveux, le serrurier Pierre Moreau et parmi les poètes ouvriers : Eugène Pottier. Favorable à la réforme électorale, favorable aux grèves, ouvert à de grandes enquêtes ouvrières, assez fermé aux influences de Saint-Simon, de Fourier et de Louis Blanc, l'**Atelier** diffusa l'idée des coopératives de production et présenta un programme de réformes qui ne sera que partiellement réalisé par la Révolution de 1848.

« Limitation de la journée de travail — abolition du livret — suppression du marchandage — établissement d'un salaire minimum — transformation des conseils de prud'hommes — réparation des accidents du travail — caisses de retraites pour la vieillesse — liberté de réunion, de coalition et d'association... »

Tout cela paraît fort modéré. Et le ton demeurait courtois, discret, un peu « prudhommesque », mais certainement moins emphatique que celui des fougueuses proclamations révolutionnaires.

On saisit cependant, par une comparaison rapide, la différence avec le mouvement anglais. Dans le chartisme, on rencontrait la même timidité réformiste à côté de la virulence de la révolte.

La romantique formule des canuts de Lyon, **« Vivre en travaillant ou mourir en combattant »**, est fort au-dessous des imprécations du prédicateur Stephens, qui, dans un meeting chartiste, invitait ses auditeurs à promener un tison enflammé dans les palais des riches. D'autre part, le programme de l'aile droite du chartisme demeurait en deçà de celui de l'**Atelier**. Enfin, la classe ouvrière parisienne arracha en trois jours le suffrage universel que les travailleurs anglais n'avaient pas encore conquis, après quarante années de batailles.

Mais quelles que soient son évolution, ses tendances contradictoires, ses illusions politiques, le chartisme, plus encore par son action, par son organisation même que par les thèses de certains de ses leaders (dont Bronterre, l'un d'entre eux, paraît, selon Dolléans, avoir exprimé dès 1836 des formules marxistes avant la lettre) réalise, pour la première fois, la lutte de toute la classe ouvrière, installée dans une autonomie intransigeante.

En France, dans les dernières années de la monarchie de Juillet, c'est à travers l'action politique républicaine que les ouvriers parisiens expriment leur haine du régime qui interdit leurs coalitions, sanctionne leurs grèves, dénature leurs plus modestes revendications — et aussi leurs espoirs dans une République qui leur assurera, par sa seule existence, le maximum possible de liberté et de bien-être.

Mais l'action du parti de la Réforme, dont les travailleurs constituèrent l'aile marchante, n'aurait pas suffi pour déclencher le mouvement.

Des crises périodiques de « surproduction » avaient déjà interrompu brutalement l'évolution industrielle. Celle de 1847 dépassait toutes les précédentes par son ampleur et sa profondeur. Au chômage industriel, le plus important que l'on ait connu, s'ajoutent les effets des mauvaises récoltes de 1846 et de 1847 provoquant une hausse vertigineuse du prix du blé, la maladie de la pomme de terre — sans oublier les inondations catastrophiques de la Loire, du Rhône et de la Saône. Des révoltes de la faim en 1847 annoncèrent la révolution de février 1848 qui se prolongea dans toute l'Europe — sauf en Angleterre, où la crise économique, plus virulente que sur le continent, n'eut pas de conséquences politiques. Elle suivait de peu l'établissement du libre-échange (1846) qui ouvrit une ère de prospérité pour l'Angleterre et les Trade-Unions avaient repris leur essor et obtenu de sérieux avantages (dont le vote de la loi de 10 heures).

Ainsi, la phrase initiale du Manifeste communiste prend tout son sens.

Le spectre qui hantait l'Europe, ce n'était probablement pas le communisme — vagues aspirations de petits groupes de proscrits et de conspirateurs — c'était la grande crise qui avait porté à son paroxysme la misère des classes laborieuses. Si nous avons insisté sur celle-ci, c'est qu'elle domine toute l'étude de cette première moitié du XIXe siècle — qu'elle explique la désinvolture héroïque des combattants des barricades dressées dans les rues de Lyon et de Paris en 1830, 1831, 1834, 1839, 1848... On se bat contre les machines, pour le tarif, pour le salaire, contre le livret, pour la République... avec le même acharnement désespéré !

La scission entre la bourgeoisie et le prolétariat

C'est après le déclenchement de la Révolution de février que se place la publication du Manifeste communiste. On n'analyse pas ce document historique, dont la lecture est facile et dont le texte demeure un sujet actuel de discussion (ce qui n'est pas un mince mérite pour une œuvre centenaire).

Notre interprétation du Manifeste ne se recommande pas par son orthodoxie. On ne peut considérer Marx et Engels comme les mandataires de la Ligue communiste. Le socle est bien léger pour la statue monumentale. La Ligue était soumise aux idées de Marx, qui admettait mal la contradiction et encore moins la compétition. Il sut toujours écarter les personnalités indociles (Proudhon, Weitling, Bakounine) par des moyens qui ne l'honorent guère.

Sans doute est-ce par la voie philosophique qu'il a abouti aux conclusions du matérialisme historique. Mais ce qui est vivant dans le Manifeste, c'est ce que Marx et Engels ont tiré de leurs contacts avec les révolutionnaires parisiens, c'est surtout ce qu'Engels a apporté de ses relations avec le mouvement ouvrier anglais et de son passage dans le chartisme. Il suffit de lire la remarquable œuvre d'Engels sur « **la situation des classes laborieuses en Angleterre** » pour en être convaincu. La notion de lutte de classes sort directement de l'héritage chartiste. L'internationalisme ouvrier a déjà été esquissé par les chartistes et nettement formulé par Flora Tristan.

L'affirmation majeure qu'il n'y a plus de communisme ou de socialisme possible, hors de la classe ouvrière, que c'est l'action ouvrière qui seule détermine la réalisation du socialisme et du communisme ne pouvait sortir du cerveau d'un philosophe, quelque éminent qu'il fût. C'est la conclusion d'observations vivantes sur un demi-siècle de velléités socialistes et de réactions ouvrières.

Sans doute Marx et Engels étaient-ils influencés par la situation allemande. Ils prévoyaient et souhaitaient la révolution bourgeoise. Ils espéraient que la cadence de l'évolution s'accélérerait et que l'étape bourgeoise serait courte en Allemagne. Nous avons connu de ces bonds qui surprennent l'Histoire. C'est l'explication de la Révolution russe de 1917, peut-être aussi du phénomène allemand. L'Histoire prend sa revanche, et les dictatures apparaissent comme la rançon de l'excès de vitesse.

C'est qu'il nous apparait aujourd'hui que confondre prolétariat, socialisme et communisme ne suffit pas. La nécessité d'une organisation ouvrière précède et détermine la nécessité révolutionnaire. Et une organisation ouvrière solide, autonome ne peut naitre, vivre et se développer que dans une atmosphère de liberté.

Marx et Engels ont simplifié volontairement la réalité, en posant les deux antagonistes : le prolétariat et la bourgeoisie enfermés dans une contradiction absolue et décidés à un combat implacable, dont seul le prolétariat peut sortir victorieux. Et c'est là une idée-force dont on n'a pas le droit de discuter la puissante efficacité. Ils ne pouvaient prévoir que la démocratie politique et la création des société anonymes élargiraient la base du capitalisme et contribueraient au maintien des classes moyennes. Ils ne pouvaient prévoir ni le renforcement momentané des nationalismes, ni le heurt des impérialismes, ni la création d'une nouvelle classe de bureaucrates et de techniciens, qui n'échappe à la domination capitaliste que pour asservir le prolétariat.

Le Manifeste communiste est-il à l'origine du syndicalisme révolutionnaire — par ses nettes affirmations de classe (**les communistes ne forment pas de parti distinct en face des autres partis ouvriers**) — ou, au contraire, la nécessité qu'il exprime de la conquête du pouvoir politique, de la centralisation dominatrice de l'Etat justifie-t-elle les réalités dites communistes dont nous sommes les témoins ? Nous ne voulons que poser ces questions et ouvrir la discussion.

La place historique du Manifeste est hors de ces débats.

La scission politique et morale entre la démocratie bourgeoise et le prolétariat révolutionnaire date de cette époque. Elle a dominé l'histoire d'un siècle, réapparaissant dans son évidence brutale, après chaque expérience de rassemblement démocratique, de Bloc des Gauches, d'Union Sacrée ou d'Union Nationale... Même lorsqu'il s'agit de défendre les libertés fondamentales, la classe ouvrière n'agit efficacement que lorsqu'elle demeure autonome et qu'elle ne se disperse pas dans des cohues multicolores.

Cette scission, réalisée par le chartisme anglais, dès 1832, démontrée d'une clarté sanglante par les journées parisiennes de juin 1848, le Manifeste communiste l'exprime avec une robuste éloquence.

C'est à ce titre qu'il demeurera l'un des monuments marquants du grand tournant historique de 1848.

Roger HAGNAUER.

P. S. — Nous voudrions fournir à nos camarades que l'histoire ouvrière intéresse des sources de documentation. « **L'Histoire économique de la France** », œuvre posthume d'Henri Sée, contient une bibliographie qui semble complète. Nous conseillons particulièrement la lecture de **l'Histoire du Mouvement ouvrier** d'Edouard Dolléans. Dans la collection « **Etudes socialistes** » la brochure consacrée au Mouvement ouvrier et socialiste de 1830 à 1848. Du **Manifeste communiste**, Costes a publié en 1947, une édition traduite par J. Molitor, avec une introduction historique de D. Riazanof, qui apporte des éclaircissements probablement définitifs sur la genèse du Manifeste.

Ce ne sont là que des ouvrages de vulgarisation. Les spécialistes trouveront dans la bibliographie indiquée et dans la collection de la revue « **la Révolution de 1848** » des documents originaux et d'une science plus profonde.

Dans notre prochain numéro, nous publierons une étude de notre ami J. Péra : « **Il a cent ans, le Manifeste** ».

Wallace et Taft

Dans un reportage sur les Etats-Unis, P. Lazareff (*France-soir, 8 janvier*), signale une curieuse alliance entre Wallace et Taft :

M. Wallace, d'une part, les communistes américains, d'autre part, n'ont pas caché que si M. Taft était le candidat des Républicains, ils demanderaient à leurs amis de voter pour lui. On est stupéfait de cette attitude quand on sait que M. Taft est le promoteur de la loi antigrève, la plus impopulaire parmi les travailleurs et qu'il est à l'origine de toutes les mesures anticommunistes aux Etats-Unis. Mais M. Taft est aussi partisan du retrait progressif de l'Amérique des affaires internationales et M. Wallace et ses amis affirment que c'est là « une garantie de paix plus importante pour eux que la position sociale de M. Taft, qui n'est pas tellement différente de celle de M. Truman ».

Leurs adversaires répliquent que cette alliance monstrueuse de l'extrême gauche et de l'extrême droite prouve : 1° que les communistes sont bien au service exclusif de l'U. R. S. S. puisqu'ils ne craignent pas d'apporter assistance à leur pire ennemi intérieur si celui-ci laisse les mains libres à la Russie dans le reste du monde ; 2° que M. Wallace est le jouet inconscient des communistes.

ENTRE NOUS

NOS COMPTES DE L'ANNEE 1947

La **Révolution prolétarienne** publie ses comptes. Elle le faisait avant la guerre. Elle continue. Ses lecteurs, qui sont aussi ses amis, ont le droit de les connaître. Nos livres sont, d'ailleurs, à leur disposition.

Voici d'abord notre compte d'exploitation du 1er mars 1947 au 31 décembre 1947 :

RECETTES

Abonnements ordinaires	267.015
Abonnements de soutien	99.393
Souscription	63.585
Vente au numéro	40.006,80
Publicité	28.341
Brochure « Où va la C. G. T. ? »	5.967
	504.307,80

DEPENSES

Impression (9 numéros)	372.580
Impression à prévoir	150.000
Routage	3.963
P. T. T.	19.593,50
Imprimés et frais de bureau	17.951,50
	564.088
Déficit pour l'exercice 1947	59.780,20

Et voici notre Bilan au 31 décembre :

ACTIF

Caisse	12.310
Chèque postal	79.391
Débiteurs divers	1.280
Actif proprement dit	92.981
Déficit d'avant 1939	8.052,80
Déficit de 1947	59.780,20
Total	160.814

PASSIF

Dettes d'avant 1939	8.064
Créditeurs divers	2.750
Impression à prévoir	150.000
Total	160.814

L'exercice fut pour nous de **neuf** mois, puisque la **R. P.** a reparu en avril. Or les abonnements ont été, en grande majorité, reçus pour **douze** mois. D'où l'obligation d'ajouter à nos dépenses effectives la dépense à prévoir pour les trois numéros restants à servir, évalués modérément à 150.000 francs. Pour être tout à fait exact, il aurait fallu tenir compte aussi des numéros à servir aux abonnés d'après avril.

Malgré les ressources extraordinaires que constituent les abonnements de soutien, la souscription, la publicité et le produit de la brochure de Monatte, nous sommes donc en déficit. D'où cela provient-il ? Essentiellement de la disproportion entre le prix de l'abonnement et le coût de l'impression. Jugez-en.

En 1938, nous avions publié 24 numéros, 396 pages de texte qui nous avaient coûté 59.048 francs.

Pour douze numéros de 1947, 384 pages de texte, c'est-à-dire à peu près, pour la même matière qu'en 1938, le prix de revient est de 422.580 francs.

En 1948, douze numéros de cette importance nous reviendront probablement à 600.000 francs environ.

Or, en 1938, l'abonnement annuel était de 40 fr. En 1947, il a été de 250 francs. Le coefficient d'augmentation de l'abonnement sort à 6,25, tandis que celui de l'impression a été de 7,16 en 1947, et qu'il sera de plus de 10 pour 1948.

La nécessité d'augmenter nos prix est indiscutable.

Pour 1948, nos tarifs d'abonnement seront donc les suivants :

France, Algérie, Colonies :

Six mois	170 fr.
Un an	300 fr.

Extérieur :

Six mois	200 fr.
Un an	380 fr.

Le prix du numéro sera de 30 francs.

Augmentation modérée, mais inévitable. Même à 300 francs, les seuls abonnements ordinaires ne couvriront pas toutes nos dépenses. Nous devrons compter encore sur les abonnements de soutien et sur la souscription.

Car, et ce sera notre conclusion pour aujourd'hui, le nombre de nos abonnés, à peu près égal à celui de 1938, est encore insuffisant. Voilà le fait principal que nos comptes de 1947 mettent en lumière.

Les faits du mois

LUNDI 1er DECEMBRE. — Le bureau de la **C. G. T.** annonce que les pourparlers sont rompus avec le gouvernement. La minorité du bureau confédéral demande de poursuivre les négociations.

MERCREDI 3. — A la suite d'un attentat, le train-poste **Paris-Lille** déraille (une vingtaine de tués).

JEUDI 4. — Manifestations à **Valence.** Deux grévistes tués. — La Fédération des Employés retire son ordre de grève. — Rappel d'un demi-contingent de la classe 1943.

SAMEDI 6. — Le ministre du Travail reçoit **la minorité de la C. G. T.**

DIMANCHE 7. — Le bureau de la **C. G. T.** est reçu par le ministre du Travail.

Elections municipales en **Finlande** ; avance de la Droite et des socialistes, recul communiste.

Elections municipales dans le **Wurtemberg-Bade** ; avance du parti populaire allemand, léger recul communiste.

LUNDI 8. — Grève d'avertissement des **fonctionnaires**, qui n'est pas générale.

Rupture des pourparlers commerciaux entre la France et l'U. R. S. S. par le gouvernement de **Moscou**, comme suite aux incidents du camp de Beauregard.

MARDI 9. — Le Comité national de grève donne l'ordre de **reprise du travail.**

VENDREDI 12. — Le gouvernement français renvoie la note du gouvernement de l'**U. R. S. S.**

A **Washington**, John Lewis et le syndicat des mineurs quittent l'American Federation of Labor.

SAMEDI 13. — La **C. G. T.** fixe le minimum vital à 10.800 francs avec garantie du pouvoir d'achat.

DIMANCHE 14. — Le gouvernement de **l'U. R. S. S.** décide une réforme monétaire et supprime le rationnement pour de nombreux produits.

LUNDI 15. — **A Londres,** le conseil des ministres des Affaires étrangères des « quatre grands » s'ajourne sine die.

Vote par le congrès des Etats-Unis de la loi d'aide urgente à l'Europe et à la Chine.

MERCREDI 17. — Le conseil national **S. F. I. O.** se prononce pour la « Troisième Force ».

VENDREDI 19. — Par 52 voix contre 5, la conférence nationale de **Force Ouvrière** décide de quitter la C. G. T.

MERCREDI 24. — Constitution en **Grèce** d'un gouvernement du général Markos, opposé à celui d'Athènes.

JEUDI 25. — A **Jérusalem,** nombreux engagements entre Juifs et Arabes.

SAMEDI 27. — Mise hors la loi du parti communiste grec.

DIMANCHE 28. — Graves inondations dans l'**Est.**

LUNDI 29. — En **Espagne,** exécution des antifascistes Zoroa et Nuno.

MARDI 30. — Le conseil général des **Trade-Unions** se prononce contre le blocage des salaires.

MERCREDI 31. — La C. G. T. Force Ouvrière et les syndicats autonomes décident de fusionner.

Imprimerie S. N. I. E.
32, rue de Ménilmontant, 32

Le gérant : J.-P. FINIDORI



D'où vient l'argent ?

SITUATION A FIN DECEMBRE

RECETTES

Abonnements :		
ordinaires	28.660	
de soutien	4.550 =	33.210
Souscription		2.365
Vente « R. P. »		6.153
Vente brochure « Où va la C. G. T. ? »		120
Publicité		3.200
Divers :		
Commandes librairies	2.300	
Louzon	250 =	2.550
Total des recettes		47.598
En caisse au 1er décembre		204.716
		252.314

DEPENSES

Frais divers		
P. T. T. et frais de bureau	13.578	
Impressions numéros 7-8-9	147.035 =	160.613
SOLDE		
En espèces	12.310	
Aux chèques postaux	79.391 =	91.701

Nombre d'abonnés à fin décembre : 1.148

SOUSCRIPTIONS

MOIS DE DECEMBRE. — Laplaud (Haute-Vienne), 70 ; Couic (Finistère), 250 ; Saiter (Oise), 20 ; L. Boué (Tarn), 20 ; Mlle G. Thomas (S.-et-L.), 20 ; L. H. Pilandon (Paris), 50 ; Chéron (Paris), 20 ; A. Manne (Belgique), 50 ; Gionta (Paris), 100 ; Conti (Alpes-Maritimes), 20 ; Pajot (Seine), 70 ; Despinassous (Seine), 50 ; Jacquet (Paris), 100 ; M.-L. Marquis (Paris), 150 ; Le Bot (Seine), 50 ; M. V., 205 ; R. Jacoby (Moselle), 100 ; M. Guiraudet (Paris), 50; M. Testud (Loire), 150 G. Thomas (Indre), 50 ; Laillier (Seine), 50 ; A. Pelletier (Seine), 70 ; Zayueks Teofilo (S.-et-L.), 20 ; Mesnard (Paris), 50 ; R. Hagnauer (S.-et-O.), 250 ; M. (Haute-Marne), 150. — Total : 2.365 francs.